

## En dépit d'une publicité défavorable

# Mirabel: une performance honorable

par Guy Deshaies

Bien que Montréal ne soit pas une métropole suffisamment grande pour supporter deux aéroports, malgré une publicité systématiquement défavorable à Mirabel surtout dans les milieux anglophones qui constituent encore au Québec plus de 50% de la clientèle du transport aérien et en dépit du manque de vols de correspondance avec l'intérieur du pays, l'aéroport de Mirabel est loin d'être l'éléphant blanc que l'on tente de présenter en trop de milieux au Canada.

Sur le plan opérationnel, le nouvel aéroport de Mirabel a fait des bénéfices de \$7 millions en 1976 avec des revenus de \$25 millions et des dépenses de \$18 millions. En 1977 le bilan des opérations sera vraisemblablement plus encourageant encore malgré l'affluence des Jeux olympiques en 76.

Au chapitre des concessions aéroportuaires, les revenus ont été de 50% supérieurs aux prévisions et en réalité les prévisions de 3,5 millions de passagers par année ne sont pas tellement plus optimistes que le chiffre de 2,8 millions atteint l'an dernier compte tenu du fait que les prévisions originales englobaient le trafic

transcontinental.

Le budget administratif présente un déficit de \$46 millions en 1976 pour un investissement d'environ \$500 millions y compris l'immense superficie de 17,500 acres. Or, comme l'explique le directeur général de l'aéroport, M. Rubin Ginzburg, ces données budgétaires se comparent avantageusement à celles, notamment, de l'Office des autoroutes du Québec. L'an dernier, pour un investissement de plus de \$400 millions d'autoroutes, l'Office a rapporté un bénéfice opérationnel de \$11 millions mais son déficit administratif se chiffre par \$58 millions princ-

palement en raison du service de la dette. Or évidemment les aéroports de Dorval, Toronto, Vancouver n'ont pas de service de la dette et son rentables mais il est normal pour une installation neuve d'avoir à verser l'amortissement nécessaire.

Les revenus et pertes des aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver sont versés ou débités à la même caisse dans un fonds fédéral consolidé contrairement aux autres aéroports canadiens mais les citoyens ne peuvent prétendre payer des dettes inutiles et exagérées relativement à Mirabel si l'on compare les coûts de construction de plus de \$600 millions à

Paris-Charles de Gaulle (aéroport beaucoup plus petit sans parc industriel) et Dallas-Forth-Worth qui représente un investissement de \$700 millions avec un service de la dette et des intérêts sur capital d'autant plus élevés.

Bref, M. Ginzburg ne comprend pas du tout ceux qui préconisent la fermeture de Mirabel et ne comprennent pas davantage l'acharnement systématique que certains milieux mettent à démolir la réputation de notre nouvel aéroport international. "Mirabel est victime d'un mouvement anti-québécois et de la rivalité éternelle entre Toronto et Montréal", dit-il.

Des agents de voyage, qui pratiquent le boycott de Mirabel en Ontario en faisant passer par Boston leurs clients vers l'Europe, n'ont jamais répondu à une invitation du directeur de Mirabel de visiter les installations montréalaises alors qu'ils se sont rendus à Boston à l'invitation des autorités aéroportuaires américaines. Récemment un haut fonctionnaire du ministère des Transports à Ottawa avait la surprise de constater que son agent de voyage le faisait passer par Toronto pour aller à Paris avec supplément de tarif aérien.

Voir page 6: Mirabel

## La bataille des inscriptions

# La réaction des parents sera déterminante

par Rodolphe Morissette

Comme toutes les commissions scolaires protestantes du Québec ont décidé de ne point se faire les agents de l'application de la Charte de la langue en ce qui touche les inscriptions à l'école anglaise, et que principaux et enseignants anglo-catholiques acceptent cette semaine tous les enfants que voudront bien leur confier les parents, c'est maintenant aux

parents de jouer... et aux commissions scolaires catholiques.

Devant la résistance des commissions scolaires anglo-protestantes et des principaux d'écoles et enseignants anglo-catholiques qui s'est intensifiée au cours de la semaine dernière, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a répondu vendredi qu'il n'envierait pas la police dans les écoles — une mesure "bonne pour les sauvages", mais qu'il se contentera de refuser aux commissions scolaires qui admettraient des enfants illégalement aux fins de la loi 101 les subventions équivalentes (quelque \$1,200 par enfant la première année).

La situation est beaucoup plus claire pour les parents du côté protestant, où commissions scolaires, principaux d'écoles et enseignants sont en gros d'accord pour inscrire à l'école anglaise les enfants dont les parents l'exigent, que ceux-là soient admissibles, ou non, aux fins de la loi 101.

Du côté anglo-catholique, la situation est beaucoup plus ambiguë si les commissions scolaires catholiques ont décidé de collaborer avec le ministère de l'Éducation pour faire appliquer la loi, leurs enseignants et leurs principaux et vice-principaux d'écoles anglo-catholiques refuseront d'emboîter le pas, accueillant dans leurs classes, sans pourtant les

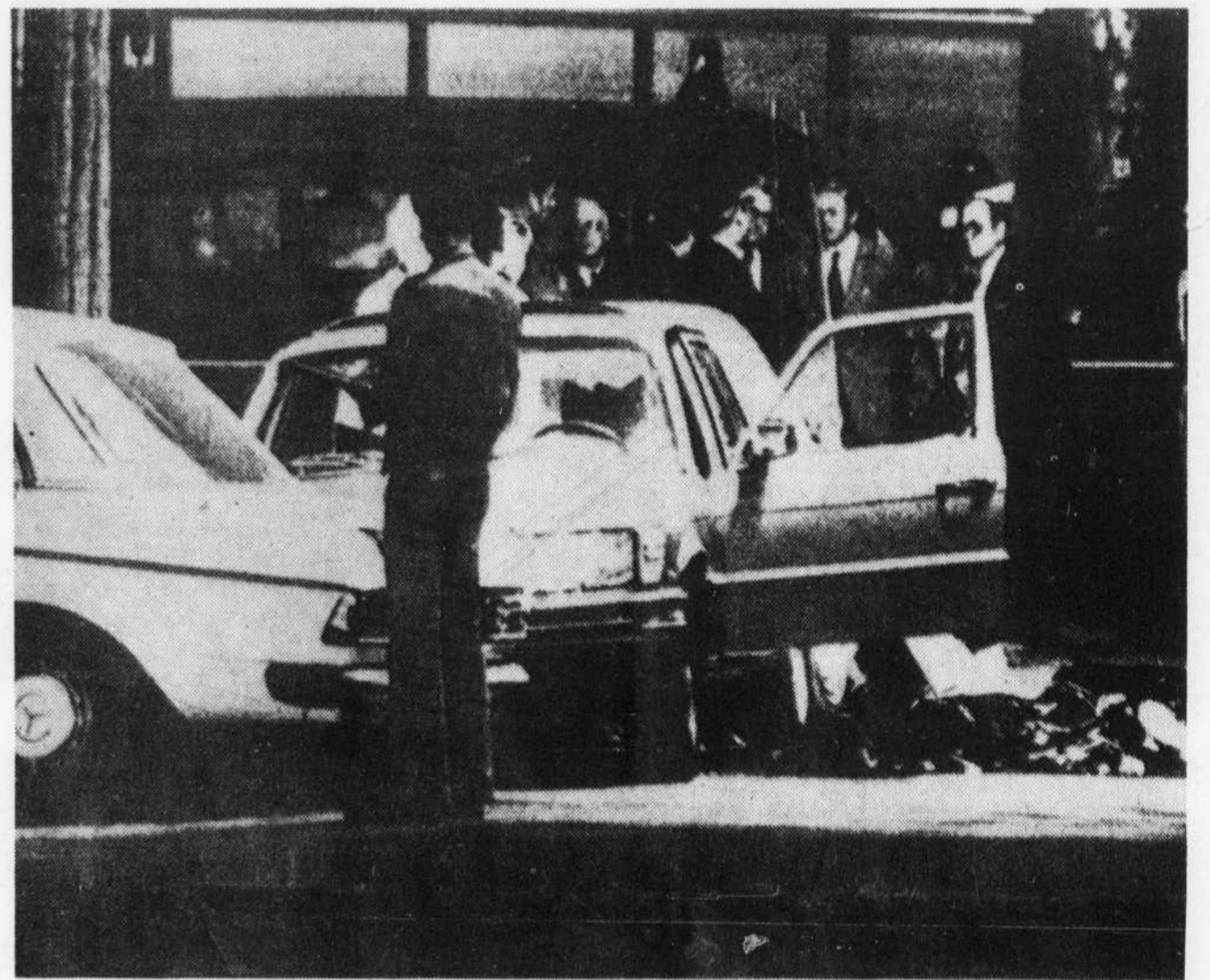
inscrire officiellement, tous les enfants que voudront bien leur envoyer les parents.

On peut se demander comment réagiront les commissions scolaires catholiques, qui se verront ainsi amputées de montants de subventions gouvernementales équivalents au nombre d'enfants qu'accueilleront illégalement dans leurs classes principaux et enseignants.

On peut se demander également combien de parents voudront en l'occurrence envoyer malgré tout leurs enfants à l'école anglaise.

Du côté anglo-catholique, la lutte se fait plus âpre parce que ce secteur a beaucoup plus à perdre que le secteur anglo-protestant. Ainsi, les enseignants anglo-catholiques, regroupés dans la Provincial Association of Catholic Teachers (PACT), estiment qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal (où enseignent 95% de leurs 4,500 professeurs), le nombre des inscriptions dans leurs écoles anglaises a accusé une baisse de 7% entre 1967 et 1975 et cette diminution atteindra, entre 1967 et 1985, 47% si l'on fait abstraction des effets de la loi 101 et 70% entre 1976 et 1980 si, au contraire, on tient compte des règlements de celle-ci.

Depuis longtemps en effet, le secteur anglo-catholique des commissions scolaires



Les cadavres de quatre victimes gisent à côté d'une des voitures mitraillées hier, à Cologne, par les cinq individus qui ont enlevé l'industriel ouest-allemand Hans-Martin Schleyer. Voir nos informations en page 11. (Téléphoto AP)

## M. Giguère veut un procès au Québec

OTTAWA (CP) — Appelés à comparaître devant des tribunaux ontariens dans les jours prochains, deux hommes d'affaires du Québec, le sénateur Louis Giguère et M. Gérard Filion exigent des procès en français, et ont ramené de ce fait la controverse sur la politique du gouvernement ontarien en matière de langue devant les tribunaux.

Le procureur du sénateur Giguère, Me Bruno Pateras, estime que si son client ne peut obtenir justice en français en Ontario, la cause devra être entendue en français au Québec.

Dans le cas de M. Gérard Filion, le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a déjà refusé un procès en français. M. Filion est accusé en même temps que 18 personnes et sociétés, de conspiration pour frauder le gouvernement dans une affaire de dragage. M. McMurtry a indiqué qu'il ne serait pas possible de porter des accusations distinct-

Voir page 6: Giguère

## au sommaire

- La pollution industrielle tient au manque de surveillance et à la vétusté des usines — page 2
- Montréal envisage d'ouvrir trois pavillons cet hiver à TdH — page 3
- Un fossé qui s'élargit: un éditorial de Claude Ryan
- L'entretien télévisé avec René Lévesque: un commentaire de Michel Roy
- Mandatés pour la prison: un bloc-notes de Georges Vigny — page 4

# L'OCDE apporte sa caution aux contrôles

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) souhaite que le Canada "envisage la possibilité de proroger, sous une forme révisée et moins contraignante, le programme d'action sur les prix et les revenus au-delà d'octobre 1977".

Apportant en quelque sorte sa caution au programme fédéral de contrôle des prix et des revenus, le rapport de l'OCDE sur la situation économique au Canada souligne que "l'examen des faits incline à penser que les activités de la Commission anti-inflation ont contribué à calmer l'ef-

fervescence, en particulier dans le domaine des salaires, et peut-être aussi dans celui des prix, aussi bien directement qu'indirectement, notamment en agissant sur les anticipations".

La recommandation de l'OCDE arrive quelque temps après que toutes les organisations de travailleurs, CTC en tête, aient rejeté toute forme de contrôle volontaire des revenus.

L'OCDE justifie sa recommandation par la situation de l'économie canadienne, que l'organisme estime plutôt mauvaise. L'OCDE ne pense pas que le

taux de croissance réel de l'économie dépassera 3% en 1977. "Cette prévision implique donc une montée du chômage, indique-t-on, dont le taux pourrait atteindre quelque 8% pour l'ensemble de l'année 1977".

Témoin du climat d'inquiétude qui s'est emparé des consommateurs canadiens, les ventes au détail demeurent faibles et la consommation privée ne devrait pas augmenter de plus de 3,5% cette année.

L'OCDE prétend par ailleurs qu'il faut s'attendre à des licenciements, particulièrement de travailleurs adultes de sexe

masculin.

Le ralentissement de l'économie canadienne n'empêchera cependant pas de nouvelles pressions sur les prix. L'OCDE souligne d'ailleurs que certaines hausses (aliments) sont hors du contrôle de la Commission anti-inflation. Tout en reconnaissant que la "quasi-stabilité fortuite des prix alimentaires a notablement contribué à freiner la hausse des prix à la consommation, le changement d'orientation de la politique économique canadienne, et les activités de la Commission anti-inflation, ont probablement joué un

rôle capital dans l'important ralentissement de la progression des salaires résultant de conventions collectives".

Le rapport souligne que le rythme de progression des gains moyens tombera de 12,5% en 1976 à 8 ou 9% cette année. Sur une base historique, entre 1970 et 1975, les gains horaires dans l'industrie avaient augmenté au rythme annuel de 10,9%, soit exactement 1% de plus qu'en Allemagne et 3,5% de plus qu'aux États-Unis.

L'OCDE semble craindre que la psychose inflationniste soit encore trop fraîche dans les mémoires canadiennes pour qu'on lève immédiatement, et totalement, toute forme de contrôle des revenus. Qui plus est, même si l'économie tourne au grand ralenti, "une action de relance, déclare l'OCDE, risquerait d'attiser les anticipations inflationnistes: "Elle serait inopportune si elle stimulait la consommation publique ou la consommation privée, composantes de la demande qui ont toutes deux augmenté rapidement au cours des dernières années". Quant à une action sur les investissements privés, elle pourrait s'avérer "inefficace". En 1977, ces investissements devraient croître de 8% en valeur absolue, donc représenter une baisse par rapport à 1976, compte tenu des effets de l'inflation.

L'OCDE émet par ailleurs une critique au programme anti-inflation: ce programme prévoit un réexamen de l'indexation au coût de la vie applicable à la deuxième année du contrat si le taux d'augmentation des prix dépasse l'objectif visé. L'OCDE s'étonne que le programme n'ait pas prévu de révision à la baisse alors que, comme on sait, dans la deuxième année de programme, l'augmentation du coût de la vie fut inférieure aux prévisions.

L'organisme international juge que les nombreux programmes fédéral et provinciaux de soutien de l'emploi manquent d'efficacité. L'OCDE souhaiterait que les gouvernements songent à une "réorgani-

Voir page 6: OCDE

# Lancement parfait pour Voyager-1

CAPE CANAVERAL, Floride (d'après AFP et Reuters) — Deux sondes américaines "Voyager" font route vers Jupiter et Saturne après le lancement parfaitement réussi, hier au centre spatial de Cap Kennedy, de "Voyager-1".

La sonde a été lancée à la minute prévue — 07h56 — avec une fusée Titan-Centaur. Celle-ci s'est ensuite séparée de Voyager-1 dont les mâts portant des appareils scientifiques se sont déployés correctement.

Ces opérations, selon un porte-parole de la NASA, se sont parfaitement déroulées. Lors du lancement de Voyager-2, le 20 août dernier, la sonde avait eu une panne momentanée de gyroscope et son bras portant les caméras de télévision ne s'était pas complètement déployé. Cet incident technique a été réparé par la suite.

Les deux fusées Voyager étaient déclarées en parfait état par les responsables de la mission près de deux heures après le lancement. Elles atteindront Jupiter dans deux ans et Saturne dans environ quatre ans.

Voyager-2, qui se trouve déjà à près de

9 millions de milles de la Terre, sera ensuite dirigée en principe vers Uranus et Neptune qu'elle "frôlera" en 1986 et 1989.

Les deux sondes étudieront notamment l'atmosphère des planètes survolées et la composition de ces corps ainsi que plusieurs satellites de Jupiter et de Saturne. Elles en prendront également des photos.

Elles pénétreront ensuite dans l'espace interstellaire, passant au large de la première étoile dans quelque 40,000 ans.

Les sondes ont également à bord des photos de la Terre et des enregistrements comprenant notamment un message du président Carter et des sons comme le tonnerre, le bruit de la pluie et des cris d'animaux. Ils sont destinés aux éventuelles civilisations inconnues de l'univers qui intercepteraient les sondes.

Voyager-1 a été lancée presque jour pour jour un an après l'atterrissage sur Mars de la seconde sonde "Viking". Les deux Viking continuent à envoyer des informations sur l'environnement de la planète rouge.

Le coût de la mission Voyager est estimé à \$400 millions. Il s'agit, pour les

prochaines années, du principal projet d'exploration rapprochée de notre espace avec le programme de la navette spatiale dont le premier vol opérationnel aura lieu en 1980.

Voyager-1 doit rattraper et dépasser Voyager-2 dans l'espace, pour parvenir le 5 mars 1979, quatre mois avant sa consœur, dans les parages de Jupiter, et le 12 novembre 1980, dans ceux de Saturne, avec neuf mois d'avance sur l'autre sonde.

La traditionnelle cérémonie indienne par laquelle les experts de la NASA et de l'Armée de l'air des États-Unis invoquent les cieux de se montrer cléments pour le lancement s'est déroulée samedi soir dans la bonne humeur. La cérémonie tire son origine des ennus qu'ont eus il y a 12 ans certains missiles Titan, menacés par la foudre au moment du décollage.

Les sondes Voyager sont les héritières des sondes Mariner et Viking envoyées vers Mercure, Vénus et Mars. Elles présentent une différence importante du fait qu'elles tirent leur énergie de l'atome, et non du soleil, en raison de leur éloigne-

ment immense de celui-ci.

La mission Voyager doit aider à mieux comprendre les origines de l'univers. En dépit de leur taille, on pense que Jupiter et Saturne sont en grande partie gazeux et de nature à fournir des indices sur la manière dont le système solaire s'est formé.

Les sondes Voyager transmettront les images des anneaux de Saturne et d'Uranus, ainsi que des données sur les rayons cosmiques, les particules à basses énergies, les champs magnétiques, les ondes ultraviolettes, les plasmas et les ondes de plasmas qui traversent l'espace interplanétaire.

"Nous pensons sérieusement atteindre Neptune", a déclaré le Dr Edward Stone, l'un des responsables des missions, après que les experts de la NASA eurent appris que tout l'équipement scientifique de Voyager-2 fonctionnait bien et qu'elle devrait pouvoir accomplir avec succès sa mission.

Voyager-2 se trouve maintenant à près de 14 millions de kilomètres de la Terre. Elle a été placée sous contrôle automatique

Voir page 6: Voyager-1

INTER-LOTO		TIRAGE: TIRAGE 191 2 sept. 1977		3 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 2 2 9 6 0 7 1 GAGNE \$50,000		6 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 1 4 7 8 4 8 2 GAGNE \$5,000	
1,361,976 billets vendus		10,796 gagnants en prix		11 BILLETS SE TERMINANT PAR 9 6 0 7 1 GAGNENT \$1,000		13 BILLETS SE TERMINANT PAR 7 8 4 8 2 GAGNENT \$1,000	
				1282 BILLETS SE TERMINANT PAR 0 7 1 GAGNENT \$50		1358 BILLETS SE TERMINANT PAR 4 8 2 GAGNENT \$50	
1 <sup>er</sup> NUMERO COMPLET 1 7 2 4 1 6 8 GAGNE \$250,000		4 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 2 3 6 1 3 7 8 GAGNE \$25,000		7 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 1 6 6 9 0 8 5 GAGNE \$5,000			
13 BILLETS SE TERMINANT PAR 2 4 1 6 8 GAGNENT \$1,000		11 BILLETS SE TERMINANT PAR 6 1 3 7 8 GAGNENT \$1,000		12 BILLETS SE TERMINANT PAR 6 9 0 8 5 GAGNENT \$1,000			
1348 BILLETS SE TERMINANT PAR 1 6 8 GAGNENT \$50		1348 BILLETS SE TERMINANT PAR 3 7 8 GAGNENT \$50		1276 BILLETS SE TERMINANT PAR 0 8 5 GAGNENT \$50			
2 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 2 2 4 1 7 6 0 GAGNE \$100,000		5 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 2 6 9 3 2 7 6 GAGNE \$25,000		8 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET 1 2 4 8 6 3 3 GAGNE \$5,000			
13 BILLETS SE TERMINANT PAR 4 1 7 6 0 GAGNENT \$1,000		13 BILLETS SE TERMINANT PAR 9 3 2 7 6 GAGNENT \$1,000		14 BILLETS SE TERMINANT PAR 4 8 6 3 3 GAGNENT \$1,000			
1354 BILLETS SE TERMINANT PAR 7 6 0 GAGNENT \$50		1368 BILLETS SE TERMINANT PAR 2 7 6 GAGNENT \$50		1354 BILLETS SE TERMINANT PAR 6 3 3 GAGNENT \$50			

# La pollution industrielle

# Manque de surveillance et vétusté des usines (Roy)

par Gilles Provost

Les deux principaux obstacles à la lutte contre la pollution industrielle au Québec sont, d'une part, le manque chronique de personnel aux Services de protection de l'Environnement (SPE) et, d'autre part, la vétusté de beaucoup d'entreprises québécoises, qui n'ont ni la technologie ni les moyens financiers requis pour enrayer la pollution, a affirmé au DEVOIR l'ingénieur Jean Roy, grand responsable de la lutte contre la pollution industrielle au sein des SPE.

Déjà, le rapport annuel des SPE en 1975-76 signalait que, faute de personnel suffisant, on n'avait pu répondre qu'à la moitié des plaintes, qu'on n'avait effectué que 60% des études de bruit industriel demandées par la Commission des accidents du travail et les syndicats, que l'on n'avait pu vérifier si les règlements étaient vraiment respectés, que l'on ne pouvait examiner sérieusement toutes les demandes de permis pour les nouvelles entreprises, etc.

«Les mêmes constatations sont toujours aussi vraies maintenant», reconnaît M. Roy. Il y a bien eu un certain accroissement des effectifs cette année mais les postes ne sont pas encore tous comblés et l'ampleur des tâches qu'on nous confie augmente encore bien plus vite que le personnel.

Si la loi sur la qualité de l'environnement était vraiment appliquée et si les entreprises demandaient autant de permis qu'elles le devraient, nous serions véritablement submergés, reconnaît-il.

Déjà, les demandes d'autorisation pour des travaux ou de nouvelles industries polluantes se multiplient grâce à la collaboration des autres mi-

nistères et à la publicité accrue dans les médias d'information. «Simplement l'an dernier, il nous a fallu examiner 329 projets de carrières et sablières, avec toutes les démarches et vérifications que cela implique...»

Evidemment, il a fallu mettre au point de nouvelles méthodes administratives et «tourner les coins ronds». Présentement, on ne vérifie à peu près jamais si les travaux réellement effectués sont conformes aux autorisations accordées. «On ne le fait que pour les gros projets», reconnaît M. Roy.

Autre exemple, les Services de protection de l'Environnement ont passé en revue plusieurs catégories d'industries qui pouvaient présenter un danger grave pour la santé des travailleurs: mercure, plomb, amiante, chlorure de vinyle, fondrières, textile, chantiers maritimes, aluminium, etc. Dans chaque cas, cela demande la présence de spécialistes qui évaluent tous les aspects techniques en cause... En plus, il faut jouer au pompier: visiter d'urgence une entreprise si un médecin détecte un cas possible d'empoisonnement, etc. Or, pour accomplir tout cela à la grandeur du Québec, on ne possède que 17 spécialistes et techniciens...

Ainsi, les SPE ont publié récemment une étude volumineuse sur les conditions de travail déplorables dans 110 fondrières du Québec. Cette étude a duré des années parce qu'on n'a pu y affecter qu'un ingénieur et un technicien!

Et encore, les suites à donner pour corriger la situation risquent de demander des années parce que l'on n'a pas encore réussi à publier le règlement qui devrait promulguer officiellement les normes de salubrité dans ces entreprises. Bien que ce ne soit pas la

seule raison du retard, il faut signaler ici que le contentieux des Services de protection de l'environnement ne compte que trois personnes!

Cette équipe minuscule doit mettre au point chaque projet de règlement avec tous les experts impliqués, doit émettre les directives, ordonnances et injonctions à l'intention des entreprises récalcitrantes, doit plaider des causes aussi complexes que l'affaire de la Canadian Copper où plusieurs ouvriers avaient été empoisonnés par l'arsine il y a deux ans, doit fournir les avis juridiques requis et doit même, très souvent, répondre aux questions des journalistes.

Surtout dans le domaine industriel, souligne M. Roy, il faut que les inspecteurs soient extrêmement qualifiés et spécialisés: ils doivent être familiers avec la technologie utilisée dans les diverses industries, ils doivent connaître les propriétés des produits employés, les normes applicables, les solutions de rechange, etc.

C'est d'ailleurs la complexité industrielle ainsi que le manque de personnel qui expliquent pourquoi le Québec n'a pas encore commencé à élaborer un règlement pour contrôler l'industrie chimique...

M. Roy reconnaît pourtant qu'il ne suffirait pas d'augmenter le personnel et de promulguer davantage de règlements pour régler tous les problèmes.

«Un des premiers problèmes que j'ai retenus notre attention est celui des pâtes et papiers, dit-il. Pourtant, cette industrie reste la plus polluante au Québec et, on ne note même aucune amélioration sensible depuis cinq ans environ. Bien plus, il n'y a même pas encore de règlement pour contrôler cette industrie et les

anciennes directives de la Régie des eaux ne sont pas respectées...»

Les cas des pâtes et papiers est un exemple parmi beaucoup d'autres d'une industrie désuète, très peu efficace et donc de moins en moins rentable, dit M. Roy. Les usines datent d'une époque où on ne se souciait pas de pollution ni du gaspillage des matières premières et de l'énergie. Aujourd'hui, ces usines ne peuvent plus affronter la concurrence étrangère et, à plus forte raison, elles ne peuvent faire face aux changements majeurs nécessaires pour enrayer la pollution.

La même ailleure, on s'aperçoit que «pollution égale vétusté», souligne M. Roy qui en conclut que la seule solution réside alors dans une action énergique de l'État pour moderniser des secteurs industriels complets de façon à les rendre à nouveau concurrentiels, en réglant accessoirement les problèmes de pollution.

Une telle approche coûte évidemment très cher, et M. Roy évalue à plusieurs milliards de dollars le coût de la dépollution industrielle québécoise. Coût qui, d'ailleurs, sera retrasmis tôt ou tard aux consommateurs...

Dans un contexte de dépression économique comme celui qu'on connaît présentement, M. Roy reconnaît que la lutte contre la pollution devient une question éminemment politique et les Services de protection de l'environnement sont souvent perçus comme des «trouble-fête» par les autres ministères soucieux de développement économique.

M. Roy souligne cependant que les relations s'améliorent à cet égard et que les divers ministères cherchent plutôt à mettre leurs efforts en com-

mun pour régler le problème de la pollution de front avec les autres difficultés.

Il a cité à ce sujet le cas des usines de béton bitumineux (asphalte) qui ont adopté très rapidement des normes antipollution très sévères quand le ministère des travaux publics a accepté de payer son asphalte plus cher lorsqu'elle provenait d'une usine qui respecte des maintenant les normes prévues pour 1980...

Au cours de la longue entrevue qu'il a accordée au DEVOIR, M. Roy est revenu à plusieurs reprises sur le problème de la lenteur de l'élaboration des règlements qui doivent préciser l'application de la loi sur la qualité de l'environnement.

Le mécanisme d'adoption de ces règlements est très complexe et il est toujours long de tenir compte des avis de tous les ministères dans des domaines très techniques. Pourtant, cette lenteur a aussi ses bons aspects, reconnaît-il, signalant de nombreux cas où on a évité des erreurs déplorables grâce à l'expérience acquise pendant les étapes nécessaires à l'adoption d'un règlement.

En pratique, dit M. Roy, les permis de construction pour les nouvelles entreprises sont basés sur les règlements en cours en préparation. Dans beaucoup de cas, on a pu ainsi confirmer que des normes sévères étaient parfaitement applicables sans frais majeur. Parfois, on s'est rendu compte qu'on avait oublié toutes sortes de détails ou de cas particuliers qui permettaient de contourner le but du règlement. Evidemment, il y a aussi eu des cas où on a découvert que les normes prévues initialement étaient inutilement sévères...

Le système du permis qui doit obtenir toute entreprise polluante avant de commencer à fonctionner augmente aussi fortement les pouvoirs des municipalités, souligne M. Roy. En effet, les Services de protection de l'environnement accordent un permis seulement lorsque les autorités municipales concernées se sont prononcées favorablement.

On a ainsi découvert que beaucoup de municipalités n'aiment pas prendre ce genre de responsabilités: elles préfèrent jouer à l'autruche et pouvoir s'en laver les mains si jamais les citoyens se mettaient ensuite à protester...

M. Roy souligne aussi l'ingratitude du public: «Dans la région de Tracy et Sorel, par exemple, nous avons obligé quatre ou cinq gros pollueurs à corriger la situation. Personne n'a semblé remarquer l'amélioration.

«Même chose pour les usines de béton bitumineux: on reçoit moins de plaintes mais personne ne nous a remercié...»

Finalement, M. Roy remar-

que avec une pointe de regret que la lutte contre la pollution est peu rentable dans l'opinion publique. «La population, dit-il, ne remarque notre travail que quand cela va mal. Par contre, si nous réussissons à prévenir des problèmes, personne ne le remarque.»

«Finalement, je me demande si nous ne sommes pas trop efficaces, dit-il avec ironie. On se fend tellement en quatre pour régler les gros problèmes malgré les ressources très limitées dont nous disposons que les crises vraiment graves ne surviennent jamais. Au bout du compte, nous restons toujours une poignée pour tout faire et personne ne sent le besoin d'améliorer la situation...»

Malgré tout, M. Roy fonde manifestement beaucoup d'espoir sur la combativité du ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger. «Nous avons justifié chacun des postes que nous demandons en fonction des tâches à accomplir et j'espère que le gouvernement du Québec va enfin prendre la protection de l'environnement au sérieux.»



Chargé d'enrayer la pollution industrielle au Québec, M. Jean Roy a fait le point de la situation actuelle au cours d'une longue entrevue qu'il accordait au DEVOIR. (Photo Jacques Grenier)

# «Ottawa Today» devient le premier quotidien du matin de la capitale

OTTAWA (PC) — C'est dans l'enthousiasme que 25 journalistes se sont attelés hier soir à la rude tâche de préparer le premier numéro d'Ottawa Today, nouveau quotidien du matin qui va tenter de se faire une place au soleil dans la capitale fédérale à compter de ce matin.

Il adoptera, aux dires de ses fondateurs, un ton quelque peu «frondeur». Le premier numéro, tiré à 50,000 exemplaires, comportera 128 pages et «quelques petites exclusivités qui vont surprendre nos amis», de prédire le directeur, M. Charles King.

«Ottawa Today» sera l'unique quotidien du matin à Ottawa et le premier nouveau journal à paraître dans la capitale depuis 50 ans. A l'échelle nationale, c'est une entreprise assez rare en ce sens que le nouveau quotidien va tenter de se tailler une place dans une région déjà desservie par plusieurs quotidiens locaux et quelques autres venus de Montréal et de Toronto.

La population de la région d'Ottawa-Hull compte 600,000 âmes. Elle dispose de deux quotidiens de langue anglaise, The Citizen et The Journal, et d'un autre de langue française, Le Droit, tous paraissant l'après-midi. De plus, on y trouve aussi des quotidiens du

matin dans les deux langues, venus de Montréal et de Toronto.

Il n'y aura pas de livraison à domicile. Le public pourra se le procurer dans des boîtes installées à 700 coins de rues et dans 300 magasins.

Pour célébrer l'événement, le National Press Club a organisé une grande soirée.

Les 25 journalistes qui forment la rédaction travaillent d'arrache-pied depuis jeudi pour préparer le premier numéro. Le personnel ne compte pas de messager. Chacun des rédacteurs, à tour de rôle, remplira les tâches normalement dévolues à ce genre de fonction. Ainsi, dimanche soir, c'est le rédacteur-en-chef, M. Lindsay Cryser, ex-rédacteur-en-chef de The Gazette, de Montréal, qui est allé à la cafétéria du coin chercher du café pour tout le monde.

Le journal sera imprimé sur les presses du quotidien de langue française, Le Droit. Aussitôt le journal sorti des presses, les rédacteurs vont eux-mêmes courir remplir les 700 boîtes publiques.

Normalement, le Ottawa Today tirera à 30,000 exemplaires et comptera un

minimum de 48 pages. De format tabloïd, le premier numéro est composé à 70% de publicité et 30% de nouvelles ou autres textes rédactionnels. Par la suite, la direction compte réduire l'espace publicitaire à 60% laissant ainsi 40% de l'espace aux nouvelles et articles de toutes sortes.

Mais, dès ce matin le nouveau-né aura à affronter la concurrence de The Journal, qui a installé de nouvelles boîtes aux arrêts des autobus, devant la boîte du Ottawa Today.

**en librairie**

**L'Ere d'Emerec**

ou la communication audio-scripte-visuelle à l'heure des self media

**Jean Cloutier**

l'homme d'aujourd'hui et la communication

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tél. 343-6321

# des quatre coins du PAYS

## Un appui moral

Le Solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, a apporté en fin de semaine un appui moral à M. Gérard Filion, qui doit subir son procès sous peu sous une accusation de complot pour frauder le gouvernement, et qui réclame que justice lui soit faite en français. M. Fox a souligné qu'il était «fondamental qu'un citoyen faisant face à une accusation criminelle, une accusation qui pourrait le priver de sa liberté, ait le droit de subir son procès dans la langue officielle de son choix». Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a déjà précisé de son côté que le gouvernement fédéral devait amender le code criminel avant que sa province puisse faire des procès en français devant la Cour suprême. La loi ontarienne ne permet des procès en français que devant certains tribunaux, et seulement dans certaines régions de la province.

## Campagne anti-syndicale

La présidente du Syndicat canadien de la fonction publique, Mme Grace Hartman, a affirmé hier que les hommes politiques et le monde des affaires s'attaquaient au mouvement syndical pour tenter de dissuader les travailleurs non syndiqués de se joindre à un syndicat. A son avis, cette «campagne» anti-syndicale est à l'origine de législations restreignant nos syndicats, y compris le blocage des salaires. Les hausses de salaires, a-t-elle rappelé, plafonnent à 4% ou 5% par année tandis que l'indice du coût de la vie augmente à un rythme annuel de 10% environ. Les syndicats, poursuit Mme Hartman, doivent continuellement réfuter les

affirmations selon lesquelles la main-d'oeuvre canadienne est trop coûteuse et moins productive. Selon Mme Hartman, le Canada vient au sixième rang pour le nombre de grèves parmi les pays industrialisés.

## A l'aide des Inuit

Un promoteur immobilier de Toronto a l'intention de lancer une campagne de souscription en vue de venir en aide aux Inuit du Québec qui s'opposent à la loi 101 régissant l'usage du français. M. Cam Milani s'est entretenu, dit-il, avec le président de l'Association des Inuit du nord québécois, M. Charles Watt, d'une campagne de souscription pour recueillir les fonds destinés à la loi 101 à l'examen d'un tribunal. M. Watt, affirme M. Milani, est intéressé à l'idée, et en parlera aux membres de son association. M. Milani, qui se dit préoccupé au plus haut point par les problèmes qui existent au Québec, estime qu'il a une obligation morale envers son pays. Des hommes d'affaires de Toronto seraient prêts à verser \$60,000, a révélé M. Milani, qui se propose de constituer des groupes à travers le pays dès cette semaine afin de lancer la campagne de souscription. Il demandera \$1 par adulte et 25 cents par écolier.

## Recrutement d'espions

Le régime tchécoslovaque tente d'obtenir des millions de dollars auprès de réfugiés installés au Canada et d'en faire des espions. C'est ce que prétend M. Jaromir Stribny, président de la section d'Edmonton de l'Association nationale tchécoslovaque du Canada. M. Stribny a adressé la semaine dernière une lettre au ministre des Affaires extérieures, M. Donald Jamieson, pour l'aviser que de récents règlements tchécoslovaques touchant les «émigrants illégaux» visent de toute évidence à mettre sur pied un réseau d'espionnage au Canada. Depuis 1968, quelque 10,000 Tchécoslovaques se sont réfugiés au Canada. La plupart d'entre eux sont devenus citoyens canadiens, mais le régime de Prague les considère toujours comme des citoyens tchécoslovaques et a même condamné certains d'entre eux par contumace pour avoir quitté leur pays. Or ces réfugiés seraient maintenant appelés à régulariser leur statut en tant que Tchécoslovaques vivant à l'étranger, en versant d'importantes sommes d'argent, en dollars canadiens, et en s'engageant à se comporter «comme des citoyens de la République socialiste tchécoslovaque». Cela signifie, estime M. Stribny, que même à titre de citoyen canadien, je serais obligé de remettre aux agents du gouvernement de Prague toute information qu'ils pourraient exiger de moi.

## La paille et la poutre

Les provinces anglophones auraient intérêt à faire leur autocritique avant de critiquer le Québec. C'est le conseil qu'a donné en fin de semaine le nouveau commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden. Sur les ondes d'une station de radio de Toronto, M. Yalden a rappelé que le Québec avait été la seule province du Canada à offrir, au cours des 110 dernières années, des services gouvernementaux bilingues. Et même avec la Charte du français, a souligné M. Yalden, «je serais très surpris que la situation change». M. Yalden a déclaré qu'il voulait attendre que le gouvernement mette en application la loi 101 avant de le commenter. Mon rôle, a-t-il déclaré, n'est pas de «mitriller les lois provinciales».

## Mutinerie: 13 blessés

Les gardes de la prison à sécurité maximum de Dorchester, en Nouvelle-Ecosse, ont ouvert le feu dimanche en soirée sur un groupe de détenus qui refusaient d'obéir aux ordres. Treize détenus ont été blessés légèrement. Le directeur adjoint du pénitencier, M. Tom Epp, a précisé que les gardes avaient tiré des cartouches chargées de chevrotine, et que les détenus se trouvaient assez loin, de sorte que les blessures infligées ont été légères. On ignore combien de coups ont été tirés. La GRC et le Service canadien des pénitenciers ont ouvert une enquête sur cet incident. Les détenus, semble-t-il, refusaient de regagner leurs cellules après une période d'exercices dans la cour de l'institution.

## Campagne métrique

Le gouvernement ontarien a consacré \$100,000 depuis une semaine à une campagne de publicité pour faire connaître les changements qui ont été apportés aux panneaux de signalisation routière à la suite de la conversion au système métrique. Ces changements entreront en vigueur aujourd'hui. Plus de deux millions de dépliants ont été imprimés et seront distribués aux automobilistes pour les informer de ces changements.

# télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2	
11:00	Sesame Street
12:00	The Bob McLean Show
12:55	CBF News
1:00	Fract
1:30	Hoe Hoe Hoe
2:00	Ryan's Hope
2:30	The Edge of Night
3:00	30 from Vancouver
3:30	Celebrity Cooks
4:00	T.B.A.
4:30	Pencil Box
5:00	Newscast - New sounds
5:30	All in the family
6:00	The City at Six
6:30	T.B.A.
7:00	Lavergne and Shirley
7:30	The Wolfman Jack Show
8:00	Double feature
8:30	Part I - "Miss Robin Hood" (Comédie 52)
9:00	Part II - "The Queen of Spades" (drame 48)
11:00	The National
11:20	The Jerry Davidson Show
11:30	The City Tonight
11:40	Cine-Six
11:50	"The War Lover" (drame 1962)
1:45	Station Closing

# CFCF 12

6:00	University of the Air
6:30	Karen's Yoga
7:00	Canada A.M.
9:00	Roomer Room
9:30	The Community
10:00	Ed Allen
10:30	The Jerry Davidson Show
11:00	The Art of Cooking
11:30	Rocky Robinson
12:00	The Flinton
12:30	First Impressions
1:00	Definition
1:30	McGowan and Co.
2:00	Alan Hamel
2:30	Another World
4:00	The Pink Panther
5:00	The Spy Who Loved Me
6:00	Pulse
7:00	The Jeffersons
7:30	Billy Graham Crusade
8:30	Washington: Behind Close Doors
11:00	The CTV National News
11:21	Pulse
11:30	The Twelve Midnight Movie
12:00	"Happy Ending" (drame 70)

# RADIO-QUÉBEC 17

19:30	Paul et Virginie
20:00	Aller Hop - "Squash, hand-ball et raquet-ball"
20:30	Honnis sont qui mal y mange: "Beau bon, pas cher..."
21:00	Déjà demain: "La religion: une naissance..."
21:30	Dix enfants au soleil
22:00	Prête-moi ta place: "L'amour"
10:00	The Friendly Giant
10:15	Mon ami
10:30	M. Dressup

# cinéma

ATWATER 1:	Niveau métré Alexis Nihon 925-4246 "Smoky and the bandit" 1.30, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25
ATWATER 2:	Niveau métré Alexis Nihon 925-3313 "Slaphop" 7.20, 9.40
AVENUE:	1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Fire Sales" 7.00, 9.00
BEAVER:	5117 Avenue du Parc 844-1932 "Love Games" 12.00, 2.55, 5.45, 8.35 et "Tazé Jane & Roy & Chees" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00
BERRI:	1280 St-Denis 288-2111 "Crash" 2.55, 6.25, 9.55 et "On appelle Trintia" 1.00, 3.30, 6.00
BONAVENTURE:	1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Star wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15 (Salle II) "The Naughty Victorians" from 10.30 a.m. et "The Story of 'O'" from 11.00
CARREFOUR:	318 St-Catherine O. 866-8057 "The other side of the midnight" 2.00, 5.15, 8.15
CHAMPLAIN:	1816 St-Catherine E. 524-1885 (Salle I) "Demon" 2.50, 6.20, 9.50 et "Impossible pas français" 1.10, 4.35, 8.05 (Salle II) "Hockey" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30
CINEMA LONGUEUIL:	1 Place Longueuil 677-7933 "King Kong" 7.00 et "Le coureur de Marathon" 9.15
CLAREMONT:	5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Slightly pregnant man" 7.25, 9.05
CINEMA 76:	ART: 3180 Bélanger E. 722-0032 "Zardos" 7.30 et "Le fantôme du Paradis" 9.25
LA CONVENTUM:	1237 Sanguinet 843-3460
CÔTE-DES-NEIGES:	735-5527 (Salle I) "Cannonball" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15
CREMAZIE:	8610 St-Denis 388-4210 "Rocky" 7.30, 9.30
COMPLEXE DESJARDINS:	(Salle I) "L'empire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15 (Salle II) "L'empire des sens" 1.30, 3.30, 5.30, 7.35, 9.40 (Salle III) "L'ombre des chaux teaux" 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55 (Salle IV) "Cousin, cousin" 1.20, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20
DAUPHIN:	2396 Beaubonne E. 721-6060 (Salle Ressort) "L'homme qui aimait les femmes" 7.30, 9.45 (Salle McLaren) "Casanova" 8.00
ELYSEE:	35 Milton O. 842-6053 (Salle Ressort) "L'arbre de Guernica" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "La grande bourgeoisie" 7.00, 9.30
KENT:	610 Sherbrooke O. 488-9707 "Herbie goes to Monte Carlo" 6.45, 8.45
LOEWS:	(Salle I) "The Spy Who Loved Me" 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00 (Salle II) "Rituals" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle III) "Greatest lighting" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25 (Salle IV) "One on One" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05 (Salle V) "Outlaw Blues" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
Majestic:	3166 Henri-Bourassa 381-6116 "L'arnaque" 9.20 et "L'autre versant de la montagne" 7.30

# sur scène

Hier, Jeudi:	Salvatore Adamo
THEATRE (St-Sophie de Lacorne):	886-8024 "Amour j'effouffe amour-rire" de Luis leclerc de Silva, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 21 h00. Relâche: dim.
LE CONVENTUM 1237 Sanguinet 843-3360	Relâche.
LA FENÊTRE (L'ancienne Lorette) (418) 872-1424	"Interdit au public" de Jean Marsan tous les soirs 21 h00. Relâche: lundi.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE 1200	russe 866-1984. Relâche.
PATRIOTE DE STE-AGATHE (819) 326-2665	Relâche.
Yvon Deschamps:	SALLE WILFRID-Pelletier Mardi: Luciano Favartoli, tenor. Mercredi: Galo bénéficie al

MERCER 4360 St-Catherine E. 524-6224	"Crash" 6.25, 9.50, et "On l'appelle Trintia" 8.00
MONKLAND 5505 Monkland 489-2579	"Rocky" 1.00, 3.10, 5.10 et "Scorpio" 3 h 05, 7 h 20
OUTREMENT 1248 Bernard O. 277-4245 Mardi:	"Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" 7 h 00. "La Classe ouvrière et au paradis" 9 h 30. Mercredi: "Le perses" 7 h 00. "Citizen Kane" 9 h 30. Jeudi: "The Devil is a Woman" 7 h 00, "Le Limier" 9 h 00, 9.30
PARHSEN 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Le	matin" 1 h 40, 2 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 (Salle II) "Un pont trop loin" 2.00, 5.15, 8.30 (Salle III) "La donneuse" 2.35, 6.00 et "Les allongées" 1.00, 4.25, 7.50 (Salle IV) "Dimanche Noir" 1 h 20, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15 (Salle V) "Harold et Maude" 2.45, 6.15, 9.45 et "Jonathan le goéland" 1.00, 4.30, 8.00
PLACE DU CANADA Hôtel Champlain 861-	4255 "In the realm of senses" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VILLE-MARIE (Grand cinéma) "New	York, New York" 12.15, 3.00, 5.50, 8.35
PLACE VILLE-MARIE (Petit cinéma)	"Breaking Training" 12.40, 2.45, 4.50, 7.00, 9.05
PUSSEYCAT 4015 St-Laurent 845-5215 "Naked	afternoon" 12.00, 2.45, 5.30, 8.20 et "Relatives are coming" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50
SEVILLE 2155 Ste-Catherine 932-1189 Mardi:	"Network" 7 h 15. "Cries and Whispers" 9 h 30. Mercredi: "The Seven-Per cent solution" 7 h 15. "Slaphop" 9 h 30, 25.00
SNOWDEN 6225 Decarie 842-1322 "Orca" 7 h	15, 9.30
ST-DENIS 1584 St-Denis 849-4211 (Salle I) "Un	homme" 2.25, 6.00, 9.30 et "La main gauche de la loi" (Salle II) "L'arnaque" 12 h 15, 7 h 40, 9 h 25. "L'odyssée du Hindenburg" 2 h 34, 7 h 08. (Salle III) "Orange mécanique" 1.25, 3.50, 6.15, 8.45
VAN HORNÉ Côte-des-Neiges 731-8243 "The	Resurrection" 1.15, 3.45, 6.15, 8.35
VERDIN 1381 Wellington 769-2992 "Rocky"	7.45. "Les requins" 6.00, 9.50
VILLERAY 8042 St-Denis 389-5577 "Demon"	6.00, 9.25 "Impossible pas français" 7.40
WESTMOUNT SQUARE 1 Westmount 931-1477	"The spy who loved me" 12.45, 2.45, 4.50, 7.00, 9.00
YORK 1497 Ste-Catherine 937-8978 "A Bridge	too far" 2.00, 5.30, 8.45

THEATRE DES P
---------------

## La Caisse populaire offre \$200,000 aux ravisseurs de Marion

SHERBROOKE (d'après CP) — Un message comportant une offre de \$200,000 pour que ses ravisseurs libèrent sain et sauf M. Charles Marion, a été diffusé hier sur les ondes de la station CKSH-TV.

La Caisse populaire de Sherbrooke-est, où M. Marion occupait le poste de gérant du crédit jusqu'au moment de son enlèvement le 6 août dernier, a demandé aux ravisseurs de faire parvenir une note ou la signature du disparu apparaissant sept fois, comme preuve qu'il était toujours vivant.

Le message, d'une durée de cinq minutes et émis pour la première fois dimanche, sera répété si les ravisseurs n'y donnent pas suite. On y dit que le paiement serait "conforme aux termes particuliers du code suggéré" dans des notes de rançon reçues auparavant.

Les ravisseurs avaient exigé \$1 million pour libérer leur otage, enlevé à son chalet de Stoke, dans la région de Sherbrooke, il y a maintenant un mois.

Vendredi dernier, un message était livré à la Caisse populaire, les ravisseurs mettant ainsi fin à un silence de 22 jours. La police n'a pas voulu divulguer le contenu de la note, précisant même qu'un second message reçu à peu près en même temps pouvait être considéré comme provenant de farceurs.

Le paiement de la rançon serait effectué par l'entremise de deux intermédiaires, dont le journaliste Normand Maltais, de CKSH-TV. L'autre personne aurait décliné une participation pour raison de maladie, ce qui est expliqué aux ravisseurs dans le message en leur demandant de bien vouloir nommer un autre intermédiaire.

## Montréal envisage d'ouvrir trois pavillons dès cet hiver à TdH

par André Tradif

La saison 1977 aura été, semble-t-il, "l'année des retrouvailles" pour des centaines de milliers de personnes, qui se sont rendues visiter Terre des Hommes 10 ans après l'Exposition universelle de 1967.

"Un sonage nous a révélé que des visiteurs qui n'étaient pas venus ici depuis quelques années et même depuis Expo 67, sont revenus cette année dans la crainte qu'elle ne ferme à tout jamais", a dit hier un porte-parole de TdH, pour expliquer un taux de fréquentation supérieure de 16% à l'an dernier et de plus de 20% sur l'année 1975.

Avant que les portes de TdH et de la Ronde n'ouvrent pour la dernière fois cette année, hier, par une pluieuse fête du Travail, quelque 3,897,578 personnes en avaient franchi les tourniquets, contre 3,376,573 en 1976 et 3,135,000 l'année précédente. Ainsi, y compris les plus de 52 millions d'Expo 67, l'emplacement aura

attiré plus de 104 millions de visiteurs en 11 ans.

"Nous croyons que la saison 1977 a été extraordinaire à comparer à l'an dernier" dit Mlle Yvette Delisle, du service de presse de TdH. Elle explique que les Jeux olympiques ont provoqué au moins 200,000 visites additionnelles l'an dernier, quand la Ronde a été ouverte 17 jours de plus que cette année et TdH huit jours de plus.

"Nous aurions pu atteindre facilement les quatre millions de visiteurs n'eût été un départ tardif attribuable à la lenteur des négociations avec le gouvernement provincial, ainsi qu'à une journée perdue, mercredi dernier, en raison d'un débrayage des cols bleus de la ville de Montréal."

Le succès de cette année aurait incité les autorités municipales non seulement à faire des projets pour l'avenir de TdH ("la question de sa fermeture ne se pose même plus", dit Mlle Delisle), mais également à en ouvrir certaines sections du

rant l'hiver.

Un pas dans cette direction a été franchi l'hiver dernier par l'aménagement d'une vaste patinoire publique sur le Bassin olympique et de plusieurs pistes de ski de randonnée et de raquette sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

"Ces activités hivernales, précise Mlle Delisle, seraient non seulement élargies, mais il est même question d'ouvrir, dès cet hiver, au moins trois pavillons, soit ceux de la France et de la Grèce ainsi que la Maison du Québec. On peut donc parler de demi-sommeil pour TdH."

L'affluence aurait également posé sérieusement le problème du stationnement. Pour l'an prochain, on se propose d'utiliser certains terrains de stationnement en bordure de stations de métro, fort peu utilisés durant les fins de semaine, ainsi que celui voisin de l'auto-route Bonaventure. De cet endroit, qui a servi d'aéroport expérimental durant quelques années, un service d'autobus spécial amènerait les visiteurs jusqu'aux

guichets d'entrée, tout comme en 1967.

C'est la Maison du Québec qui aura vraisemblablement décroché cette année le titre de pavillon le plus fréquenté. Quelque 269,608 l'avaient en effet visité le 29 août dernier, contre 268,947 visiteurs à Cinéma 360°, 186,951 au Pavillon promenade et 157,228 au Village d'autrefois. L'an dernier, le pavillon du Mexique avait remporté la palme avec 283,576 visiteurs, suivi de celui de la Suisse (aujourd'hui Maison du Québec) avec 247,667.

"Le nombre de visiteurs à Cinéma 360° est quand même assez étonnant, car on y présente le même film depuis 1967. Quant au Village d'autrefois, voilà également une surprise agréable", note Mlle Delisle.

Trois raisons, précise-t-elle, expliquent le succès de la saison.

"Il y a d'abord eu l'excellente publicité. Notre sondage, réalisé en août, a révélé que 57% des visiteurs avaient été attirés par la publicité, à comparer à seulement 8% l'an dernier. Il faut aussi noter l'appui enthousiaste et positif des médias d'information, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour appuyer ceux du personnel de TdH et de la Ronde. Enfin, l'intérêt était sûrement là puisque 89% des personnes interrogées ont dit avoir aimé leur visite."

"La promotion, y compris les laissez-passer remis par l'Office des autoroutes et les Caisse populaires, n'a pas non plus nui à ce succès, mais il est à souligner que la publicité n'a joué que d'un budget à peine supérieur à celui de l'an dernier. D'ailleurs, malgré l'inflation,

Voir page 6: TdH

## L'hôpital Rosemont: une victoire des citoyens

par Marie Laurier

La décision du ministre des Affaires sociales de conserver la vocation actuelle du petit hôpital Rosemont met certes un terme à trois ans d'insécurité parmi le personnel, la direction, et le Conseil d'administration et les usagers de ce centre hospitalier qui dispense des soins de courte durée.

Mais elle incarne avant tout, selon la directrice de l'hôpital, Mme Juliette Pilon-Bailly, la victoire des citoyens de ce quartier. Avec une patience et une détermination qui ne se sont jamais démenties depuis la menace de la fermeture de l'hôpital, rappelle Mme Pilon-Bailly, le Comité des citoyens pour la survie de l'hôpital Rosemont, sous l'égide de M. Gilles Faucher, a établi auprès des autorités, en faisant une preuve extrêmement bien étayée, que l'institution de 43 lits était essentielle à la communauté.

C'est en décembre 1974 que le ministre des Affaires sociales de l'époque, M. Claude Forget, décidait de fermer l'hôpital

le 1er avril 1975, sous prétexte "qu'il fallait rationaliser les ressources en place et que la fermeture s'accompagnerait de l'ouverture d'un Centre local de services communautaires".

Cette nouvelle allait semer la consternation parmi les citoyens qui ne tardèrent pas à organiser une patiente contestation pour convaincre les autorités de réviser leur décision. Cette contestation s'est alors manifestée par des mémoires, des assemblées publiques d'information, des rencontres avec des députés et des ministres, de même qu'avec le premier ministre lui-même, M. Robert Bourassa. Ce dernier parla alors non pas de fermeture mais de "changement de vocation pour l'hôpital". Entre ces palabres, le Comité de lutte pour la survie de l'hôpital réussissait à recueillir une pétition portant 22,000 signatures pour réclamer le maintien de la vocation traditionnelle de l'institution.

Au mois de février dernier, le nouveau ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, prenait le dossier en main et effectuait une visite à l'hôpital Rosemont,

en compagnie du député de Gouin, le ministre Rodrigue Tremblay, promettant alors de faire connaître sa réponse dans les meilleurs délais.

Entre-temps, il réclamait personnellement de la Corporation professionnelle des médecins une évaluation de la qualité des soins à cet hôpital, ce qui fut fait au mois de mai.

Et le 22 août dernier, le docteur Lazure reconnaissait enfin officiellement "le rôle indispensable de l'hôpital Rosemont pour les soins de courte durée" et apprenait au Conseil d'administration sa décision de le conserver dans sa vocation actuelle. La lettre de M. Lazure n'a pas encore été rendue publique et elle sera au cours de la prochaine réunion du Conseil d'administration présidé par Me René Roy, d'ici quelques jours.

La directrice générale de l'hôpital Rosemont, Mme Pilon-Bailly se réjouit évidemment de la tournure des événements. Dans une entrevue téléphonique, elle confiait hier au DEVOIR qu'elle "attribue la décision du MAS aux citoyens eux-

mêmes, à la pression intelligente et polie qu'ils ont exercée auprès des autorités".

"Cette victoire de la population, a-t-elle ajoutée, peut être marquée d'une pierre blanche." Elle vient de faire la preuve qu'une lutte peut être menée et gagnée sans rien fracasser, à condition qu'elle soit faite avec patience et compétence.

L'histoire de ce comité de citoyens n'est pas finie. Il reste vigilant et alerte et sans doute prêt à entreprendre d'autres batailles, au nom de la qualité de vie des citoyens."

Notre interlocutrice rend également hommage au personnel de l'hôpital, quel-

Voir page 6: Rosemont

## Le CTC compte sensibiliser le public au "cancer" du chômage

Les leaders syndicaux du Canada ont célébré la Fête du travail en critiquant les gouvernements et l'industrie.

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a souligné l'indifférence qu'affichent les gouvernements envers le chômage.

Selon M. Morris, il incombe donc aux syndicats de rappeler aux Canadiens les conséquences que peut avoir sur eux ce "cancer".

C'est pourquoi le CTC s'efforcera de renseigner le public sur les problèmes créés par le manque d'emplois.

La présidente du Syndicat canadien de la fonction publique, Mme Grace Hartman, a affirmé que les hommes politiques

et les hommes d'affaires ont dénigré les syndicats dans le but de décourager les travailleurs à y adhérer.

Prenant la parole hier au cours d'un dîner-causerie auquel assistaient les leaders syndicaux et qui se tenait à la Canadian National Exhibition (exposition torontoise), Mme Hartman a ajouté que l'attaque contre les syndicats a même pris la forme d'une législation anti-syndicale: les contrôles fédéraux sur les salaires.

Les hausses salariales ont été restreintes à quatre ou cinq pour cent annuellement, a-t-elle dit, tandis que l'indice des prix à la consommation monte à un taux annuel approchant 10 pour cent.

Les syndicats doivent rejeter les accusations selon lesquelles les travailleurs sont les responsables, à cause des grèves, de la baisse de compétitivité des produits fabriqués au Canada.

Pour ce qui est des grèves, le Canada vient en sixième position par rapport aux autres pays industrialisés.

"Le vrai problème, c'est que les grèves durent plus longtemps au Canada et cela devrait être un message pour le gouvernement, a-t-elle dit. Du 1er janvier au 30 avril de cette année, le temps perdu à cause du chômage a été 70 fois plus élevé

que le temps perdu à cause des grèves."

De son côté, le président de l'Alliance de la fonction publique, M.A.I. Stewart, a averti les syndiqués qu'ils pouvaient s'attendre à voir contester au cours des mois à venir une grande partie des gains enregistrés par le passé.

Dans son message adressé aux membres de l'Alliance, tous des fonctionnaires fédéraux, M. Stewart a indiqué que ces derniers devront se battre pour conserver les avantages sociaux comme le régime de retraite indexé au coût de la vie.

Les contrôles fédéraux ainsi que la nouvelle tendance du gouvernement fédéral d'avoir recours à des compagnies privées pour effectuer des travaux pouvant être faits par des fonctionnaires menacent également les syndiqués, a ajouté M. Stewart.

Des milliers de syndicalistes ont pris part à la parade annuelle de la Fête du travail à Toronto.

Le thème du défilé, organisé par le Conseil du travail du Toronto métropolitain: Plein emploi sans contrôles.

Entre-temps, à Hamilton, le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, a participé à une émission radiophonique à laquelle assistaient également une centaine de représentants syndicaux.

**ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS**

**SESSION AUTOMNE COURS DE POTERIE**

Initiation à la céramique  
Tournage - Façonnage  
Technologie des Glacures

Prof.: Monique Giard, Marie-Josée Jean  
Maurice Achard, Alain Guibeault

**COURS DE BATIK**

Prof.: André Gauvreau

**COURS DE PEINTURE SUR SOIE**

Prof.: Claire Sarrazin

**COURS D'ÉMAIL SUR CUIVRE**

Prof.: Madeleine Chagnon

**DÉBUT DES COURS: 19 septembre 1977**

**INSCRIPTION IMMÉDIATE**

**ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS**

433 est, rue Notre-Dame  
Vieux-Montréal, Qué.  
844-6253 - 844-6165

Permis de culture personnelle No. 330516

## L'incendie de Montréal-Nord: la police tient un suspect

Un porte-parole du service de police de la Communauté urbaine de Montréal a révélé hier qu'elle détenait un jeune homme âgé de 19 ans, afin de le questionner au sujet d'un incendie qui a détruit, dans la nuit de samedi à dimanche, la moitié des 70 appartements d'un immeuble appartements de Montréal-Nord.

Les policiers croient que l'incendie a été allumé à l'aide d'un cocktail Molotov. Le jeune homme, qui souffre de brûlures au visage, au dos et aux mains, a été arrêté dans un hôpital où il s'était présenté pour y recevoir des soins, a précisé le porte-parole.

**Institut Culinaire Henri Bernard**

PERMIS D'ENSEIGNEMENT DE CULTURE PERSONNELLE

**Cours de Fine Cuisine familiale**

Professeur: Henri Bernard

En 9 semaines;  
1 fois par semaine.  
débutant, au choix:  
7 - 8 - 14 - 15 septembre

Inscription après la 1ère leçon

**PROSPECTUS, RESERVATIONS 843-6481**

2015 DE LA MONTAGNE # 610 - MONTRÉAL

# FAITES VITE!

**LA LOTO CANADA D'ÉTÉ VOUS OFFRE DES PRIX BEAUX ET CHAUDS!**

**12 prix de \$1 MILLION  
8 prix de \$100 000  
jusqu'à 150 000 prix offerts**

Avec vous, nous participons aux Jeux du Commonwealth.

**\$ MILLION**

**Loto Canada**

**Tirage 9 octobre 1977**

**PERFECTA 6/36**

**GROS LOT \$495,000.00**

**APPROXIMATIF VENDREDI**

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						
	8	21	30	31	32	34
6 SUR 6	0	\$326,766.40				
5 SUR 6	65	\$ 1,626.60				
4 SUR 6	3179	\$ 92.30				
5 SUR 6+	0	\$ 70,489.20				
NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +						
<b>22</b>						
VENTES TOTALES \$1,223,772.00						

**Mini-loto**

TIRAGE: 723 VENDREDI 2 SEPTEMBRE 77

Séries émises - 90,000 chacune			
NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1 <sup>er</sup>	8	57558	\$50,000
2 <sup>e</sup>	34	63021	\$50,000
3 <sup>e</sup>	30	27997	\$50,000
4 <sup>e</sup>	31	34049	\$50,000
144			
13172			
558 997 \$25			
021 049			

**LOTOMATIQUE**

Case Postale 9999, Succursale Places d'Armes, Montréal H2Y 1A1

S.V.P. m'envoyer une carte Lotomatique garantissant ma participation automatique aux (x) tirages suivants:

MINI 12 Tirages \$6

SUPER 3 Tirages \$15

J'inclus un montant de \$

NOM \_\_\_\_\_ APP \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_

LOTOMATIQUE, un service exclusif de LOTO QUÉBEC

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

# éditorial

## Un fossé qui s'élargit

Depuis la divulgation du Livre blanc sur la langue française en avril dernier, on a senti qu'un fossé se creusait entre le gouvernement péquiste et la minorité anglophone du Québec. Ce fossé qu'aucune concession significative n'est venu amenuiser au cours des débats sur le projet 1 et le projet 101, semble devoir s'élargir dangereusement à l'occasion de la rentrée scolaire.

Au cours des derniers jours, les commissions scolaires protestantes et les syndicats d'enseignants anglo-catholiques ont nettement invité les parents à ne pas s'occuper de la loi 101 et à inscrire leurs enfants dans les écoles de leur choix cette semaine. Vu les circonstances dans lesquelles il fut procédé le printemps dernier à l'inscription scolaire en vue de l'année qui débute cette semaine, il y a tout lieu de prévoir que de nombreux parents maintiendront le choix qu'ils firent pour leurs enfants à une date où la loi 101 n'existait pas encore et où les tests d'aptitude linguistique étaient devenus inopérants.

Si cette prévision se réalise, des centaines d'enfants seront déposés cette semaine à la porte de l'école anglaise, alors que la loi 101 les enverrait plutôt à l'école française. Comme les commissions scolaires protestantes et les enseignants anglo-catholiques ont promis de respecter la volonté des parents, ce sont des milliers de grévistes nouveau genre que le gouvernement risque d'avoir sur les bras. C'est aussi un chapitre capital de la loi 101 qui risque de demeurer largement inopérant.

Devant ce défi inusité, la tentation du gouvernement a sans doute été d'abord d'invoquer les multiples recours que lui laisse la loi. Dans la loi 101, des sanctions importantes sont prévues contre ceux, individus et personnes morales, qui enfreignent une disposition quelconque de la loi. Outre ce recours, le gouvernement pourrait aussi être tenté de procéder par la force à l'éviction des enfants illégalement présents dans certaines écoles.

Mais cette approche obligerait immanquablement le gouvernement à instituer une véritable police à l'intérieur d'une partie importante du réseau scolaire. M. Jacques-Yvan Morin a heureusement compris qu'elle serait la moins civilisée et pas nécessairement la plus efficace. Pour l'emprunter, il faudrait que le gouvernement fût disposé à s'en prendre individuellement à des centaines, peut-être même à des milliers de parents et d'enfants, et aussi à sévir avec sévérité contre des administrateurs scolaires et des enseignants qui sont les représentants élus de milliers de leurs concitoyens. On aura appris avec soulagement que M. Morin rejette catégoriquement cette approche brutale. On n'a même pas osé y recourir contre des syndicats qui mettaient ouvertement la santé et la vie de leurs concitoyens en danger en violant des lois précises. Il eût été odieux que l'on songe à la retenir dans ce cas-ci.

A défaut de la méthode forte, M. Morin a

cru devoir souligner deux autres possibilités. Dans un cas comme dans l'autre, ses chances de succès sont plutôt minces.

M. Morin souhaite en effet que les commissaires et les administrateurs anglo-protestants, "revenant à la longue tradition de respect de la loi dont se targuent à juste titre les anglo-Québécois", abandonnent leur programme d'action et se plient franchement et sans arrière-pensée à la loi 101. C'est comme si M. Morin invitait un syndicat qui vient tout juste de se mettre en grève à rentrer au travail. M. Morin minimise dangereusement l'ampleur de la colère qui s'est emparée du milieu anglophone au sujet de certaines dispositions de la loi 101. A moins que nous n'exagérions la portée de ce sentiment, il n'y a pratiquement aucune chance sérieuse que se réalise le vœu pieux du ministre de l'Éducation.

Ainsi que le soulignait encore en fin de semaine une nouvelle déclaration du Positive Action Committee, la loi 101 aux yeux des anglophones n'a rien d'une loi ordinaire. Ils la perçoivent comme une mesure visant à étrangler à petit feu leur communauté. "Le gouvernement actuel du Québec, écrit le Positive Action Committee, adresse par la loi 101 un message non-équivoque et clair à tous les non-francophones de la province: il ne respecte pas leur droit de continuer à exister comme minorités vigoureuses, viables et créatrices". Cette réaction a inspiré les nouvelles stratégies qui se font jour chez la communauté anglophone. On s'étonnerait que les exhortations d'un ministre dont le ton et les interventions ont été décevants dans le débat sur la loi 101 fussent à les détourner de la voie qu'ils ont choisie après un long été de réflexion.

A défaut de la force ou d'une retraite facile des récalcitrants, M. Morin envisage un autre recours: il coupera les subventions des commissions scolaires pour tous les enfants qu'elles auront illégalement accueillis dans leurs classes anglaises. Ici encore, le recours risque de se révéler illusoire. D'abord, comme le signale un administrateur scolaire anglo-protestant, les subventions en question ne sont versées en toute hypothèse qu'à la fin de l'année scolaire. Il n'y a donc aucune urgence pour les commissions anglo-protestantes à agir tout de suite à ce sujet. En outre, il se pourrait que l'intransigeance du gouvernement soit le catalyseur dont avaient besoin les membres de la communauté anglophone pour s'organiser en vue d'un siège qui pourrait être long. On commence déjà dans certains milieux à parler de campagnes de souscription afin d'obtenir par d'autres moyens les sommes dont le gouvernement déciderait de priver les commissions récalcitrantes. Les campagnes, si elles s'organisent, pourraient avoir d'autant plus de succès qu'elles traduiraient à l'endroit du gouvernement une réaction de réprobation pratiquement unanime dans la communauté anglophone. A supposer qu'elles réussissent le moins, de quels recours disposera le

gouvernement, sinon de recours de plus en plus répressifs?

Dans les écoles anglaises de la CECM, si les appels lancés depuis un semaine par le président Robert Dobie, des enseignants anglo-catholiques, sont entendus des parents, on sera aussi témoin de violations nombreuses de la loi 101. Ici, le problème sera différent, vu que les commissaires ont déjà fait connaître leur intention de respecter la loi. Mais cette volonté de légalité ira-t-elle jusqu'à sortir de force des classes les enfants qui y auront été accueillis illégalement par les principaux et les enseignants? Et recommencera-t-on le manège jour après jour? On a vu l'an dernier, dans le cas des enfants de foyers d'origine italienne, ce que peut avoir d'obstiné la détermination de certains parents. La loi 101 n'ayant fait qu'irriter davantage les intéressés, il serait étonnant que l'on vienne à bout de leur volonté par de simples résolutions adoptées à la table des commissaires ou des visites d'inspecteurs.

Des organismes qui par le passé se sont maintes fois signalés par leur mépris arrogant des lois et du bien-être le plus élémentaire de leurs concitoyens ont déjà fait entendre cette fois des cris de réprobation. Ils ont peu de chance d'être pris au sérieux et ne le méritent d'ailleurs point. Dans cette situation, on n'est pas en présence de citoyens et d'organismes connus pour leur attitude laxiste à l'endroit des lois. Au contraire, comme le reconnaît M. Jacques-Yvan Morin, la grande majorité de ceux qui semblent devoir s'écarter de la loi ont généralement professé à l'endroit de celle-ci un respect exemplaire.

Cela étant, le gouvernement et ceux qui veulent contribuer à un règlement pacifique du conflit auront profit et intérêt à en scruter les causes et non les seules manifestations extérieures. Ils découvriront vite que le malaise actuel découle du fait que certaines dispositions de la loi 101, notamment celles qui ont trait à l'inscription scolaire des enfants de langue anglaise, ont été adoptées à l'encontre de recommandations précises qui avaient été soumises par des organismes aussi recommandables, pour n'en nommer que quelques-uns, que le Conseil supérieur de l'Éducation, l'Assemblée des Evêques du Québec, le Positive Action Committee, la Commission des Droits de la personne, et surtout que l'ensemble de la loi a été imposé à la communauté anglophone sans véritable négociation avec elle.

Le Québec, avec les dispositions actuelles de la loi 101 qui traitent de la langue d'enseignement, se dirige vers un affrontement regrettable. Autant il faut rappeler aux leaders scolaires anglophones que l'ère de la pure liberté de choix est révolue dans le secteur de l'enseignement, autant le PQ devra être tenu responsable de l'aggravation d'une situation déjà tendue s'il insiste pour appliquer à la lettre une loi dont certaines dispositions sont déplorablement asphyxiantes pour la minorité.

Claude RYAN

### Le mot du silencieux

## L'école contre la vie

par ALBERT BRIE

Je ne me réjouis plus de voir notre jeunesse retourner à l'école, ces nouveaux camps de la mort de l'esprit.

J'ai connu l'école de la peur de l'esprit, celle qui frappait d'interdit la curiosité de l'intelligence. Mes enfants fréquentent l'école du mépris de la connaissance, celle où ils apprennent à développer l'avidité de la place, de "la job payante".

Quel besoin d'aller dans les écoles pour s'initier aux astuces, aux trucs "pour réussir dans la vie" ou plutôt contre la vie?

On retient de force l'élève à l'école jusqu'à 16 ans au moins. On lui tient la bride haute. Il doit faire son temps de service scolaire. Pour le séduire, on le chloroforme de l'idéologie du "qui s'instruit s'enrichit". Pour qu'il patiente, on lui accordera des crédits. Les crédits, ça sonne bien, ça sent son comptable et ça feure son pesant d'argent.

Quand l'étudiant a gagné, décroché, arraché ou négocié ses diplômes, il est armé. Armé, il faut qu'il le soit, puisqu'il part à l'assaut de la place.

L'école forme l'esprit, un esprit progressiste, l'esprit de lucre. L'enfant en avait déjà quelque idée au temps de sa période préscolaire. La poésie du pécule lui avait été insufflée par papa et maman qui travaillent, par les "comptes" de fée des mille et une "bébélles" du commanditaire de la télé.

A l'école, les élèves font l'apprentissage de la vie qui n'est pas une vie. La maison d'enseignement se fera donc moulin d'ailleurs tout le monde y entre comme si c'en était un, elle fabriquera, usinera de futurs travailleurs. D'ailleurs, l'école n'est-elle pas l'antichambre du marché du travail.

C'est à l'école que le petit homme et la petite femme prennent conscience, une conscience aigüe qui va jusqu'au désarroi, de cette vérité ravagée des temps modernes: "Il n'y a que l'argent qui compte", paraphrase païenne du vieux précepte "Dieu premier servi". S'ils ont compris cela et s'y sont con-

formés, ils sont sauvés, c'est-à-dire récupérés par le système, nouvelle version du paradis terrestre entrement par le Grand Mécénat Capitaliste (GMC).

J'ai cru qu'il serait utile de fermer les écoles pour une année ou deux. J'ai changé d'avis. Après coup, je me suis dit qu'il vaudrait mieux les brûler. Cette fantaisie m'a passé aussi. Aujourd'hui, je me range à l'idée qu'il faudrait les raser, puisqu'elles sont de béton.

Je suis en faveur de la violence contre le béton.

Les écoles à aires ouvertes ont jusqu'ici été d'un grand profit pour les courants d'air. Les courants d'idées soufflent ailleurs.

J'ai horreur du fonctionnel. Il rend notre geste court, paresseux, circonscrit, automatique, égoïste.

Voulez-vous tuer votre génie? Développez vos habitudes.

Les psychologues, ces mécaniciens de l'esprit, et les pédagogues, ces électroniciens de la parlotte argotique, faisons le vu qui ils retournent à la vie.

Les bonzes craignent celui qui pense. Ils voient bien qu'il s'entend à prendre les choses avec plus de simplicité qu'elles n'en ont.

Pour paraître profond, soyez embrouillé; pour être profond, soyez clair. Le fumiste de la profondeur s'occupe à altérer l'eau de sa flaque, de sa mare.

Pour convaincre, il est devenu nécessaire de parler longtemps et d'écrire longuement. Mais cette parole, cette écriture n'est pas subtilité, nuance, elle est emberlificotage.

Quand on fait appel à la générosité d'esprit du Québécois, on le trompe. C'est à sa soumission, à sa résignation que l'on fait appel. Il est incroyable que le plus grand motif de notre fierté nationale soit notre abnégation. J'en rougis de honte.

### lettres au DEVOIR

#### L'industrie médicale et ses excès

La médecine, de quoi ça traite? A cette question, le petit Robert nous répond "qu'elle est la science qui a pour but de conserver et de rétablir la santé". Peut-être, en guise de jeu de société le lecteur s'en sera-t-il tenté de donner sa propre définition de la médecine, lui, qui, à coup sûr y a déjà goûté (car, c'est déjà quelque chose, tout le monde y goûte).

Peut-on dire que la médecine est une vocation? C'est solennel. Mais encore faut-il préciser qu'il s'agirait d'une vocation assez rentable. La Gaspésie manque de médecins: qu'on y suppléerait à ce la? De toute manière, à Montréal où il y en a beaucoup, la population n'est pas en meilleure santé. Sous un certain angle, on a d'ailleurs l'impression que le but des médecins n'est pas la santé elle-même.

Les maladies les plus meurtrières sont souvent reliées à l'industrie. Où est la médecine qui se bat pour faire assainir les conditions de travail? Où est celle qui ose reconnaître et dénoncer les sources du cancer? Question sans réponse: prouvez-nous plutôt que c'est bien les industries et non les patates qui donnent le cancer... Sans doute la meilleure définition de la médecine vient-elle encore du petit Robert: — médecine: médicament, remède, drogue.

Connaissez-vous les représentants des compagnies pharmaceutiques? Non? Eh bien votre médecin, lui, les connaît. Et croyez bien qu'ensemble, ils contribuent à empêcher la régression des marches. Comme dirait un de mes amis, "le marketing, c'est pas pour les comcombes". Mais combien de médecins ont appris à se soucier des effets dépressifs voire suicidaires de tel somnifère, de tel efface-douleur, de tel prends-capitale-moi-pus? La question des effets secondaires et de l'importance qu'ils ont dans l'impact du médicament se pose avec de plus en plus d'acuité. Car lorsque les effets secondaires arrivent, à longue échéance, à dépasser le mal qu'on cherchait à juguler, il y a lieu de se demander si la médecine n'est pas devenue la "science qui a pour but de conserver et de rétablir la maladie".

La quantité de soins prodigués aux malades du Québec augmente comme une espèce particulière d'inflation, et ce fait est compréhensible: c'est une question de rentabilisation. Il faut que l'industrie médicale croisse comme toutes les autres industries (crois ou meurt). Certains nieront que la médecine soit liée à l'économie de toutes ces façons, par les silences complices, la centralisation dans les villes, la rentabilisation du ma-

tériel technologique, la croissance des marchés etc... Certains nieront que le but de certains médecins n'est plus de guérir mais de traiter, mais la question est posée, et elle m'amène à parler de la concurrence. Aidée par la loi, la médecine tente d'imposer le monopole de ses soins à la population. Tel acupuncteur, tel naturopathe est poursuivi en justice, l'ordre des médecins défend à ses membres de reconnaître les chiropraticiens, tandis que la même médecine se met au service de la CIA pour faire de la "recherche sur le cerveau" (comment faire pour bien le nettoyer?).

Bien sûr, à l'opposé de ce monopole, il y a danger de prolifération de charlatans. Mais il faudrait voir à ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier, surtout si c'est dans le but de maintenir des confusions utiles à l'ordre (des médecins) établi et à la "sécurité nationale".

Ceux qui oeuvrent hors de la médecine classique pour guérir et maintenir en santé, doivent réagir aux excès de l'industrie médicale et exercer une pression politique pour que vienne une société où tous auront le droit de parole en matière de santé.

Jean-Marie DESROCHES  
Laval-des-Rapides, août 1977

#### Les après-midi de Sam suffit

Cette villa folle qui suit le soleil à la façon d'un tournois avait déjà été imaginée par Alfred Jarry, il y a 50 ans. A cette belle époque où Coco Chanel, la première, s'est exposée au soleil de Deauville. On inventait les vacances. Depuis des millions de gens ont rêvé de nudité un peu chocolatée, ruissellant de sueur et d'huile. La mer, la montagne, la campagne et la forêt furent lieux d'une vaste réconciliation entre l'Astre et la pigmentation cutanée. Partout, en fait, sauf à la ville où l'habillement demeure sur-veillé.

Après la guerre, l'automobile accrût plus largement les moyens et motifs de fuir le macadam: voyages à Ste-Anne de Beauce, à Old Orchard, en Gaspésie, à Miami. Arrêtés dans des cabines et motels, tirant la remorque ou la tente-roulotte.

Mais de ce désir d'ajouter aux activités urbaines des plaisirs bucoliques, le chalet représente encore la recette classique et la plus enviable. On se moque bien sûr de ce paradis de flamants roses, de tondeuses, de bégonias et de bermudas. Mais on y revient inamovablement; les fins de semaine et les vacances lui donnent raison.

Au Québec, les chalets foisonnent; le territoire est immense et relativement peu coûteux. Traditionnellement on s'installait en marge du fleuve: St-François, Oka, Lavallière, Lanaoie, Contrecoeur, Sorel, Arthabaska, Pointe-a-Pic, La Pocatière, etc. Plus récemment on construisit davantage dans les Cantons de l'Est et dans la zone laurentienne. Une incroyable invasion près de Gatioune, Mont-Laurier, St-Jovite, Lachute, Rawdon, Joliette, Shawinigan, St-Tite, la vallée de la Jacques-Cartier. Des milliers de noms de lacs: Simon, Supérieur, Noir, A la Tortue, Aux Sables, A l'Eau Claire, Souris, Vert, St-Joseph, etc. Des petits chalets rabougris aux véritables palaces florissants, tous y trouvent leurs comptes et leurs idéaux.

Endroits délibérés et phantasmagoriques les chalets sont un ramassis d'objets et de mythes. On y exprime ses caprices, ses élans imaginatifs les plus folichons, ses goûts les plus bizarres et douteux.

Certains chalets sont des nids de brocanteurs, d'autres ne tolèrent un mégot en dehors du cendrier planté dans la pelouse fraîchement tondu et arrosée. Il y a des lacs pires que des bidons-villes et d'autres font penser à la côte californienne.

Les raisons de "monter au chalet" sont tout aussi diversifiées. Car en plus du soleil, il y a la nature: l'air frais, l'eau pure, les arbres odoriférants, les chants des oiseaux, la rosée, la pomme de pin et le petit écoueur.

De ce rapprochement, le geste humain se naturalise: le T-Bone sur le charcoal, le crépillet du foyer en regardant la télévision et l'eau de source pour laver l'automobile. Maintenant que la nature lui est devenue opaque, le Québécois se targue d'avoir du sang indien. Son chalet s'appelle "camp" et "shak". On rêve de chasse et de pêche; et la plupart du temps, on se contente des fers et du badminton.

Car autre paradoxe: le chalet est fait pour jouer, mais pour petit. L'affranchissement des obligations de la ville, la consécration du ludique, l'abolition des travaux routiniers suscitent, dirait-on, une miniaturisation des activités et souvent leur déviation: on ne fauche plus, on rase; on ne navigue plus, on virevolte en hors-bord; on ne cultive plus, on jardine; bref, on ne travaille plus, on bricole. Le chalet à l'allure et les tentes de la maisonnette ou maison de poupée. Définitionnalise le geste rapetissé, s'infantilise et surtout se simplifie. Car la valeur ultime y est: le chalet fait tout entier l'éloge de la vie simple. La mise à l'écart de l'esthétisme et de ses canons urbains fait retrouver de vieux ob-

jets câlins: l'oreiller de plume, la vieille porcelaine, le bibelot de plâtre. N'étant pas contraint à la parade, on surcharge l'objet de sentimentalisme.

De même, l'amitié et la joie spontanément se rendent rigueur. Les voisins deviennent amis; leurs amis, les amis de nos amis, etc.: "et excesser à parler", les conventions s'effacent; l'apparement et les statuts sociaux s'estompent; grâce à la chemise fleurie et aux boules marseillaises.

De ce pas compliqué, on s'affranchit peu à peu de ses obligations: on se démaide. Bourrelets des hanches, varices, petits seins, bedaines, jambes arquées, etc. se font jour et brunissent. La catharsis, sans être manifeste, demeure efficace. Le désir s'autonomise et le rêve bricolé devient une aventure mais teintée d'ennui. Le chalet, c'est beau comme une belle journée. Magnifique et sans raison.

Jean-Pierre DESAULNIERS  
Montréal le 29 août 1977.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

## bloc-notes

### L'entretien télévisé avec René Lévesque

C'est un René Lévesque serein, détendu et lucide que Radio-Canada a présenté vendredi soir dans le cadre de la série "Documents". Avec simplicité, il a consenti à raconter sa vie, tout au moins les grandes étapes de sa jeunesse, puis de sa carrière de journaliste et d'homme politique, sans chercher à dissimuler les difficultés, celles en particulier qu'il éprouve à la tête du gouvernement et qui, bien sûr, lui ont coûté quelques illusions. Mais ce n'est pas un homme déçu, triste ou désenchanté que l'on écoutait. Il n'a renoncé à son idéal ni à l'espoir d'en réaliser l'essentiel. Mais, mieux que la plupart de ses ministres et collaborateurs, il sait reconnaître les accidents de terrain, prévoir les résistances et distinguer les pièges. La connaissance presque intime qu'il a de la société québécoise, de ses possibilités et de ses limites, tout autant que l'expérience passée et présente du pouvoir l'obligent à tempérer, à "baliser" (comme il dit souvent) l'enthousiasme débordant et la précipitation de son équipe dont il reconnaît qu'elle a les défauts de ses qualités.

Ce qui fait que des milliers de personnes ont pu écouter ce récit avec attention et intérêt durant une heure qui aura paru si brève, c'est que le premier ministre, outre qu'il ne se retranche jamais derrière sa fonction pour éluder ou escamoter des questions, tient toujours le langage de la franchise et de la vérité: en ce sens, il est lui-même plus "transparent" que son gouvernement. Nul en l'écoutant n'a l'impression que René Lévesque tente de déformer la réalité ou de maquiller sa pensée. Et ce langage qu'il tient, ces réflexions qu'il lance, c'est encore à la télévision qu'ils passent le mieux. Ce qui paraît parfois difficile à saisir à la lecture de la transcription écrite de l'entretien devient, comme par enchantement, limpide et clair au petit écran. Toutes les qualités de l'homme se manifestent dans ce mode de communication.

La plus évidente de ces qualités reste l'honnêteté, tellement présente qu'elle amène le premier ministre à reconnaître encore (l'interview a été recueillie à la mi-juillet) l'irrépressible malaise qu'il ressent à l'idée que son gouvernement doive légiférer en matière de langue à cause "du maudit contexte". Cette même franchise l'oblige à exprimer tout haut des doutes lancinants au sujet du projet de loi 101. "Est-ce qu'on va trop loin? Est-ce

qu'on le fait bien? Est-ce que l'évolution fait qu'on pourrait peut-être donner un peu plus de lâche? ... Je n'ai pas la possession tranquille de la vérité, je me pose encore des questions..."

Il est certain que M. Lévesque s'est posé à ce sujet beaucoup plus de questions que plusieurs de ses collègues ne s'en posent jamais sur le même thème. Il n'en demeure pas moins que la volonté de l'aile "dure" aura prévalu sur celle du premier ministre qui, en cette matière, parle parfois comme si, étant le chef, il avait dû se résigner à suivre "les autres". Ce qui ne l'empêche pas de réitérer, avec la même conviction, que "le test de notre qualité de société, c'est le respect qu'on doit avoir pour (les) droits des minorités..." C'est à l'étape de l'application de la Loi 101 que réside son espoir ultime d'assouplir au maximum une rigueur qu'il n'avait sûrement pas souhaitée, mais dont il doit assumer la responsabilité.

Son objectif essentiel étant toujours de réaliser un "bon gouvernement" dans les limites qu'imposent les structures fédérales, M. Lévesque fera remarquer qu'une partie du travail prévu a été accomplie "derrière ca". Ce "derrière ca", ce sont les débats et les mois de discussions sur "les choses culturelles, la langue". Il pense à la situation économique, au "sommets" de mai, à la réforme administrative, à la loi électorale, au code du travail. Mais il pense aussi à "la capacité d'absorption de notre société", à la nécessité de travailler sur "plusieurs fronts à la fois" et à "l'illusion perdue", celle de croire qu'on peut arriver vite à traduire une idée en termes politiques, et une politique en termes d'action concrète rapidement. "Il faut piocher, et puis il faut s'acharner..." C'est un langage que les citoyens aiment entendre parce qu'ils savent que le premier ministre, dans la sagesse de la maturité, ne veut ni les séduire ni les tromper, mais seulement leur exprimer le fond de sa pensée et de son cœur. Dans cette perspective, l'entretien télévisé de vendredi soir, fort bien mené par l'interviewer Pierre Olivier, est une réussite.

À quand le tour de Pierre Trudeau qui, paraît-il, boude systématiquement la chaîne française de Radio-Canada depuis plus d'un an?

Michel ROY

### Mandatés pour la prison

Au même titre que la liste des soixante-deux parlementaires détenus dans les prisons de 17 pays qu'elle a publiée hier, Amnesty Internationale a eu le mérite de faire deux mises au point. À la première lecture, ces deux réserves passent pour une précaution technique, indices de bonne foi et démenti par anticipation de tout esprit partisan. Mais — involontairement? — Amnesty Internationale ouvre deux petits sentiers à explorer!

D'un: le fait que le nom d'un pays ne figure pas sur la liste ne signifie pas que des parlementaires n'y sont pas détenus pour leurs opinions; cette "omission" signifie plutôt qu'Amnesty Internationale n'a pas encore pris en charge de cas précis dans ce pays ou, tout simplement, qu'elle n'est pas au courant. En d'autres mots, pour un cas connu combien restent inconnus! Pour une "disparition" homologuée, combien continuent d'entretenir l'espoir vain d'un retour à la vie! En assez grand nombre, probablement, pour permettre de réécrire en noir un poème célèbre: "Si tous les tonnerriers du monde voulaient se donner la main..."

De deux: en établissant cette liste de dix-sept pays et de 62 cas authentifiés, Amnesty Internationale ne cherche pas à porter un jugement de valeur sur les mérites comparés des systèmes de gouvernements concernés. Précision capitale à explorer! Étant entendu que la liste publiée ne comporte que des parlementaires entrant dans la catégorie prisonniers de conscience (le document préfère "prisonniers d'opinion", formule inexplicite en ce qui regarde ceux des détenus qui n'ont pas exprimé d'opinion!) un grand nombre de pays totalitaires échappent à la classification! Pour qu'il y ait des parlementaires emprisonnés, il faut vivre — ô paradoxe! — en système prétendument démocratique. Quand, dans un système à parti unique et à liste imposée sans panachage quelconq'un est nommé député ("élu" est une insulte à l'intelligence) il est plutôt rare qu'on doive l'emprisonner pour le faire taire. Donc, paradoxe des paradoxes, plus un système est totalitaire moins il expédie de parlementaires en prison parce que, précisément, parlementaires il n'y en a pas. De tels systèmes se

rattrapent sur d'autres catégories de citoyens, les cibles favorites étant les journalistes, les savants, les syndicalistes, les professeurs et les étudiants... En d'autres mots, et en sortant du document d'Amnesty Internationale, on doit se rendre à l'évidence qu'une liste de parlementaires emprisonnés pour leurs opinions est nécessairement moins longue que la liste d'autres catégories; même au niveau national, le bassin de cette "clientèle" est limité! Si donc on prend pour point de départ deux évidences, à savoir que totalitarisme et parlementarisme s'excluent et que démocratie vraie et crime d'opinion ne peuvent (du moins: ne doivent) cohabiter, on inférera de la liste fournie hier, malgré les réserves d'Amnesty Internationale, que les soixante-deux parlementaires sont détenus dans des simulacres de démocratie! N'est-ce pas le général Pinochet qui avait lancé l'appellation contrôlée de "démocratie totalitaire"?

Quant au reste, on retiendra que le partenaire privilégié en développement du Canada dans la région du Pacifique, l'Indonésie, remporte la sinistre palme, avec 23 cas sur 62, que le Pakistan est bon second avec au moins onze; que le Kenya en détient cinq; que le Chili et l'Uruguay sont ex-aequo avec quatre chacun...

En fait, ce genre de tableau de déshonneur est stérile et risque de "dédramatiser" une réalité autrement plus atroce. Ne faut-il pas, en donnant le nombre de parlementaires classés prisonniers de conscience, mettre aussi en regard le nombre total connu? Savoir que l'Uruguay détient quatre parlementaires est moins accablant que le record mondial que conserve ce pays (proportionnellement au nombre total des habitants)!

S'agissant de parlementaires, l'abus est-il plus flagrant puisque ces détenus avaient un mandat populaire pour exprimer des opinions interdites par le régime?

On encore, faut-il espérer que sous nos cieux privilégiés, les parlementaires seront plus sensibles au sort fait à leurs propres collègues qu'à celui frappant des légions de "sans-mandats", de "sans-grades" et "sans-titres"?

En cette Année du prisonnier de conscience, toutes les motivations sont acceptées: intervenant en faveur de malheureux collègues, nos parlementaires seront intervenus par le fait même en faveur de tous les autres!

Georges VIGNY

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur: Claude Ryan  
Rédacteur en chef: Michel Roy  
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny  
Directeurs de l'information: Jean-François  
Pierre Lacombe  
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Impression Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Sacre-Saint-Michel, Montréal H2Y 1R1. Il est composé et imprimé par l'Impression Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Consommateur est autorisée à employer et à louer les informations publiées dans LE DEVOIR.  
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$55 par année, six mois: \$30. Édition hebdomadaire: \$15 par année, six mois: \$21. Édition de samedi: \$15 par semaine. Tarif deabonnement servi par la poste: \$1.50 par semaine. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0058. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.  
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

Les Inuit et la loi 101

Par-delà les revendications de la NQIA, Québec saura-t-il discerner l'aspiration légitime des Inuit à la souveraineté?

par

RÉMI SAVARD

■ L'auteur de cet article est anthropologue et professeur à l'Université de Montréal. Il s'intéresse depuis de nombreuses années à l'évolution des populations nordiques.

Plusieurs francophones seront tentés de voir, dans la présente opposition inuit à la loi 101, une confirmation du fait qu'un complot fédéral se terre derrière toute revendication autochtone au Québec. Si cette dimension n'est pas toujours totalement absente du dossier, comme le suggèrent les événements survenus ces jours derniers à Fort Chimo, les choses ne peuvent en aucun cas se réduire à une explication aussi facile. Les francophones du Québec auraient tout intérêt à ne plus se contenter, à propos de ces questions, d'une curiosité distraite ou de quelques boutades expéditives.

Il leur faut savoir que les plus politisés parmi les Inuit, ceux dont l'option politique évoque à certains égards le projet souverainiste québécois, ne se retrouvent pas dans le camp de ceux qui, prenant prétexte de la loi 101, organisent présentement la contestation à Fort Chimo. Mais si le gouvernement québécois devait se mettre dans la tête de jouer là-haut les Octobre 70, par le biais de sa Sûreté et même sous le mode mineur, il est évident que la faction politisée mentionnée précédemment perdrait toute crédibilité au sein de la population inuit.

Je proposerais plus loin quelques mesures susceptibles de permettre un espoir raisonnable de règlement. Mais il me paraît indispensable d'évoquer avant, même schématiquement, la teneur des débats politiques instaurés dans les communautés inuit du Nouveau-Québec depuis la fin des années 1960. Les Québécois francophones ont trop longtemps ignoré ce dossier; persister dans une telle attitude risquerait de les entraîner dans le plus irréversible des gâchis politiques.

Populations du nord et puissances financières du sud

Norbert Rouland, docteur en droit, vient de publier à Aix-en-Provence un ouvrage intitulé *Le Règlement du Statut des Inuit du Nouveau-Québec et la Convention de la Baie James et du Nord-Québécois* du 11 novembre 1975. Dans un chapitre consacré à l'importante fraction (30%) de la population inuit qui s'est toujours opposée à l'Entente, l'auteur apporte des informations de toute première valeur sur le contexte historique dans lequel s'est développée cette dissidence. Et, avec toute la délicatesse qui sied à un juriste, par surcroît étranger au pays à propos duquel il écrit, Norbert Rouland émet certains doutes sur les procédés qui ont conduit à la minorisation de cette tendance opposée à l'Entente. Je ne crois pas qu'il faille hésiter à citer abondamment l'auteur de cet ouvrage peu connu du grand public.

"Au milieu des années 1950, écrit Rouland, existaient déjà deux coopératives: l'une à Povungnituk (Baie d'Hudson), l'autre à Port Nouveau Québec (Ungava). Entre 1958 et 1966, les coopératives se développent dans d'autres villages, celles de la côte de la Baie d'Hudson se montrant beaucoup plus autonomes et dynamiques que celles situées sur les rives de l'Ungava. En 1967, toutes se regroupèrent en une seule fédération. Leur importance dans le développement économique des villages inuit était devenue fort grande, puisqu'en 1969 le mouvement coopératif fournissait le tiers des revenus des familles inuit. Cet acteur non prévu par le droit constitutionnel commençait à éveiller chez les administrations de tutelle des Inuit une certaine méfiance. Leurs finalités socio-politiques n'étaient en effet pas de la même nature.

Les programmes fédéraux et provinciaux mettaient en oeuvre un régime d'assistance, alors que le mouvement coopératif, partant d'une prise en charge progressive de son économie par la population, devait fatalement aboutir à plus ou moins long terme à des revendications de nature politique axées sur un désir d'autonomie et d'émancipation de la tutelle des administrations gouvernementales. (...) La méfiance des gouvernements était fondée. En 1971, les coopératives demandèrent en effet la disparition des administrations fédérale et provinciale et l'établissement d'un gouvernement régional du Nouveau-Québec" (pages 35-36). "Les rivalités fédérales-provinciales avaient en effet conduit les Inuit à s'interroger sur les formes institutionnelles qui leur permettraient de concrétiser leurs aspirations à ne plus être seulement l'objet de cette concurrence. Des divergences fondamentales apparurent sur le degré d'autonomie dont ces structures seraient censées les doter, et donc sur la définition de ces structures. Pour les individus issus du milieu des coopératives, on devait se diriger vers la formation d'un véritable gouvernement territorial. Une autre tendance, plus modérée, préconisait seulement l'attribution de pouvoirs administratifs à caractère local aux communautés inuit. Au début de l'année 1971, se tint à Inouciouac une réunion pour décider de la formation du gouvernement régional. Un groupe d'Inuit partisan des solutions modérées arriva alors à prendre le contrôle des débats et préconisa la formation d'une association qui devait s'attacher à la réalisation de ces buts: ainsi naquit la N.Q.I.A. Il semble qu'elle disposa dès le début de l'appui gouvernemental, et de subventions importantes (75.000 dollars par an)" (pages 187-188).

C'est donc dans ce contexte que vit le jour (avril 1971) la Northern Quebec Inuit Association, c'est-à-dire l'association inuit qui soutient la présente contestation à Fort Chimo. C'est en ce même mois d'avril 1971, on s'en souviendra, que Robert Bourassa, alors premier ministre du Québec, annonçait en grande pompe le projet hydro-électrique du siècle à la Baie James. Les gouvernements fédéral et provincial d'alors, dont les petites querelles mettaient si peu de temps à fondre au soleil des grands intérêts financiers, avaient ainsi réussi à éliminer du tableau l'option plus radicale issue du mouvement coopératif, et à mettre en place la N.Q.I.A. qui s'empresse d'accepter une entente fondée essentiellement sur le principe de l'extinction des droits aborigènes. La venue dans l'arène provinciale de John Ciaccia, jusqu'alors sous-ministre des Affaires Indiennes au gouvernement fédéral, et surtout sa nomination comme représentant spécial du premier ministre du Québec et négociateur principal dans le dossier de la Baie James, confirment la complicité fédérale-provinciale en ces matières. Coups de la Brinks, terrorisme de politiciens, manipulation de la peur, etc. étaient parvenus à mettre en veilleuse les aspirations les plus légitimes du peuple inuit. La majorité francophone feignait de l'ignorer, et le nouveau gouvernement qu'elle se donnait en 1976 décidait de poursuivre le beau travail amorcé par l'ancien. Dans une entrevue accordée à Radio-Canada au printemps dernier, le ministre Bérubé proclamait sans sourcilier: "On ne reconnaît pas l'autodétermination, dans la mesure où nous sommes propriétaires du sol..." Provenant d'un ministre souverainiste, la première partie de cette déclaration laisse songeur; quant à la seconde, les arguties de plusieurs gé-

néralions de juristes ne sont vraisemblablement pas arrivées à la fonder, puisqu'il a fallu arracher aux Inuit, dans les circonstances évoquées plus haut, l'article 2.6. de l'Entente:

"La législation approuvant la Convention, la mettant en vigueur et la déclarant valide doit éteindre toutes les revendications, droits, titres et intérêts des autochtones..."

Si le présent gouvernement québécois ne change pas radicalement de cap, dans le dossier autochtone, ses contradictions risquent de prendre des proportions susceptibles de mettre en péril son propre projet souverainiste. Quelle position devrait-il adopter? Avant d'en arriver là, prenons connaissance des commentaires que les dissidents (30% de la population inuit du Québec) faisaient récemment parvenir au ministre Laurin, à propos de la loi 101 et de sa contestation à Fort Chimo.

La loi 101: un retour inattendu des choses.

Les incidents de Fort Chimo, prenant prétexte de la loi 101, sont donc le fait de la Northern Quebec Inuit Association, c'est-à-dire de cette quasi-entité des gouvernements provincial et fédéral qui se félicitait hier encore, donc même après 15 novembre 1976, de sa collaboration dans le cadre de l'Entente de la Baie James. Quant aux tenants de l'option politique plus radicale qui s'opposaient et s'opposent encore à l'Entente, dans la mesure surtout où elle repose sur l'extinction des droits aborigènes, voici ce qu'ils faisaient savoir au ministre Laurin, dans un document daté de juillet 1977 et intitulé *Quelques considérations quant au projet de loi no 101 et son application au Nouveau-Québec*:

"Vous avez aussi certainement compris que l'Association (N.Q.I.A.) s'oppose au projet de loi sur la langue. Nous ne partageons pas l'avis de l'Association (N.Q.I.A.) car en tant que peuple qui tient à sauvegarder et à renforcer sa

langue, nous nous reconnaissons dans les efforts des Québécois pour sauvegarder et renforcer la leur. Dans sa forme actuelle, nous pensons que certaines dispositions du Bill 101 risquent de nuire énormément au fonctionnement des organismes chez nous.

En effet, l'article 90 qui affirme que tous les organismes issus de l'Entente de la Baie James sont exemptés de l'application de la loi et ceci sur les deux tiers du Québec, soit le territoire couvert par l'Entente, risque de faire du Nouveau-Québec un terrain de bataille où les francophones et les anglophones vont se battre comme ils le font aujourd'hui au Québec au sujet de la langue.

Bien entendu, nous les Esquimaux, serons constamment sollicités pour prendre parti dans cette querelle qui ne peut que nous nuire et nous diviser. Ces querelles iront en s'accroissant à mesure que les populations francophone et anglophone s'accroîtront, attirées qu'elles seront par l'argent et les positions qui devront être créées en vertu de l'Entente.

Pour contrer une telle situation, nous croyons que la seule solution est de faire en sorte que la langue esquimaude devienne la seule langue utilisée chez nous.

Ces paroles, nous voudrions qu'elles soient bien comprises et que leur sens imprègne votre cœur.

Nous, les Esquimaux, avons une culture et une langue distinctes et comme tout autre peuple, nous sommes convaincus qu'ils nous appartient à nous et à nous seuls de protéger notre culture. Nous, les premiers concernés, nous voulons avoir les mêmes possibilités que les Québécois pour prendre les mesures qui s'imposent pour protéger notre langue. Et comme les Québécois, nous ne voulons pas que la responsabilité et la tâche de légiférer sur notre langue et notre culture appartiennent à d'autres que nous.

En conséquence, nous considérons que tous les paragraphes touchant les Esquimaux, soit les articles 82, 83, 90 et 91, n'ont pas leur place dans un projet de loi qui veut être la Charte de la langue française au Québec.

Ce que nous voudrions c'est plutôt la création par les Esquimaux du Nouveau-Québec, d'un véritable gouvernement régional avec tous les pouvoirs pour assurer le développement de notre société, de notre culture et de notre langue."

Un gouvernement souverainiste ne pouvait-il donc pas prévoir que ceux des autochtones, qui verraient d'un bon oeil que la majorité francophone prenne des mesures énergiques pour se protéger, seraient les mêmes qui s'opposent farouchement à toute forme d'extinction de leurs droits aborigènes? Et qui devrait être mieux placé qu'un francophone pour souscrire au seul reproche qu'ils font à la loi 101: celui de prétendre légiférer sur la langue et la culture d'un autre peuple? Qui dira encore que le gouvernement fédéral a inspiré ces *Quelques Considérations...* de 30% des Inuits du Nouveau-Québec? Ce que le gouvernement central craindrait le plus, ce serait une alliance entre divers peuples qui aspirent à la souveraineté. N'a-t-il pas l'intention de faire de l'Entente de la Baie James le prototype devant inspirer l'extinction des droits aborigènes dans les Territoires du Nord-ouest? Pour sa part, la majorité francophone a tout intérêt à s'entourer de voisins aussi souverains qu'elle. Aussi devrait-elle faire pression sur son gouver-

nement pour qu'il adopte le plus tôt possible, dans ses rapports avec les autochtones, les positions suivantes:

1) Ouvrir le dossier de la Baie James et prendre tout le temps et toutes les mesures nécessaires pour entrer en contact avec les forces vives des populations autochtones;

2) prendre ses distances vis-à-vis du tuteur fédéral, dont toute la politique en matière autochtone repose sur l'extinction éventuelle des droits aborigènes, en cessant de faire d'une telle extinction un préalable à toute discussion;

3) orienter son action dans le sens d'une accession à la souveraineté des différents groupes autochtones, selon des modalités devant être discutées entre partenaires égaux;

4) transformer ses projets de législation sur les cultures autochtones en programmes d'assistance technique et financière entre peuples souverains voisins.

Encore une fois, c'est ce genre de scénario que veut à tout prix éviter le pouvoir central, pour lequel la fierté des collectivités devient un cauchemar quand elle n'accepte plus de se restreindre à quelques sauterelles multiculturelles... Il serait temps d'en finir avec le réflexe fédéralopowercopien, qui finit par nous faire croire que si notre gouvernement n'écrase pas les aspirations autochtones, nous en seront tous réduits d'ici quelques semaines à devoir nous éclairer à la chandelle!

: Nous :  
: avons :  
: moins :  
: à offrir :

LIBRE OPINION

La voie québécoise: marxisme ou coopératisme?

par

CAMILLE FLEURY

■ L'auteur est agent d'information, à la division Communications, de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, à Lévis.

que dans certains cégeps on met l'accent sur le marxisme comme devant être la formule qui renferme à peu près les seules solutions possibles à notre développement économique et social au Québec; il nous semble que d'autres avenues soient accessibles et même souhaitables. On s'applique à inventorier ce que le coopératisme a produit au Québec depuis 1860 et on sera très surpris du bilan!

Il peut paraître aberrant de penser appliquer au Québec le marxisme alors qu'un autre système a fait bel et bien ses preuves dans un grand nombre de domaines au Québec.

Il importe de donner d'abord une définition très précise de ces deux systèmes. Le marxisme tend à faire de l'homme une simple énergie de la vie en commun, car toute la philosophie marxiste est liée à l'exploitation de l'homme par l'homme. Il est privé des bases métaphysiques indispensables, c'est-à-dire de la connaissance des causes premières de tout ce qui existe et se meut.

Le coopératisme au contraire tend à associer les hommes librement pour qu'ils assurent par eux-mêmes, solidairement et à leur profit de même qu'à celui de la communauté, les opérations de production, de consommation, de transformation, de financement et d'assurance en vue de leur mieux-être individuel et collectif.

À la lumière de ces deux définitions, on pressent bien une grande différence sous-jacente. Le marxisme, par exemple, tend à restaurer l'unité de l'être humain en lui demandant d'abandonner ses plus intimes exigences au profit de la vie collective. Les marxistes passent à l'action en faisant preuve d'une profonde inhumanité en ce sens qu'ils plient l'homme au gré de leurs décrets. Des exemples concrets nous sont fréquemment rapportés par les médias écrits et électroniques. Par exemple la population se rend aux urnes, mais le scrutin est directif et les résultats connus d'avance.

Quant les marxistes se proposent de vouloir élever la masse des hommes à une vie authentiquement sociale et politique, c'est à n'en pas douter fort louable. Mais cette fin est manquée si on refuse de comprendre que la vie sociale et politique de la communauté terrestre est sans doute une vie haute et difficile, mais ordonnée à quelque chose de meilleur; qu'elle répond sans doute à des aspirations premières de la personne humaine, c'est-à-dire de la personne comme personne.

Du côté du coopératisme, c'est la valeur humaine qui est fondamentale. En d'autres termes, c'est le "S'unir pour servir". Dans les secteurs de la coopération, que ce soit du côté de l'épargne et du crédit, des assurances, de l'agriculture, des pêcheries, de la forêt, de la consommation et autres, les coopératives ont connu

un développement et une progression grâce à l'apport actif et constant de milliers de coopérateurs.

C'est par le biais d'une structure excessivement démocratique que le membre de la coopérative peut mettre à contribution son énergie, ses efforts et sa créativité. Les coopératives prévoient un mode électif qui permet à l'ensemble des membres d'élire ou de réélire les dirigeants.

Nous venons de mentionner quelques domaines seulement où la coopération a enregistré une performance remarquable au Québec. Mais que de domaines pourraient en faire l'expérience et obtenir d'excellents résultats.

En ce moment, quelque vingt fédérations sont membres du Conseil de la Coopération du Québec, représentant environ quatre millions de Québécois. Ces fédérations regroupent des centaines pour ne pas dire des milliers d'institutions. Celles-ci possèdent ensemble des actifs estimés à plus de huit milliards de dollars.

Un point qu'il convient de signaler dès ce moment, c'est que les coopératives ont fourni à des gens ordinaires l'occasion de s'initier à la gestion d'institutions qui, par la suite, avec l'apport de compétences de plus en plus indiscutables, constituent une force économique et sociale. Celle-ci est reconnue non seulement au Canada, mais chez nos voisins du sud, en Amérique latine, en Europe, en Afrique et ailleurs.

Les adeptes du marxisme seront fortement tentés d'affirmer que Marx et Hegel ont vraiment trouvé la formule pouvant résoudre tous les problèmes à caractère économique et social. Mais pourquoi tant de citoyens, vivant en pays où le marxisme est installé, souhaiteraient franchir les frontières et pourquoi effectivement bon nombre le font-ils et ne tiennent nullement à y retourner...? On n'a qu'à penser aux révélations faites par Soljentsyne et Martin Gray.

Les partisans du coopératisme ne sont point en peine pour nommer des personnalités qui ont étudié la formule coopérative, l'ont modifiée au besoin et l'ont solidement implantée. Qu'il suffise de nommer en Allemagne: Schulze-Delitzsch et Raiffeisen; en Italie: Luzzatti; en Angleterre: Owen et King; aux États-Unis: Pierre Jay et Edward Filene et au Québec: Alphonse Desjardins.

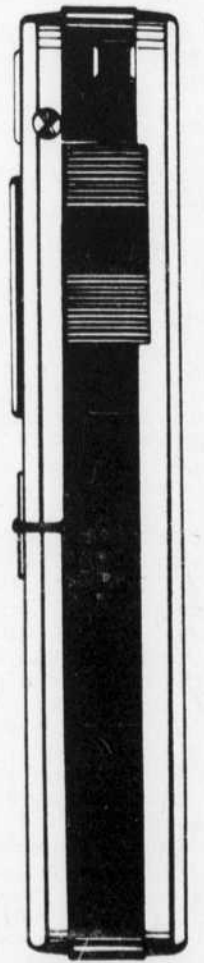
À la lumière du comportement des Québécois face à la formule coopérative depuis 1860 et particulièrement depuis le début du siècle avec la fondation de la première coopérative d'épargne et de crédit, à Lévis, par M. Alphonse Desjardins, c'est par le coopératisme que le Québec pourra reprendre en main son développement économique et social.

C'est en ce moment tout un phénomène de constater que de plus en plus les gou-

Voir page 6: La voie

La nouvelle mini-machine à dicter Stenorette prend moins d'espace. Aussi pourrez-vous facilement l'apporter partout où vous irez. Et si vous ne l'oubliez pas... elle se souviendra toujours de vous! Si vous voulez d'autres raisons pour lesquelles il faut viser le minimum, téléphonez à NTI Equipement de bureau ltée à Montréal: (514) 866-1492.

Steno:rette



Vue de côté. Grandeur réelle. (4 1/2" x 3 1/4" x 1")

Importations Signature

25% à 45%

sur nos vêtements pour dames, collections de grands couturiers.

Voilà des rabais que nous offrons en tout temps et sur tous nos vêtements de saison.

Nous ne vendons pas n'importe quoi!

Notre marchandise est exclusive.

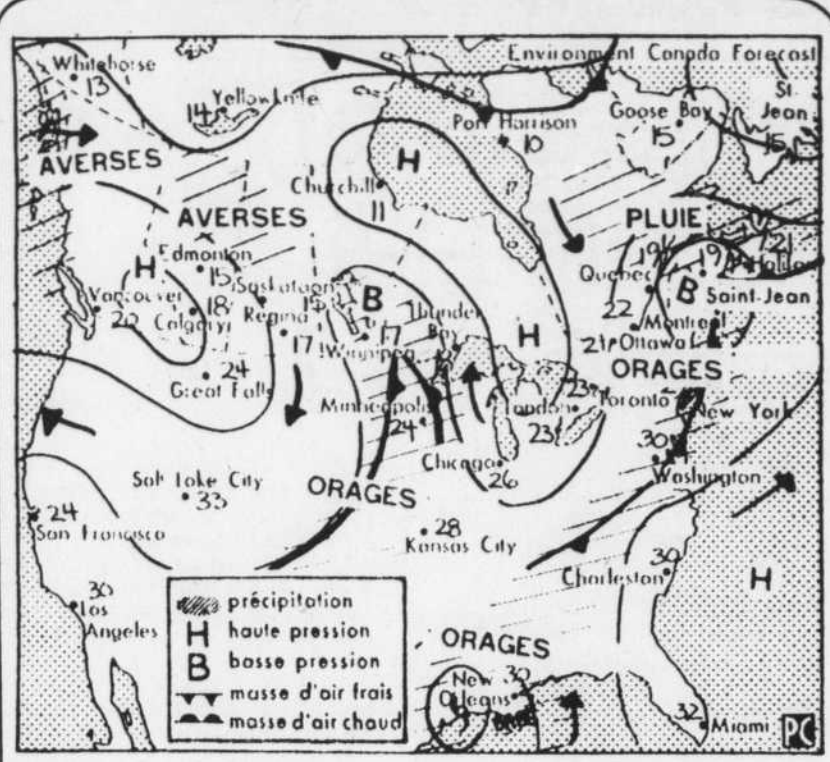
Les prix sont plus bas que dans tout autre magasin.

En venant nous voir, vous comprendrez que notre but n'est pas de vous éblouir par notre décoration mais de vous faire épargner sur des articles de qualité!

Importations Signature  
1410 rue Stanley, suite 509  
Édifice "Castle", Tél.: 288-3481  
(coin Stanley et Ste-Catherine)

Ouvert au public  
Du lundi au vendredi  
10 hres à 18 hres  
Samedi de 10 hres à 16 hres

# la météo



**Abitibi, Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean:** quelques éclaircies. Maximum: près de 15. Ciel variable mercredi.

**Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est:** nuageux avec brume occasionnelle le matin et quelques éclaircies tard en journée. Maximum: près de 19. Ciel variable mercredi.

**Outaouais, Montréal et Laurentides:** ciel variable. Maximum: près de 22. Beau mercredi.

**Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie:** pluie passagère. Maximum: près de 16. Averses mercredi.

**suites de la première page**

## GIGUÈRE

tes contre M. Filion de façon à permettre un procès en français. D'autre part, souligne M. McMurtry, les actes qu'on reproche aux accusés se sont déroulés en Ontario.

Me Pateras est d'avis que le gouvernement ontarien ne peut invoquer les mêmes arguments dans le cas de son client, le sénateur Giguère. Les accusés dans cette affaire, souligne-t-il, sont tous de Montréal, comme d'ailleurs les témoins, dont la plupart sont francophones. Et les faits qu'on leur reproche se sont déroulés à Montréal, en français.

M. McMurtry a fait savoir dernièrement que le ministre ontarien de la Justice ferait tout son possible pour accéder à la requête du sénateur Giguère, mais n'est pas allé jusqu'à dire que le procès se déroulerait en français. Il a cependant prédit que le système judiciaire de la province serait bilingue d'ici deux ans.

Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Roderick McLeod, a fait avoir de son côté que le procès du sénateur Giguère et de ses co-accusés, MM. Jean Dionne et David Bellehumeur, serait sans doute retardé de quelques semaines puisque la Couronne est occupée à préparer le procès de M. Filion qui doit débiter la semaine prochaine à Toronto. MM. Giguère, Dionne et Bellehumeur doivent comparaître pour leur part aujourd'hui à Ottawa.

Leur procès, explique Me McLeod, pourrait être reporté aux assises de janvier, ce qui pourrait donner le temps de prendre les dispositions nécessaires à des audiences en français.

Le sénateur Giguère est accusé d'avoir conspiré avec MM. Dionne et Bellehumeur et de trafic d'influence dans l'octroi de contrats de publicité par le gouvernement fédéral.

Il doit également subir un autre procès en octobre dans l'affaire Skyshops. Ses co-accusés seront alors MM. Clarence Campbell, Louis Lapointe, James Lavery et Gordon G. Brown.

## au fil des mots

### Dispute

par Louis-Paul Béguin

— Dans la société, on est pris par le système. Tu vois, je n'ai pas dit: pogné.

— C'est vrai que tu fais des efforts, depuis quelque temps, pour mieux parler français.

— Oh, toi, ça va faire, tu exagères. Je parle comme du monde voilà tout.

— Comme TOUT le monde, hein. T'as compris, enfin, qu'en 1977, on doit...

— Oui je sais: la loi qui fait du français la langue officielle. Et puis, la fenêtre ouverte sur le monde. Il faut qu'on se cause...

— Qu'on communique. Mais oui, quoi. Il le faut, te dis-je. Ce n'est pas en parlant dialecte ou joulou...

— Qui parle joulou? dis, ose le dire que je parle joulou, moi.

— Moi, moi, et non moi. Non, non, tu ne parles pas joulou, mais parfois, tu dis des mots qui ne sont pas français. Tiens, l'autre jour, à Paris, quand tu as dit que tu étais "pogné". Et bien, Pierre, il est resté bleu.

— Il est resté bleu, c'est du français international peut-être: rester bleu, indeed! Mais "pogné", c'est du vieux français; j'ai bien le droit de dire ce que je veux d'abord.

— Ben, oui, mais il ne t'a pas compris. L'essentiel, quand on parle, c'est d'être compris.

— Et moi, je comprends quand ils disent "On a bouffé dans un petit truc impeccable hier soir"? Un petit truc c'est quoi? Et pourquoi "impec"?

— Pas un restaurant quatre étoiles. Truc, c'est français. Un peu argotique, en effet...

— S'ils peuvent dire bouffer dans un petit truc à Paris, moi je peux bien dire bébèles, au lieu d'affaires. Et toi, tu m'as bien choqué quand tu m'as reproché devant les Dumourier dans le lobby des Folies Bergère, d'avoir utilisé le mot bébèles.

— Tu veux dire le hall.

— Quoi, le hall?

— On ne dit pas le lobby en français, on dit le hall. C'est français depuis un siècle.

— Tu n'aurais pas dû dire, devant Gisèle Dumourier: "on ne dit pas bébèles en parlant des accessoires des Folies. J'ai été profondément blessé.

— Tu vois que tu fais des progrès. Tu soignes ton français, ça c'est vrai. Blessé!

— Oui? Et Paul Dumourier alors, qui met dans sa conversation des trucs, des machins et des choses. Un personnage des Frustrés, Paul? Tu te souviens de son "Allons écluser..."

— ...un godet. Oui, on a bien ri. Paul aime parler argot. Tu n'as pas à l'imiter.

— Minute! Moi, j'ai le droit, à Montréal, de dire bébèles, patente, pogné! Et puis je suis tannée de tes corrections continuelles de mon français. Il est québécois mon français.

— Ça n'existe pas le français québécois. On parle français, un point c'est tout.

— Ce que tu peux m'achaler avec tes histoires de mots. Oui, oui, je sais achaler...

— Suer, achaler, c'est du pareil au même, non.

— Parlons d'autre chose.

par le ministre de l'Éducation pour admettre en dernière analyse les élèves à l'école anglaise à procéder aux corrections si les fonctionnaires de la commission ne les ont pas déjà faites eux-mêmes.

À la seule CECM, un peu plus de 1,100 des 3,300 demandes d'inscription à l'école anglaise seraient inacceptables au sens de la loi 101. On saura cette semaine si la commission prendra des sanctions contre ses principaux et enseignants qui défieront et la loi et les directives des commissaires.

Du côté anglo-protestant, la lutte entre les commissions scolaires et le ministère de l'éducation, dont le ministre est responsable de l'application de la Charte quant à son chapitre sur la langue d'enseignement, s'est engagée à la fin du mois de juin dernier.

Après que le MEQ eut rendu publique la première version des règlements qui devaient accompagner le chapitre de la Charte sur la langue d'enseignement, le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) ainsi que la commission scolaire du Lakeshore, les deux commissions protestantes de l'île de Montréal, refusaient de se conformer aux règlements à cause des délais trop courts qui les séparaient, selon eux, de la rentrée scolaire. On évoquait également une question de principe: les règlements en question ne pouvaient obliger, puisqu'ils se proposaient d'appliquer une loi qui n'était pas encore votée par l'Assemblée nationale.

Le ministre de l'Éducation avait protesté que tout ce que demandaient les règlements, en attendant la promulgation de la loi, c'était des renseignements: aucune décision ne serait prise sur les demandes d'admission tant que la loi ne serait pas adoptée.

Entre-temps, les commissions scolaires protestantes se préparaient à s'opposer aux mêmes règlements — et à leur deuxième version, publiée le 3 août dernier, au moment de la promulgation de la loi, ce qui fut fait vendredi le 26 août dernier.

Le lundi suivant, le PSBGM annonçait qu'il décidait d'admettre dans ses écoles les quelque 2,500 enfants qui avaient demandé d'être inscrits entre le 1er mars et le 26 août de cette année, qu'ils répondent ou non aux critères de la loi 101, celle-ci n'étant pas encore adoptée au moment où les inscriptions ont été faites. Un peu plus de 800 de ces élèves sont inadmissibles au sens de la Charte du français.

Le PSBGM décidait d'admettre également dans ses écoles anglaises tous les élèves que les parents voudraient y inscrire après le 16 août en insistant pour qu'ils y soient admis.

Parallèlement, la plus grosse commission scolaire protestante de la province demandait au gouvernement fédéral qu'il réfère directement à la Cour suprême du Canada la question de la constitutionnalité de la loi 101 au chapitre de la langue d'enseignement. Le gouvernement fédéral n'a pas encore dit oui à cette requête.

Quelques jours plus tard, le 1er septembre, la commission scolaire du Lakeshore emboîtait le pas et ne se promettait pas seulement d'aller elle aussi en Cour suprême, via le gouvernement fédéral, mais aussi d'accueillir dans ses classes anglaises tous les enfants dont les parents l'exigent, non sans se réserver le droit d'examiner elle-même une à une les candidatures problématiques.

Enfin, vendredi soir dernier, toutes les commissions scolaires protestantes du Québec ont décidé, par l'entremise de leur association provinciale, la Quebec Association of Protestant School Boards, d'endosser l'attitude du PSBGM et de la commission scolaire du Lakeshore.

Vendredi également, le ministre de l'Éducation réagissait à ces propos en annonçant que les commissions notées seraient privées des subventions gouvernementales pour chacun des enfants illégalement inscrits. Le ministre ajoutait que si ces commissions veulent ainsi transformer leurs écoles en institutions privées, libre à elles de la faire... et que de toute façon il n'était pas question d'envoyer la police dans les écoles.

Les 6,700 enseignants protestants, regroupés à échelle provinciale dans la Protestant Association of Protestant Teachers, n'approuvent pas à 100% les positions de leurs commissions scolaires au chapitre des inscriptions. Certes, ils sont prêts à des compromis temporaires le temps par exemple d'attendre une décision rapide de la Cour suprême sur la loi 101, mais ils n'ont guère l'intention d'accepter que tout cela se fasse sur leur dos (heures supplémentaires, classes plus nombreuses que la normale, etc.).

Enfin, la communauté anglophone de Montréal manifeste le désir de s'organiser, dont financièrement, pour compenser les pertes de subventions gouvernementales. Et la Quebec Federation of Home and School Associations, le système provincial des comités de parents anglo-protestants, — est certes l'un des organismes les plus actifs à cet égard.

Mais le problème est plus complexe: ce ne sont point tant les anglophones qui, au fait, ont à lutter pour le libre choix en matière d'enseignement (les anglophones réels jouissent de toute manière du libre choix); ce sont plutôt les francophones et les allophones qui tiennent mordicus à ce que leurs enfants fréquentent l'école anglaise!

Et au chapitre du libre choix, les partis politiques d'opposition ont déjà fait connaître clairement leurs vues à Québec au mois de juillet dernier. Le 5 juillet, le député libéral de Mont-Royal, M. John Chénier suggérait à un groupe d'anglophones partisans du libre choix de laisser plutôt les francophones, qui en sont privés, le revendiquer eux-mêmes. A peu près au même moment, M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, priait son député de Pointe-Claire, M. William Shaw, de prendre une attitude semblable et pour les mêmes raisons.

Ainsi, en attendant que la Cour suprême se prononce sur la loi 101, si jamais le fédéral accepte de la lui soumettre, c'est maintenant aux parents mêmes qu'il reviendra cette semaine de poser les gestes qui forceront les commissions scolaires protestantes à braver la loi 101 et les commissions scolaires catholiques à faire de même ou à intervenir par rapport à l'attitude de leurs principaux et enseignants.

Quant aux enseignants d'expression française, leurs syndicats n'ont eu en général que des applaudissements pour la Charte du français. A Montréal, l'Alliance des professeurs de Montréal, une filiale de la CEQ, a dénoncé la semaine dernière l'attitude des opposants anglophones à la Charte et à ses règlements, et le comportement de la CECM. M. Dubé a évoqué la possibilité "d'aller faire le ménage" dans les écoles anglaises. On peut se demander comment il serait reçu.

## MIRABEL

Dernièrement un quotidien anglophone de Montréal publiait des statistiques erronées sur le personnel de Mirabel par rapport au nombre de passagers par comparaison avec Dorval.

Bon. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y ait aucun problème à Mirabel. Le premier problème, le plus grand et le plus important, est le manque de liaisons aériennes entre Mirabel et les autres villes canadiennes et notamment Toronto.

Il y a un vol régulier par jour d'Air Canada entre Mirabel et Toronto mais il y a en réalité beaucoup plus de sièges disponibles sur les vols internationaux qui font escale à Montréal. Toutefois les compagnies aériennes européennes et canadiennes qui font escale à Mirabel à l'aéroport de Toronto ne peuvent offrir à l'avance leurs sièges pour ne pas risquer d'avoir à refuser un passager originaire d'Europe sous prétexte que son siège ne sera plus disponible entre Mirabel et Toronto. Ces correspondances se font sur place mais la liaison Mirabel-Toronto demeure insuffisante et les autorités aéroportuaires de Montréal estiment qu'Air Canada pourrait faire plus à ce chapitre.

Il est également vrai qu'en certains cas il est plus intéressant et plus facile de passer par les États-Unis à destination de l'Europe notamment pour éviter la correspondance Dorval-Mirabel.

Selon les règlements de l'AITA (Association internationale des transporteurs aériens), le transporteur aérien n'est pas responsable des bagages entre deux aéroports d'une même ville. A Montréal c'est donc le passager qui reprend la responsabilité et l'embarras de ses valises entre Dorval et Mirabel.

On sait que la vocation de Dorval doit changer pour céder le trafic transcontinental à Mirabel et devenir un aéroport de service, de tourisme, d'affaires et d'entretien. Le ministre des Transports, M. Otto Lang, devrait annoncer des décisions en ce sens sous peu bien que les investissements à Dorval soient arrêtés depuis longtemps.

Actuellement les plaintes émanant des transporteurs nationaux comme Nordair, Quebecair, Air Canada et CP Air sont justifiées car il leur en coûte le double pour avoir des opérations réparties sur deux aéroports. Les plaintes de certains transporteurs internationaux sont aussi justifiées relativement au manque de liaisons avec l'intérieur mais des transporteurs se servent de cette situation pour obtenir un droit de liaison directe entre l'Europe et Toronto plutôt que Montréal.

Reste que les revenus opérationnels de Mirabel avec ses excellents équipements de fret ont été supérieurs à ceux de Dorval en 76 et placeront Mirabel au deuxième rang des aéroports canadiens tout de suite après Toronto.

Il y a aussi que Mirabel est une véritable ville où travaillent plus de 3,000 personnes quotidiennement, qui a son usine d'épuration des eaux et qui dépense plus d'électricité que la ville de Saint-Jérôme. Présentement les dirigeants de la société mixte SPICAM (Société du parc industriel et commercial de l'aéroport de Mirabel) dont le Québec possède 60% des actions, le reste étant au fédéral, ont compris qu'il valait mieux développer la zone nord de l'aéroport plutôt que le sud où il n'y a pas de route.

Mais tant dans le développement industriel que dans celui des activités aériennes il faut dire que l'économie est au ralenti tant ici qu'ailleurs.

Tout ça se fait lentement et la phase "2" de Mirabel, c'est-à-dire l'aérogare pour la circulation du trafic intérieur, ne sera pas entreprise pour le moment et l'échéancier de 1982 pour cette construction est à oublier, ce qui d'autre part ne facilite pas l'augmentation des liaisons intérieures. Pour ces dernières Mirabel a déjà quatre quarts d'embarquement classiques avec corridor mobile. On n'utilise pas le car transbordeur dans ce cas et les passagers descendent directement dans l'aérogare pour aller prendre ensuite l'avion international grâce aux satellites reliés par le car transbordeur ou PTV (Public Transport Vehicle).

Ce fameux car transbordeur a été l'objet de critiques diverses. Il évite les longues marches et il éloigne l'avion de l'aéroport ce qui était assez prioritaire au moment de la conception de l'aérogare alors que les transporteurs insistent sur la sécurité. C'était l'époque des détournements massifs et des appels à la bombe. C'est du reste un peu pourquoi le public est tenu loin des avions à Mirabel et ne peut pratiquement ni les entendre ni les voir depuis l'aérogare.

Mais si le terrorisme aérien semble s'atténuer aujourd'hui, le volume cargo, lui, augmente en flèche. C'est là que le car transbordeur se révèle la bonne trouvaille. Avec les 747 combi (mixtes — car-

go), par exemple, les transporteurs ont l'effroyable problème d'acheminer l'appareil au satellite où quai des passagers puis faire rouler ensuite le 747 vers les entrepôts (environ deux tonnes de carburant à Mirabel) pour revenir ensuite chercher les passagers. De plus en plus, à Mirabel on verra l'avion se rendre directement dans l'aire du cargo et le car transbordeur ira chercher les passagers.

En France, pour la phase "2" de Roissy Charles-de-Gaulle, on envisage maintenant sérieusement l'emploi du PTV qu'on avait éliminé au départ alors que le volume passager augmentait de 10% par année et que le fret représentait moins de 5% du chiffre d'affaires. En 1976 Air France a réalisé 15% de son chiffre d'affaires en cargo seulement et à compter de novembre prochain elle aura un combi régulièrement sur Montréal en plus du 747 tout cargo.

Le 24 novembre l'hôtel de Mirabel, le Château, ouvrira ses 365 chambres au public et on prévoit d'ores et déjà d'après les multiples demandes qu'il se remplira régulièrement même avec un tarif de \$45 par jour.

Bref, Mirabel s'en tire honorablement malgré les écrits fantaisistes publiés récemment au sujet des pistes qui s'effondraient sous le poids des gros réactifs" et l'étoile farfelue d'insécurité donnée à Mirabel au lendemain de la catastrophe des Canaries par une association de pilotes américano-canadienne c'est-à-dire dans les mêmes milieux qui préfèrent passer par Boston alors qu'il est de notoriété publique que l'aéroport international le plus dangereux d'Amérique du Nord est précisément l'aéroport de Logan à Boston suivi par celui de Los Angeles.

Cela enfin ne règle pas le problème des services légèrement déficitaires de la CTCUM qui assure le transport par autobus des voyageurs entre la gare centrale et Mirabel. Les véhicules, selon M. Ginzburg, sont trop gros et non conçus pour ce genre de transport bien qu'ils soient luxueux et confortables. Des autobus plus petits seraient mieux adaptés et moins chers. Mais ce qui manque surtout c'est un terminus au centre-ville comme cela existe dans plusieurs grandes villes du monde. Descendre sous la pluie à l'angle Lagachetière avec des valises, sans abri, sans aucune facilité, cela ne convient pas à un aéroport international. A Mirabel il conviendrait aussi que le quai des autobus soit couvert. Faut-il fermer Mirabel pour régler ce problème?

## OCDE

sation générale".

Enfin les partenaires occidentaux du Canada commencent à s'inquiéter de l'évolution de sa balance des paiements. Avec beaucoup de mesure, l'OCDE avise le Canada qu'il vit au-dessus de ses moyens. "La nécessité d'une amélioration dans le domaine du commerce extérieur, déclare-t-il, est renforcée par la considération que les déficits courants de l'ordre de ceux actuels ou projetés pourraient, à plus long terme, être considérés comme non appropriés dans un pays où les niveaux de vie relativement élevés ne justifient pas un appel large et durable aux ressources extérieures".

Le rapport de l'organisation, qui regroupe 24 pays industrialisés, constitue donc un appel à la modération, tant des gouvernements que des particuliers. Rappelant une fois de plus que le principal atout du Canada réside dans ses ressources naturelles, l'OCDE estime que c'est là le seul secteur où on serait justifié d'avoir une politique de relance des investissements productifs.

Pour le reste, la santé de l'économie canadienne justifierait une autre année d'austère modération...

## VOYAGER-1

que pour une durée de plusieurs semaines.

Voyager-1 devait être placée sur une orbite circulaire autour de la Terre, à environ 160 km d'altitude. Une heure après devait être mis à feu un moteur ayant pour effet de faire naviguer la sonde à une vitesse d'environ 51 300 km/h.

## TdH

Suite de la page 3

le budget de TdH est demeuré stable à \$13 millions depuis les cinq dernières années.

Mlle Delisle mentionne enfin que si la formule des billets universels a été fort bien accueillie cette année, elle sera néanmoins améliorée l'an prochain. Les personnes qui n'auraient pas utilisé ces billets en 1977 pourront les échanger en 1978.

## ROSEMONT

Suite de la page 3

que 70 employés, qui a eu à vivre dans un climat précaire d'insécurité ces dernières années, sans jamais toutefois se décourager. "Ce fut parfois difficile, admet-elle, mais tous avaient à cœur de préserver la qualité de soins à l'hôpital, ce qui fut fait dans une atmosphère de parfaite solidarité. Nous allons poursuivre cet idéal avec un nouvel élan et un enthousiasme renouvelé."

En décidant de conserver l'hôpital Rosemont dans sa formule actuelle, le ministre Lazure invite la direction et le Conseil d'administration à prévoir l'accessibilité d'un certain nombre de lits pour des patients nécessitant des soins plus prolongés. La moyenne d'hospitalisation à Rosemont est d'environ quatre à cinq jours et Mme Pilon-Bailly se dit toute disposée à se conformer au désir du ministre, de même qu'à celui d'ouvrir actuellement des cliniques le soir pour les ouvriers du quartier.

Le Centre hospitalier Rosemont a été fondé en 1957 par le Dr. L.D. Pilon, qui en fut le propriétaire jusqu'à l'instauration de l'assurance-hospitalisation, soit en 1961. A ce moment, cet établissement devint institution publique administrée par un Conseil d'administration, selon la Loi 65 sur les services de santé et les services sociaux. Cet hôpital a comme objectif premier et ultime de produire à la population qu'il dessert les soins préventifs, de diagnostic, curatifs et de réadaptation dont elle a besoin. La population la plus touchée par ces services comprend celle du grand Rosemont des comtés de Gouin, Mercier et Rosemont.

## LA VOIE

Suite de la page 5

vernements, même au Québec, dans un très grand nombre de leurs lois, ne peuvent ignorer le secteur de la coopération.

La force des coopératives réside dans la présence de leurs membres qui participent vraiment, représentés par des dirigeants dynamiques, compétents, honnêtes et dévoués, pouvant compter, au surplus sur un gerant ou un directeur ayant toutes les qualités énumérées précédemment auxquelles il faut ajouter la fermeté, la ténacité et la compréhension.

Ce qui a fait trop souvent la faiblesse des coopératives qui végètent, s'étiolent et meurent, ce fut l'absence de éléments de progrès dont il est fait mention dans le paragraphe précédent.

Aux Québécois de faire leur choix, en toute lucidité et prudence, entre le marxisme et le coopératisme.

## Espagne: une coalition PSOE-UCD est "improbable"

MADRID (Reuter) — M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, s'entretenait hier soir de la possibilité d'un gouvernement de coalition avec M. Felipe Gonzales, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).

Juste avant d'être appelé en consultation par M. Suarez, le leader socialiste avait tenu une conférence de presse dans laquelle il a fait part des réserves socialistes vis-à-vis d'un partage du pouvoir avec l'Union du centre démocratique (UCD).

Le programme du futur cabinet devrait, en tout état de cause, faire l'objet de négociations préalables entre le gouvernement et les socialistes et recevoir l'approbation du Parlement, a déclaré M. Gonzales avant d'estimer fortement improbable actuellement la conclusion d'un tel accord.

Le Parti socialiste n'acceptera jamais d'être l'invité de gauche d'un gouvernement centriste qui n'appliquerait aucun point de son programme, a-t-il ajouté.

"Malheureusement, on ne choisit jamais le moment où l'on est appelé à gouverner. Parfois, on obtient le pouvoir alors qu'on ne le réclame même pas", a dit M. Gonzales.

Les observateurs voient dans ces propos le peu d'entrain des socialistes à arriver au pouvoir à un moment où l'économie est mal en point et où leur jeune parti n'est pas encore complètement organisé.

## Décès du réalisateur G. Dufresne

M. Georges Dufresne, réalisateur de Radio-Canada, est décédé subitement hier à son chalet d'été du Lac L'Acchigan à l'âge de 61 ans.

Docteur en psychologie, M. Dufresne était entré à Radio-Canada en 1961 et avait assuré la réalisation de plusieurs émissions d'actualité, dont "Le sel de la semaine". Depuis quelques années, il faisait partie de l'équipe de réalisation de l'émission "Le 60". Au cours des années cinquante, M. Dufresne collaborait régulièrement à la revue "Cité Libre".

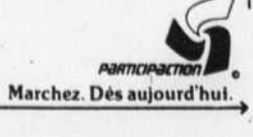
Il laisse sa femme, Monique Barré, ses filles, Anne-Marie (Mme Robert Legendre), Aude (Mme Michel Bourque), Geneviève et Claire; ses fils Martin, Jérôme et Jean.

La dépouille mortelle sera exposée à son domicile d'Outremont à compter de mercredi (59 Spring Grove Crescent) et les funérailles auront lieu jeudi à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

## DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

**Marchez régulièrement pour marcher longtemps.**



**BRODEUR Anita** — A Montréal, le 4 septembre 1977 à l'âge de 75 ans, est décédée. Mme Anita Brodeur née Anita Beaulieu, épouse de feu Etienne Brodeur. Elle laisse dans le deuil ses nièces, Carole Martin et Andrée Matteau. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 septembre. Le convoi funèbre partira de J.R. DesLaurier, no 5650 rue Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister dans autre invitation.

**BLAIN Antonio** — A Montréal, le 4 septembre 1977 à l'âge de 77 ans, est décédé. M. Antonio Blain époux de Yvonne Lamoureux. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, son frère Jean-Marie Redemptoriste et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 septembre. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Urgel Bourque Ltée No 2251 rue Jean Talon est, pour se rendre à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# L'AFEAS représentée au mini-sommet sur le textile

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale donne une fois de plus le ton. Créant un précédent, cette association qui regroupe 35,274 femmes à travers le Québec, assistera à titre d'observateur, aux conférences des principaux agents socio-économiques des industries du textile, du vêtement et de la bonneterie ainsi que de la chaussure qui auront lieu ces jours-ci à Drummondville, Montréal et Québec.

L'objectif de ces rencontres, rappelle-t-on, est d'identifier les politiques et les mesures de stabilisation de ces industries qui subissent plus que d'autres les ressacs de la situation économique actuelle.

L'AFEAS a insisté auprès du gouvernement pour être

## le panier à provisions

par RENÉE ROWAN



représentée à cette conférence parce que ce secteur de l'industrie touche particulièrement les femmes", note Micheline Goulet désignée pour représenter cet organisme à ces rencontres qui auront lieu les 6, 8 et 9 septembre. En effet, 80% de la main-d'œuvre dans ces secteurs est féminine.

"Nous nous sentons donc

tout particulièrement concernées et considérons essentiel d'être informées de ce qui se passe dans ce domaine, souligne Micheline Goulet. Il existe dans ces secteurs, une énorme exploitation de la main-d'œuvre féminine. Il y va de notre intérêt de surveiller de très près ce qui s'y passe, surtout ce qui s'y passe- ra."

Le congrès provincial de l'AFEAS avait lieu à Rimouski à la mi-août. Si, de retour de vacances, nous revenons sur le sujet, c'est que l'événement était d'importance. Cette rencontre a regroupé quelque 1.100 femmes venues de tous les coins du Québec.

Durant deux jours, les déléguées ont étudié une centaine de résolutions, en ont adopté un grand nombre, ont déterminé neuf priorités d'actions pour 1977/78.

Voici, brièvement résumées, ces priorités:

- éliminer la surconsommation des médicaments;
- obtenir des caisses électORALES municipales;
- voir à ce que tous les règlements relatifs aux débits d'alcool soient appliqués;
- encourager l'achat des produits québécois;
- obtenir que les équipements sportifs des écoles soient mis à la disposition du public;
- intégrer la femme au foyer au Régime des rentes du Québec;
- s'assurer de la protection des femmes maltraitées;
- acquérir le droit pour la nouvelle mère de recevoir son enfant à l'hôpital et de participer, si elle le désire, aux soins à donner à son nouveau-né;
- voir à maintenir des subventions à l'école privée.

L'AFEAS réclame une certaine égalité de chances pour les candidats et candidates en campagne électorale. Elle compte déjà parmi ses

membres, des conseillers municipaux, un maire, des commissaires d'école et, bien sûr, elle en souhaite d'autres.

Pour l'AFEAS, il n'est pas dans l'intérêt du public que le financement des élections municipales dépende de bailleurs de fonds car ce mode de financement constitue très souvent un obstacle de taille dans l'expression des droits démocratiques.

L'AFEAS réclame donc qu'une caisse électorale soit prévue et mise à la disposition des candidats (es) à l'échevinage et à la mairie en prélevant un pourcentage bien déterminé du budget annuel de chaque municipalité et en fonction de ce budget, qu'un montant maximum soit pré-déterminé et réparti entre les

candidats; que tous les candidats (es) soient obligés (es) de publier leurs dépenses électorales; que seuls (es) les candidats (es) ayant obtenu 20% des votes aient droit à un remboursement de leurs dépenses électorales;

qu'il soit interdit aux média d'information de majorer le prix des insertions publicitaires en période électorale.

L'AFEAS exige également que l'on rende obligatoire et statue sur l'utilisation d'un ordre du jour dans les assemblées régulières et que ce dernier soit publié à l'avance dans les journaux locaux et/ou affichés dans un lieu public.

"Pour la femme de l'AFEAS, et d'ailleurs pour beaucoup d'autres, commente une participante à ce congrès, "être politique" a une mauvaise connotation: être politique, c'est être partisan. Elles ne veulent pas l'être..."

"Lorsque les femmes réclament que les municipalités soient soumises à une loi électorale, qu'il y ait contrôle des caisses électorales, que les dépenses des candidats ayant recolté 20% du vote soient remboursées, elles font de la "politinette", elles font du nettoyage. L'on ne devient pas un élu du peuple parce que l'on a de l'argent..."

Lorsque ces mêmes femmes exigent que 75% des syndicats soient présents lorsqu'un vote de grève est nécessaire et qu'en plus un scrutin soit tenu, elles savent très bien que des tactiques, souvent qualifiées de "paquetage", existent.

Toutefois quand une délé-

guée veut amener une "résolution spéciale" concernant la rumeur selon laquelle l'âge requis pour voter soit abaissé de 18 à 16 ans lors du référendum sur l'indépendance du Québec, c'est le tollé: "On ne s'occupe pas de politique, on n'est pas politique".

"Pourquoi réagir ainsi, se demande notre interlocutrice. Ce n'était pas plus politique que les résolutions précédentes. J'ai été à même de constater que les femmes de l'AFEAS ne sont pas partisanes, mais je ne comprends pas cette façon d'agir."

Le Conseil de l'Europe vient de recommander une série de mesures visant à éliminer les inégalités entre hommes et femmes, dans un texte rendu public dernièrement au siège de l'Organisation.

Dans sa résolution, le comité des ministres insiste sur la nécessité de supprimer toute disposition législative ou réglementaire discriminatoire à l'égard des femmes, y compris dans les conventions collectives, les barèmes, accords de salaires et les contrats individuels. Le Conseil de l'Europe préconise également qu'un droit de recours soit introduit pour les femmes qui s'estimeraient défavorisées.

Enfin, les membres du Conseil de l'Europe recommandent le développement des possibilités de travail à temps partiel et des horaires de travail assouplis qui devraient permettre aux femmes, mais également aux hommes, de concilier plus facilement responsabilités familiales et activités professionnelles.

## Paule Leduc nommée au Conseil des universités

Mme Paule Leduc, qui était sous-ministre adjoint à l'administration, au ministère des Affaires sociales, succède à M. Germain Gauthier à la présidence du Conseil des universités.



Mme Paule Leduc

C'est ce qu'a annoncé ces jours derniers le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui n'a pas manqué de souligner à l'occasion le rôle-clé que jouera le Conseil dans les avis qu'il aura à formuler touchant les rapports de la Commission d'étude sur les universités et de la commission chargée de présenter un Livre vert sur la politique québécoise de la recherche scientifique, deux organismes dont les mandats ont été rendus publics le 21 juillet.

Mme Leduc, qui est originaire du Saguenay, est docteur en lettres de l'Université de Paris. Elle a enseigné au Collège Loyola, à l'Université McGill, à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal. La nouvelle présidente du Conseil a également rempli plusieurs fonctions administratives à l'UQAM, dont celles de directeur de département d'études littéraires et de vice-recteur exécutif.

Le Conseil dont elle est le deuxième président n'existe que depuis 1968. Sa fonction principale est de conseiller le ministre de l'Éducation sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins. Le ministre est du reste tenu de consulter le Conseil sur tout plan de développement qu'il entend mettre en œuvre dans ce secteur, sur les budgets annuels de fonctionnement et d'investissements de ces établissements et sur la répartition des crédits publics qui leur sont destinés.

## Mme Solange Chaput-Rolland

### "J'ai accepté parce que je crois à la démocratie"

Mme Solange Chaput-Rolland a révélé, au cours d'une interview, à la Presse Canadienne qu'elle n'avait pas dormi durant une semaine avant d'accepter de faire partie du groupe de travail sur l'unité canadienne.

"Durant une semaine, a-t-elle dit, je me suis réfugiée au lac Marois avec mon mari, mes deux grands enfants et quelques amis. J'ai tout analysé. Je n'ai pas dormi. J'ai été malade. Et j'ai dit oui."

Elle a expliqué pourquoi sa décision n'avait pas été facile: "Imaginez, dans les autres provinces, l'honneur que représente pour les heureux élus d'avoir été choisis pour faire partie d'un tel comité. Imaginez aussi, ici au Québec, dans le contexte actuel, la réaction de bien des gens du milieu."

Alors pourquoi a-t-elle accepté?

"Parce que je crois à la démocratie, a-t-elle répondu. Parce que je veux parler des Québécois aux autres. Leur expliquer ce qu'il faut faire pour les garder dans ce grand pays qu'est le Canada."

Mme Chaput-Rolland croit au Québec, mais également au

Canada: "J'ai deux amours, confie-t-elle, mon pays et le Québec. Mais je suis québécoise avant tout. J'appartiens à cette terre".

Elle poursuit: "On ne fera jamais de moi une anglophone. Pendant que les Québécois ont de plus en plus la certitude de savoir qui ils sont, les Canadiens des autres provinces, eux, cherchent encore leur identité".

"En acceptant de faire partie du groupe Pépin-Roberts je n'entre pas au cloître. Mon mandat n'est que d'une année. "Il faut cesser de jouer avec la sémantique et s'attarder aux faits."

"Je crois au fédéralisme. Mais les gens, en général, ne savent pas ce que c'est. Le fédéralisme, c'est un régime politique qui peut s'appliquer de trente façons et plus. Et tant que je ne serai pas convaincue qu'il est réalisable avec le Québec, je vais m'efforcer de chercher la formule idéale ou d'aider à la trouver."

L'intention de Mme Chaput-Rolland, c'est d'amener ses collègues au Québec, "de parcourir les campagnes avec eux, de parler aux gens, de laisser les gens, les Québécois, dire qui ils sont, ce qu'ils veulent, ce qu'ils refusent, ce qu'ils attendent de ceux qui dirigent le pays".

"Je veux que l'on sache dans les autres provinces que Montréal, ce n'est pas tout le Québec. Pour avoir vécu 25 ans à St-Jérôme et rencontré des centaines et des centaines de Québécois habitant la province, je me dois de leur donner droit de parole."

"J'ai déjà visité 65 villes canadiennes. J'ai des amis à Vancouver. Au Manitoba. En Ontario."

"C'est de la foutaise de croire au bilinguisme total. Par contre, je crois indispensable que les minorités des autres provinces puissent avoir accès en français aux divers organismes gouvernementaux."

## Appel de la FCSCQ pour le développement de l'école publique

Il faut que les dirigeants du Québec s'engagent irrévocablement en faveur du développement continu de l'école publique.

Voilà l'un des aspects du message "à deux volets" du président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Hubert Lavigne, à l'occasion de la rentrée scolaire.

Pour maintenir le développement de l'école publique, M. Lavigne estime que les dirigeants du Québec devraient adopter des politiques concrètes, maintenir les investissements dans les commissions scolaires et poursuivre les réformes déjà entreprises. En somme, note le président de la Fédération, il importe de maintenir l'éducation comme priorité sociale au Québec.

Par ailleurs, M. Lavigne a déclaré qu'il fallait amener les parents à participer davantage à la vie des écoles, notamment par le moyen des comités d'école et de parents. Ce n'est qu'à cette condition, a-t-il pré-


cisé, que l'école publique pourra garder un visage humain.

Pour le président de la FCSCQ, les parents doivent avoir "un contrôle direct sur l'enseignement qui est dispensé à leurs enfants". Voilà qui devrait enrayer le régime d'enseignement dans son milieu, lui faire refléter les préoccupations des citoyens et par conséquent le rendre plus humain et plus efficace.

Telles sont les préoccupations majeures de l'organisme provincial en ce début d'année scolaire.



6555 de Pontoise  
Rosemont, Qué.  
H1T 3S9  
(Une rue à l'ouest du boul. Lacordaire)  
**RENSEIGNEMENTS: 256-0251**



# Cité des Retraités

Notre Dame du Foyer inc.

## OUVERT POUR LOCATION


Ici, vous êtes chez vous. En toute sécurité, vous planifiez vos activités dans un environnement calme, paisible, composé d'espaces verts, de jardins et de sentiers de promenade.

Avec d'autres retraités, vous organisez vos loisirs, vous pratiquez les sports et les jeux de votre choix. Vous avez l'occasion d'améliorer et d'entretenir votre habitat selon vos goûts personnels.

Vous vous adonnez à des métiers artisanaux ou à toute autre activité choisie.

Vous êtes assuré d'un service médical et d'autres services pour vous permettre de goûter le prolongement de votre vie active.

Nous avons des logements de 1 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pouvant répondre à tous vos besoins. Composez 256-0251.



• Obtenez-en •  
• moins •  
• pour votre •  
• argent •

La toute nouvelle mini-machine à dicter Stenorette en a beaucoup moins à offrir.


Moins grosse dans votre poche ou votre serviette.

Moins pesante que toutes les autres machines portatives du genre sur le marché.

Moins compliquée grâce à son cadran gradué unique.

Faites-en l'essai gratuitement. Téléphonnez à NTE Equipement de bureau liée à Montréal: (514) 866-1492.

# Stenorette



**GRUNDIG**  
stenorette 2010

Grandeur réelle.  
(4 3/4" x 3 1/4" x 1")

# 9 3/4% 10%

## 6 ans 10 ans

payable semi-annuellement

### OBLIGATIONS

MUNICIPALES, SCOLAIRES, HÔPITAUX, CÉGÉPS

DEMANDEZ NOTRE LISTE

# Mantha

845-8201  
210, rue St-Jacques

Membre de la Bourse de Montréal et de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

Nom.....

Adresse.....

Téléphone.....

# des quatre coins du MONDE

## Tuerie à San Francisco

SAN FRANCISCO (Reuter) — Une fusillade dans le restaurant "Golden Dragon" du quartier chinois de San Francisco s'est soldée dimanche par cinq morts et au moins 11 blessés. Elle pourrait être liée à la guerre des gangs chinois connus sous le nom de "mafia chinoise", estime-t-on dans les milieux proches de la police.

Une centaine de clients se trouvaient dans l'établissement lorsque les coups de feu ont été tirés par trois hommes masqués.

Après avoir tiré à l'aveuglette parmi les tables, le commando a abattu à bout portant de trois balles un homme qui avait déjà été touché à la tête. D'après le chef de la police, l'homme qui appartient à la "mafia chinoise" a pu être tué en représailles.

## Une 16e réussite pour Barnard

LE CAP (Reuter) — Le professeur Christian Barnard a réussi sa seizième greffe d'un double cœur — opération dans laquelle un nouveau cœur est ajouté à celui du patient —, a-t-on annoncé au Cap hier.

Le deuxième cœur accompli une partie des fonctions du premier, lui permettant ainsi de guérir de sa fatigue.

## Bouclez-la... si vous voulez

LAUSANNE (AFP) — L'obligation faite aux automobilistes suisses d'utiliser la ceinture de sécurité était illégale, a indiqué hier le président du Tribunal fédéral de Lausanne, M. Harold Huber.

Le Tribunal, qui est la plus haute instance judiciaire de Suisse, avait en effet décidé samedi d'annuler l'amende de 20 francs suisses infligée à un automobiliste qui refusait par principe de porter la ceinture. M. Jean-Pierre Favre, secrétaire pour le Valais de l'Association contre les abus technologiques.

Après cette décision, les milieux compétents indiquent que les automobilistes qui refusent de porter la ceinture ne seront plus passibles d'amendes. Une décision en ce sens a déjà été prise à Zurich, où la police s'était montrée jusqu'ici particulièrement sévère.

## Le choléra se répand

BEYROUTH (Reuter) — Le Liban a annoncé hier la découverte de deux cas de choléra, liés sans doute à l'épidémie qui sévit en Syrie voisine, et qui a provoqué pour l'instant la mort de 58 personnes.

M. Robert Saadeh, directeur général du ministère de la Santé a déclaré que les deux personnes atteintes ont été découvertes à Nabatieh, au sud du Liban, et viennent d'un autre pays, mais il n'a pas précisé lequel.

M. Saadeh a assuré que son pays avait pris toutes les précautions nécessaires et qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter. La Syrie reste la plus touchée avec 1,586 malades depuis le début de l'épidémie, il y a un mois.

## Annulations chez British Airways

LONDRES (AFP) — La compagnie aérienne British Airways a dû annuler près de 50% de ses vols hier en raison des grèves observées par les contrôleurs aériens français et espagnols, a déclaré un porte-parole de la compagnie.

La grève des assistants-contrôleurs britanniques, qui entrait hier dans son sixième jour, n'a pas, quant à elle, entraîné de perturbations majeures, a ajouté le porte-parole.

## Des ordures qui tuent

HONG KONG (Reuter) — Douze personnes ont été tuées depuis le début de l'année à Hong Kong par des détritus jetés des étages supérieurs d'immeubles élevés.

Plus de 1,300 personnes ont reçu des amendes pour s'être ainsi débarrassées de leurs ordures ménagères.

## Tragédie routière en Colombie

BOGOTA (AFP) — Un autocar est tombé dans un ravin et 25 passagers au moins ont été tués, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le nord-est de la Colombie.

L'autocar était parti à 16 heures de la frontière avec la Venezuela en direction de Bogota, a indiqué la police.

Les opérations de sauvetage sont compliquées par l'escarpement de la zone où s'est produit l'accident, entre Bucaramanga et Pamplona, à 350 km de la capitale.

# Désertification: pas de nouvel organisme au sein de l'ONU

NAIROBI (AFP) — Un consensus général s'est dégagé à la conférence des Nations-Unies sur la désertification pour rejeter l'idée de la création d'un nouvel organisme international chargé de ce problème.

Au cours du débat général, qui s'est terminé lundi, les délégués à la conférence de Nairobi ont au contraire mis l'accent sur la nécessité de donner aux organismes nationaux déjà existants les moyens de mettre en application les programmes nationaux de lutte contre la désertification.

Le rôle des organisations et agences internationales existantes est, dans l'esprit des délégués, de mettre en application les aspects transnationaux et internationaux du plan d'action que la conférence met au point.

Devant l'opposition marquée des pays industrialisés — qui auraient eu à supporter l'essentiel de la charge d'un nouvel organisme international — les observateurs s'attendaient à ce qu'un tel projet soit rejeté, mais estimaient que les pays en développement se livreraient toutefois à un baroud d'honneur en faveur d'une telle création.

La quasi-unanimité à ce propos a été accompagnée, par l'affirmation répétée par tous les pays que les programmes de lutte contre la désertification étaient d'abord la responsabilité des pays concernés comme l'a noté le secrétaire général de la conférence, M. Mostafa Tolba. La plupart des délégués sont en effet tombés d'accord pour souligner que

## Entre avril et août 23 saisies de narcotiques ont été effectuées à Mirabel

Entre le 1er avril dernier et le 15 août les agents de la douane canadienne ont effectué 18 saisies commerciales, 250 saisies personnelles pour une valeur de \$130,000 et 23 saisies de narcotiques à l'aéroport de Mirabel seulement.

Cela représente une infime partie des \$100 millions de marchandises de toutes sortes qui entrent illégalement au Canada durant l'année et dont la plus grosse partie provient des États-Unis notamment par les quelque 80 millions de pas-

agers en automobile des frontières canadiennes.

Les marchandises saisies sont surtout des vêtements, des bijoux et des objets de valeur comme du matériel photographique, des montres, divers appareils techniques et des cadeaux.

Trois fois par année la direction des douanes canadiennes organise des encans à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver pour disposer de ces biens.

Selon M. Denis Saint-Jean, porte-parole du bureau des Douanes à Ottawa, ces saisies sont essentielles pour protéger le commerce intérieur du pays mais elles sont le plus souvent le fruit de négligence de la part des voyageurs qui entrent au Canada.

Beaucoup d'objets saisis n'ont pas fait l'objet d'une déclaration qui est obligatoire pour les montants de plus de \$50.

Il est toujours mauvais, selon M. Saint-Jean, d'essayer de cacher des choses au douanier et il vaut mieux déclarer ce qu'on a acheté même si le montant dépasse la limite permise.

Le préposé aux douanes jouit d'une discrétion assez étendue et il jugera souvent qu'il est préférable de fermer les yeux sur des objets de valeur restreinte selon la fréquence des déplacements du voyageur et autres considérations.

Les saisies commerciales visent généralement des petits importateurs qui acheminent des faibles quantités d'objets par le cargo aérien individuel ou simplement dans leurs bagages.

Quant à la drogue elle est toujours saisie dès lors qu'on la découvre et son importation signifie une accusation criminelle qui peut aboutir à une sentence minimale de sept années d'emprisonnement.

Il s'agit-là d'un domaine spécial mais les douaniers font beaucoup plus de saisies chez les gens qui se croient au-dessus de tout soupçon et qui rapportent mine de rien des

ciplinaire de l'ensemble. La principale fonction de ce groupe serait de mobiliser les fonds nécessaires à la lutte contre la désertification et plusieurs participants ont suggéré qu'il mette davantage l'accent sur des projets spécifiques pour recueillir les capitaux nécessaires plutôt que sur la mise à la disposition d'un fonds d'une somme globale.

Parmi les membres de ce groupe figureraient l'UNEP (programme des Nations-Unies pour l'environnement) — qui fournirait l'essentiel du travail de coordination —, le PNUD, l'UNESCO, la FAO, l'OMS, la Banque mondiale, le Fonds international pour le développement agricole (IFAD), ainsi que les principaux pays donateurs, traditionnels ou nouveaux, les agences de financement multilatéral et les pays en développement ayant un intérêt substantiel dans la mise en pratique du plan d'action.

## Avis publics

### Voir autres Avis légaux, en page 16

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-01737-779

DANS L'AFFAIRE DE:

Les conventions matrimoniales entre RAYMOND GUILBAULT et DAME DIANE ROBERT tous deux résidents et domiciliés au 115 De l'Église, app. 306, Longueuil, district de Montréal.

Requérants

PRENEZ AVIS que le Requérant présentera devant la Cour Supérieure siégeant en pratique, chambre 216 pour et dans le district de Montréal, le 19ième jour de septembre 1977, à 9:30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une Requête demandant l'homologation d'un acte de modification de Régime matrimonial entre le requérant RAYMOND GUILBAULT et son épouse, DAME DIANE ROBERT, passé le 21 juin 1977 devant Me Maurice Grenache, notaire, sous le numéro 731 de ses minutes, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de société d'acquêts.

MONTRÉAL, le 29 août 1977.

Me MAURICE GRENACHE, notaire  
4001 est, rue Crémazie, suite 001  
Montréal, P.Q. H1Z 2L2

Demanderesse-requérante  
-vs-  
Régime matrimonial

Requérante-intime

AVIS DE DEMOLITION (Articles 2-34 et 2-35 du règlement 1900 modifié)

Propriétaire: Aurèle Beaulieu  
Adresse: 5240, Chemin Côte Ste-Catherine, app. 1  
Bâtiments: 2187 et 2191-91 A, rue Gascon, Montréal

Prenez avis conformément à la résolution du Comité Exécutif de la Ville de Montréal no 88497, vous êtes avisés de démolir les bâtiments cités en rubrique, devenus impropres à l'habitation et à un risque pour la sécurité publique et à défaut de démolir ces bâtiments dans un délai de 15 jours de cet avis, la Ville procédera elle-même à vos frais à la démolition de ces bâtiments.

Original de l'avis, copie de la résolution du Comité Exécutif de la Ville de Montréal, copie certifiée de l'estimation du coût de démolition, ainsi que les articles 2-34 et 2-35 du règlement 1900 modifié sont déposés à votre intention au dossier de la Cour Supérieure no: 500-05-01769-776

Montréal  
Me Francis TARTE  
Mes Pélouquin, Bédaride, Allard & Lacroix  
275 est, rue Notre-Dame  
Montréal, Québec  
H2Y 1G6

Avocats de la Ville de Montréal

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-12-06962-774

DAME FRANÇOISE PAQUET

Requérante

-vs-  
Intime

CLAUDE CÔTE, autrefois résident au 100 boul. Des Prairies, à Laval, Province de Québec

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Claude Côté, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, est, à Montréal.

FAUTE PAR le défendeur, Claude Côté, de comparaître dans ce délai, statue sur la demande et prononce jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 6 septembre 1977.

A. BEAULIEU, Protonotaire-adjoint.  
MES PAQUETTE SIMARD ET CLEMENT  
240, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal, Qué.

National Capital Commission Commission de la Capitale nationale

**Exploitation de locaux commerciaux aux 10, 12 et 18 de la rue York, Ottawa**

La Commission de la Capitale nationale songe à lancer une invitation aux entreprises intéressées et financièrement saines à soumettre des propositions concernant l'exploitation de certains locaux situés aux numéros 10, 12 et 18 de la rue York, dans la ville d'Ottawa, et qui seront occupés par un café, un restaurant, un bar, un théâtre et de l'espace à bureaux.

Toute entreprise intéressée à recevoir une invitation pour présenter des propositions relativement auxdits locaux peut signaler par écrit son domaine d'activité à la Commission de la Capitale nationale et fournir à cette dernière des renseignements d'ordre financier et autres références avant le 30 septembre 1977.

Toute entreprise intéressée aura l'occasion de visiter les locaux sur rendez-vous.

La Commission de la Capitale nationale pourra alors lancer une invitation pour recevoir des propositions relatives à l'exploitation de locaux aux entreprises qu'elle juge suffisamment intéressées et financièrement capables de faire face à leurs obligations. La Commission de la Capitale nationale se réserve le droit de ne pas inviter certaines entreprises qui ont manifesté de l'intérêt.

Les rendez-vous pour la visite des locaux peuvent s'obtenir du bureau du Directeur des biens immobiliers, Commission de la Capitale nationale, 48, rue Rideau, Ottawa (Téléphone 613-995-7233).

L'adresse de la Commission est la suivante:

**Commission de la Capitale nationale**  
48, rue Rideau  
Ottawa, (Ontario)  
K1N 8K5

Attention: Section de la gestion des biens immobiliers (Ontario)

Le Directeur, Division des biens immobiliers,  
J.R. Hill

**AVIS**

**LE RÉGIME DES NÉGOCIATIONS DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC**

Le 27 juillet dernier, le Gouvernement du Québec formait une commission à laquelle il confiait le mandat de poursuivre une étude et des consultations sur le régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic.

Cette commission doit présenter son rapport au plus tard le 15 janvier 1978 et faire des recommandations en vue de la révision du régime actuel des négociations collectives dans les secteurs déjà mentionnés.

Aux termes du mandat qui lui a été confié, la commission invite tout groupement, tout syndicat, toute association ou toute personne qui voudraient lui soumettre un mémoire ou se présenter devant elle, à communiquer par écrit, avec le secrétaire de la commission, avant le 23 septembre 1977.

Les avis de présentation de mémoire ou d'intervention doivent être adressés à: Me Jean-Denis Gagnon, secrétaire de la commission, 1410, rue Stanley (7e étage Montréal, H3A 1P8, tél.: 873-7029.

**Gouvernement du Québec**

**POURQUOI CHAUFFER L'EXTÉRIEUR ?**

Pour votre maison, cottage ou salle de jeux, les foyers norvégiens Jotul sans aucune installation spéciale.

**VOICI UN APERÇU DU CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL PAR ANNÉE 100,000,000 B.T.U.**

Si vous chauffez par année votre maison :

électricité	\$586. \$180.	\$406.00 par année
huile	\$440. \$180.	\$260.00 par année
au bois standard	\$270. \$180.	\$90.00

CECI RÉSOUT BIEN DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE AUX PROPRIÉTAIRES — RENDREMENT — SÉCURITÉ — ÉCONOMIE — INDÉPENDANCE

(basé sur les tarifs courants de chauffage)

**Jotul**

JOTUL 1

Performance maximale de la capacité du chauffage 8300 pieds cu. BTU 41,825 M. Un foyer at-trayant tout en étant efficace avec portes fermées, un poêle à bois des plus sécuritaires.

**ÉQUIPEMENT DE LUXE INC.**  
(importateurs exclusifs au Canada)  
8026 Jarry est, Montréal, 354-1155  
330, St-Roch, Québec 529-2911

**ARCHITECTES**

DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES  
1253 ave McGill College Suite 800  
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART HEIN

**NETTOYEUR P.M.**

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET  
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTÉRIEURS  
878-3848  
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

**BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS**

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions  
Réparations et nettoyages

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél.: 738-8686  
Fondée en 1877

**L'AUTHENTIQUE**

**Chateau d'aujourd'hui**

M. Serge Lafrance, s.d.a.  
382-4710

**PHYSIOTHÉRAPEUTES**

**CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE SAINT-URBAIN**  
roland lemarche k.s., b.s.c. physiothérapeute m.c.p.p.g.  
3875 rue st-urbain, suite 617, montréal, qué. H2W 1V1 284-3240

**CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE PHILIPPE THOMAS**  
philippe thomas physiothérapeute, m.c.p.p.g.  
8013, rue St-Denis, montréal, qué. 387-1204

**CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DESROSIERS ENRG.**  
patricia lamontagne desrosiers, b.s.c. physiothérapeute m.c.p.p.g.  
442, rue notre-dame est, repentigny, qué. 581-8937

**PHYSIOTHÉRAPIE INTERNATIONALE**  
PHYSIOTHÉRAPEUTES:  
karin austin, b.s.c., m.c.p.p.g.  
mory ann dalzell, b.s.c., m.c.p.p.g.  
momo martin, b.s.c., m.c.p.p.g.  
212, rue victoria, westmount, qué. 484-4437

**"UN D.E.C. OU UN BAC ET TE VOILA OFFICIER!"**

Officier en commençant. Tu as un D.E.C. ou un BAC? Ou tu termines tes études universitaires cette année? Les Forces armées canadiennes ont une tenue d'officier pour toi et tous les avantages qui s'en suivent: salaire fort avantageux selon tes capacités, un minimum de 4 semaines de congé payées dès la première année, possibilité de voyages et d'études post-universitaires, responsabilités stimulantes...

**Conditions avantageuses.** Une armée de volontaires comme la nôtre offre bien des avantages car elle est en concurrence avec l'industrie lorsqu'il s'agit de l'engagement de diplômés et de spécialistes comme toi et moi. Nous jouissons donc d'une grande liberté d'action... en plus d'avantages matériels certains.

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SI LA VIE T'INTÉRESSE**

Pourriez-vous sans obligation de ma part me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes?

Nom: \_\_\_\_\_  
Age: \_\_\_\_\_ Scolarité: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Prov: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3 ou consultez les pages jaunes sous la rubrique «recrutement».

Éligible à la mairie

# M. Joyal confirme son intérêt pour Montréal

M. Serge Joyal a confirmé hier au cours d'un entretien radiophonique à Radio-Canada l'intérêt qu'il porte à la politique municipale de Montréal.

Le député libéral de Maisonneuve-Rosemont aux Communes a toutefois précisé au cours de l'émission "Présent métropolitain" qu'il n'a pas encore arrêté sa décision et que "plusieurs conditions doivent être réunies" avant qu'il envisage de s'engager dans l'arène municipale. Les élections à la mairie et au conseil municipal sont prévues pour le début de novembre 1978.

"Si j'acceptais, a-t-il dit, ce serait dans le cadre d'un parti. Ou bien dans le Rassemblement des citoyens de Montréal, ou bien dans un Parti civique réformé, ou bien encore dans un troisième parti."

M. Joyal a d'autre part indiqué que, le cas échéant, il serait éligible à la mairie de Montréal, ayant son bureau de député et sa résidence principale à Montréal depuis plus de deux ans.

Le député de Maisonneuve-Rosemont constate que les Montréalais se sont désintéressés de la politique municipale ces dernières années et croit qu'une plus grande participation des citoyens est possible si les partis savent la susciter. A cet égard, il estime que la nature idéologique du RCM entraîne des inconvénients qui découragent plus qu'elle ne favorisent la participation des électeurs. Au Canada, par tradition, a-t-il rappelé, les partis sont plutôt des regroupements de plusieurs tendances, comme en témoigne l'expé-

rience du Parti civique. Cette formule lui paraît plus réaliste et permet aux partis de concentrer les efforts, non pas sur une idéologie commune, mais plutôt sur des objectifs concrets et limités. Il est ainsi plus facile d'intéresser et de mobiliser les électeurs. Il est aussi partisan du régime parlementaire à l'hôtel de ville, le Comité exécutif étant responsable au Conseil. Mais il souhaiterait que soit créée la fonction de vérificateur qui veillerait de près aux dépenses municipales.

M. Joyal a encore dit qu'il n'avait été présenté par aucun des groupes en présence sur la scène montréalaise, du moins officiellement. Quoi qu'il en soit, il tient à terminer son mandat de député aux Communes, d'autant que plusieurs questions auxquelles il s'intéresse plus particulièrement n'ont pas encore reçu de solutions satisfaisantes. Il évoque surtout le débat qui s'engagera à l'automne sur les modifications que le gouvernement se propose d'apporter à la Loi sur les langues officielles; il n'entend pas, non plus, se retirer des luttes judiciaires qu'il a entreprises en faveur du bilinguisme à Air Canada et dans les communications aériennes.

Mais s'il devait y avoir des élections fédérales à l'automne, M. Joyal serait sans doute amené à prendre une décision plus tôt qu'il ne le croyait: ou bien solliciter un nouveau mandat fédéral, ou bien s'engager dans l'action politique montréalaise à un an des élections municipales.

# Le CRTC est saisi d'un dossier sur l'information à Radio-Mutuel

par Louis-Gilles Francoeur

La station radiophonique CJMS et le réseau Radio-Mutuel "plagient de façon ordonnée et constante les informations entendues à CKAC", selon deux journalistes de Télémedia, qui ont adressé, le 26 août, une demande d'enquête officielle au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Dans leur lettre au nouveau président du CRTC, M. Pierre Camu, les journalistes Pierre Arcand et Serge Lehoux, de CKAC, offrent à l'organisme gouvernemental de mettre à sa disposition "les preuves de toutes nos affirmations".

En saisissant LE DEVOIR de ce dossier, les journalistes ont fait entendre divers bulletins d'information lus à la fin d'audiot sur les ondes de Télémedia et relues quelques heures, voire quelques minutes plus tard, mot à mot sur les ondes de CJMS.

Des exemples de ce type de plagiat, en principe interdit par le CRTC au nom de la diversité de l'information et de l'éthique journalistique, peuvent être notamment relevés le 24 et le 25 août. On y entend en reprise notamment les pro-

pos du journaliste Michel Saint-Louis, de CKAC, en poste à Québec, relus une heure plus tard à CJMS.

"Que des informations ayant à peu près la même teinte soient entendues simultanément sur différents postes de radio, ceci est coutumier, précisent les journalistes dans leur plainte au CRTC. Mais il nous semble que la lecture répétée de textes absolument identiques à ceux entendus sur les ondes de Télémedia quelques minutes auparavant et rédigés par les journalistes de CKAC apparaît pour le moins injustifié et inacceptable."

La chaîne Télémedia regroupe depuis quelque temps près de 20 stations radiophoniques depuis sa percée dans l'Est de la province. Si, par hypothèse, une nouvelle de CKAC est reprise intégralement sur le réseau Radio-Mutuel, qui regroupe six stations, c'est presque toute la province qui reçoit théoriquement la même version radiophonique d'une information donnée.

"Nous avons également des preuves, poursuivent les deux journalistes, sur le fait que des informations provenant d'agences étrangères et traduites par des journalistes de CKAC

sont reprises intégralement par les lecteurs de CJMS."

"Nous croyons, expliquent les auteurs de la plainte, que CJMS et Radio-Mutuel ne peuvent actuellement créer des bulletins de nouvelles originaux puisqu'ils sont boycottés tant par les politiciens fédéraux, provinciaux ou municipaux que par différents organismes oeuvrant au Québec."

"Que le CRTC estime que son mandat lui interdit toute intervention dans les conflits de travail de stations radiophoniques, ceci est son droit. Mais lorsque ce conflit entraîne des abus de ce genre, il ne s'agit plus d'un simple conflit de travail; il s'agit surtout de la part du radiodiffuseur impliqué d'un manque grave à l'éthique professionnelle", concluent les deux plaignants.

Interrogé au sujet de cette plainte, le vice-président exé-

cutif de Télémedia, M. André Bureau, s'est d'abord montré très surpris de la précision de la plainte adressée par des journalistes de ses propres services d'information. Intéressé par le dossier, il a déclaré que, sous réserve d'une vérification des faits, sa compagnie verrait à "s'assurer l'exclusivité du travail de ses journalistes".

M. Bureau a ajouté qu'à sa connaissance nul ne pouvait reproduire le travail d'une station concurrente sans avoir au préalable obtenu non seulement l'approbation de l'émetteur d'un texte mais aussi celle du CRTC, qui veille en principe à la diversité de l'information radiophonique.

Radio-Mutuel est touché depuis le début de l'année par une grève qui perturbe plusieurs de ses stations affiliées, dont les employés sont syndiqués pour la plupart à la CSN et ceux de Québec au Syndicat

canadien de la fonction publique.

Quant aux journalistes de CKAC, ils sont affiliés à NABET.

Le CRTC doit tenir cet automne des audiences pour le renouvellement du permis de CJMS.



Prêts d'accessoires aux malades

# Laurin: Bourassa a donné le premier choc

par Louis La Rochelle

QUÉBEC (PC) — "Bourassa nous a aidés avec sa loi 22. Il a donné le premier choc."

Voilà comment le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, explique les réactions relativement faibles, au sein des minorités, à la présentation et à l'adoption de la Charte linguistique du gouvernement péquiste.

M. Laurin estime que les réactions à la loi 101 au sein de la minorité anglophone n'ont pas été aussi virulentes qu'on aurait pu le croire.

M. Laurin croit que cela tient au fait que les minorités ont subi leurs premiers chocs en 1974, lors de l'adoption de la loi 22 proposée par le gouvernement libéral de l'ancien premier ministre, M. Robert Bourassa.

"Tous s'attendaient, a dit le ministre-parrain de la Charte

de la langue française, à ce que le Parti québécois aille beaucoup plus loin."

M. Laurin reconnaît que certains notables anglophones ont tiré à boulet rouge sur son gouvernement, mais il estime que les porte-parole autorisés de la minorité sont d'accord avec les principes de la loi 101. "Ce qui accroche, dira-t-il, ce sont les modalités."

Le ministre pense par ailleurs que de nombreux anglophones ont été déçus

tant par l'attitude du gouvernement fédéral, qui a refusé de prendre carrément fait et cause pour les anglophones, que par celle des premiers ministres des neuf autres provinces qui se sont montrés ambivalents.

D'autre part, M. Laurin se réjouit de l'appui que son gouvernement a reçu de la majorité francophone.

Il estime que 70% des Québécois francophones appuient la Charte de la langue française et qu'ils ont manifesté un grand soulagement, du fait que le gouvernement s'est décidé à transcrire dans un texte législatif, les besoins séculaires d'un peuple.

Le ministre d'État au développement culturel ne pense pas que c'est par lassitude à l'égard de la question linguistique que la majorité francophone ne s'est pas manifestée dans ce débat.

Quant au 30% de francophones qui n'appuient pas la mesure législative, M. Laurin dit qu'ils courent deux lièvres à la fois: le bilinguisme intégral, ce grand rêve et le Québec français.

"Ce qui explique, dira-t-il, que de nombreux Québécois votent à la fois pour M. Lévesque et pour M. Trudeau."

Prié d'évoquer les effets que pourra avoir la loi 101, M. Laurin, dans une perspective politique, soutient qu'elle raffermira la volonté d'émancipation et d'affermissement du peuple québécois.

"Le fédéral, dit-il, va arriver en retard. Pendant qu'ils font un mille au fédéral, les Québécois font dix milles."

Selon le ministre, l'applica-

tion de la loi 101, c'est la québécoisation qui s'affirme. "Tout cela est prêt à se traduire par une affirmation politique."

Sur le plan économique, le ministre soutient que la Charte linguistique et ses dispositions relatives à la langue des affaires contribueront à la québécoisation de l'économie québécoise.

"Certaines décisions, observe-t-il, pourront maintenant être prises à l'avantage du Québec, comme, par exemple, le placement des épargnes et l'investissement des profits, par la francisation des conseils d'administration."

M. Laurin reconnaît que les dispositions les plus difficiles à faire accepter sont celles relatives à l'école, notamment celle imposant la "clause Québec" d'admission à l'école anglaise.

Le ministre reconnaît que cette clause, tout comme les dispositions relatives à la francisation de la justice, peut paraître odieuse vue de l'extérieur par ceux qui favorisent toujours "l'unité canadienne".

"Mais, a-t-il dit, on a vu ce que cela donnait avec les gens de l'air."

# L'éducation au Québec Oui, il y a une alternative! Le Collège de Stanstead

Le Collège de Stanstead est un pensionnat non confessionnel pour garçons étudiant au niveau de la septième année à la douzième.

Le Collège de Stanstead continue à viser un seul et même objectif, soit développer au maximum les possibilités de chaque élève dans tous les domaines.

Nos programmes académiques, ceux qui touchent aux sports et à l'éducation physique, ainsi qu'extra-curriculaires, de pair avec d'étroites relations de maître à élève, mènent à la formation du caractère et suscitent l'auto-discipline nécessaire à la vie adulte.

Il existe encore un nombre limité de possibilités d'inscription au Collège de Stanstead pour l'année scolaire 1977-78.

## C'est là l'alternative que vous souhaitiez

Pour plus de détails, écrivez ou téléphonez:

**Le Collège de Stanstead**  
Stanstead (Québec) J0B 3E0  
(819) 876-2702  
a/s M. Jeremy M. Riley, principal

## CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE Bilinguisme Fonctionnel

SESSION AUTOMNE 1977 commençant le 10, 12 et 13 septembre 1977

- Français langue seconde
- Anglais langue seconde
- Rédaction française pour anglophones
- Rédaction anglaise pour francophones
- Cours de conversation espagnole

Chaque programme - 7 semaines - 42 heures - \$89.00

Tests de placement # 3 et # 4 mercredi le 7 sept. et jeudi le 8 sept. 16h à 19h

Choix de: samedis, après-midi ou soir

• "Carrefour" - programme de perfectionnement dans la langue seconde  
• Cours de langue et civilisation québécoise

Chaque programme - 7 semaines - 21 heures - \$45.00

YMCAs

Renseignements: 1441, rue Drummond 849-5331 poste 723

## A ce prix les autres compactes ne font pas le poids.

- Traction avant.
- Pneus radiaux Michelin X ceinturés d'acier en équipement standard.
- Double circuit de freinage avec freins à disque à l'avant.
- Direction à pignon et crémaillère.
- Fini impeccable avec sièges baquets et moquette confortable.
- Confort total pour 4 passagers.
- Garantie 2 ans ou 40 000 km sur le moteur et la boîte de vitesses.
- 42 milles au gallon sur route selon les méthodes approuvées par Transports Canada, transmission manuelle.
- Boîte de vitesses à 4 rapports synchronisés. (option automatique en extra)
- Un réseau de 115 concessionnaires compétents d'un bout à l'autre du pays.

à partir de \$4.875. Taxes, inspection et frais de transport non inclus.

Familiale 5 portes Espace de rangement: 58 pi. cubes

Sédat 4 portes Malle arrière: 14.7 pi. cubes

### RENAULT 12

Vérifiez vous-même, chez votre concessionnaire Renault.

Automobiles Renault Ville Marie inc. Le concessionnaire Renault des Québécois

2230, rue VIAU (Entre Ontario et Hochelaga) MÉTRO VIAU 254-9971

\* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

## ÉDUCATION AUX ADULTES AUTOMNE 77

### FORMATION PROFESSIONNELLE

**ADMINISTRATION** \* 26 cours offerts

Pour ceux et celles qui travaillent dans le domaine financier ou commercial, dans les secteurs de la production ou des services, une série de cours et programmes en administration:

- Comptabilité
- Marketing
- Economique
- Finance
- Personnel
- Etc...

Une équipe de professeurs compétents dont la majorité est issue du milieu de l'entreprise.

**INFORMATIQUE** \* 14 cours offerts

Vous avez la possibilité de vous perfectionner ou de vous recycler le soir à temps partiel en informatique grâce à deux programmes:

- Programmeur
- Programmeur analyste

**POUR ADULTES SEULEMENT**

\* Ces cours sont subventionnés pour les personnes possédant de l'expérience dans un domaine connexe et qui sont sur le marché du travail depuis au moins une année.

INSCRIPTIONS: 1er AU 17 AOÛT

Éducation aux Adultes CEGEP Rosemont, 6400, 16e Avenue, Rosemont, Montréal, P.Q. 376-6310

Le CEGEP, ça vous appartient aussi...

# Certificats d'épargne fixes

## 9% 3 ans

dépôt minimum \$500

C'est un avantage de plus que nous vous offrons. Profitez-en!

## LA BANQUE D'ÉPARGNE

Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.

# La Zambie prône un embargo pétrolier contre la Rhodésie

LUSAKA (Reuter) — Le président Kenneth Kaunda a invité l'Occident et les pays pétroliers à cesser leurs livraisons de pétrole à la Rhodésie. A défaut d'un tel embargo, a-t-il dit, les propositions anglo-américaines de règlement en Rhodésie seront vouées à l'échec.

Le président zambien, qui s'adressait hier aux journalistes au départ du président Olusegun Obasanjo du Nigéria, un pays riche en pétrole, au terme d'une visite de deux jours en Zambie, a reproché aux auteurs de ces propositions de ne pas avoir retenu l'idée d'un embargo des livraisons pétrolières au cas où le premier ministre Ian Smith resterait intrançais.

"L'Occident aurait dû faire comprendre à Smith, que s'il ne se conformait pas à ces propositions dans un délai donné,

il lui couperait son pétrole et étoufferait sa rébellion", a-t-il déclaré.

Tout en appuyant les sept points des propositions anglo-américaines, le président Kaunda a fait remarquer qu'elles "partaient de l'hypothèse évidemment fautive d'une volonté de reddition de la part de Smith."

De son côté, le président Nigérien a déclaré qu'on devait donner une "chance" au plan de règlement anglo-américain pour l'indépendance de la Rhodésie.

Le chef de l'État nigérien a affirmé à ses hôtes qu'il estimait sincères les propositions de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Les guérilleros noirs ne doivent toutefois pas cesser leur guerre de libération tant que le premier ministre rhodésien, Ian Smith, sera au pouvoir, a-t-il ajouté.

# Carrières et Professions

## ROCHON, VINET ET ASS.

comptables agréés  
1270 ouest, Sherbrooke, suite 3  
Montréal H3G 1G7

Notre firme, jeune et dynamique, recherche un C.A., ou un stagiaire, ayant deux (2) années d'expérience, intéressé à poursuivre sa carrière avec une clientèle qui s'agrandit rapidement.

Faire parvenir votre curriculum vitae.

## ADMINISTRATION FINANCIÈRE

### L'entreprise:

— producteur de films pour télévision et maison de distribution internationale établie à Montréal.

### Fonctions:

— préparation des états financiers et contrôle du système comptable  
— budget et planification  
— financement court et moyen termes  
— supervision des projets spéciaux

### Le candidat:

— comptable agréé  
— trois (3) années d'expérience dans un bureau de C.A.

### Le salaire:

\$20.000

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 2739  
LE DEVOIR  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9

## CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT DE PAUL

300, rue King est,  
Sherbrooke

### DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Centre hospitalier de soins spécialisés de 342 lits dans la ville de Sherbrooke. Centre hospitalier d'enseignement affilié à la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke et au C.E.G.E.P. de Sherbrooke.

### Fonctions:

Voit au fonctionnement du C.C.P.C. et du Conseil des médecins et dentistes en plus de contrôler les activités professionnelles, conformément à la loi sur les services de santé et au plan d'organisation du centre hospitalier.

### Qualifications:

Détenir un doctorat en médecine et être inscrit au tableau de la Corporation Professionnelle des médecins et chirurgiens de la province de Québec. La préférence sera accordée au candidat ayant des qualifications additionnelles en administration hospitalière. Une expérience de quelques années comme directeur médical ou autre poste similaire sera considérée.

### Rémunération:

Selon les échelles en vigueur et émises par le Ministère des Affaires Sociales.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Roland Gauthier, M.D.,  
Directeur général,  
C.H. St-Vincent de Paul,  
Sherbrooke, P.Q.

## ACHETEUR MATÉRIEL D'EMBALLAGE

La Compagnie est à la recherche d'une personne dynamique, ambitieuse, pouvant assumer la responsabilité d'effectuer les achats de matériel d'emballage pour l'ensemble de ses usines.

Le poste implique un contact direct avec les fournisseurs avec lesquels l'acheteur négocie les prix et termes d'achats. Il est en outre appelé à maintenir une liaison étroite entre différents départements et les fournisseurs. Sa responsabilité s'étend également à la gestion de stocks d'inventaires.

— Le candidat devra être biligüe et posséder un diplôme (B.A.) de 1er cycle ou une expérience d'au moins 5 années dans un domaine connexe.  
— Il devra en plus démontrer des qualités personnelles telles que diplomatie et entente.  
— Nous offrons une bonne gamme d'avantages sociaux, un salaire intéressant, ainsi que de bonnes chances d'avancement.

Pour entrevue communiquer avec:

Madame Francine Dorval,  
CATELLI LIMITÉE  
Service du personnel,  
256-1601 poste 286

# 62 parlementaires sont prisonniers

LONDRES (Reuter) — L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty international a publié hier à Londres une liste de 62 parlementaires, dont deux anciens chefs de gouvernement et plusieurs anciens ministres, qu'elle dit détenus ou portés disparus dans 17 pays.

Les pays incriminés sont Bahreïn, le Brésil, le Chili, la Corée du Sud, le Ghana, l'Indonésie qui vient en tête de liste avec 23 parlementaires emprisonnés sans jugement, le Kenya, la Malaisie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, Singapour, la Somalie, la Tanzanie, l'Uruguay, le Vietnam et la Yougoslavie où, selon Amnesty international, l'ancien premier ministre de Croatie, Dusan Brkic arrêté pour activités pro-soviétiques et condamné à huit ans de prison l'an dernier, est maintenu au secret.

Amnesty international indique que sa liste, basée sur les informations parvenues au 31 juillet, est loin d'être complète.

En Somalie, l'ancien premier ministre Hadj Ibrahim Egal, 56 ans, arrêté en 1969 lors du coup d'État militaire et relâché par la suite, a été à nouveau arrêté et emprisonné dans un endroit gardé secret pour des motifs non rendus publics, écrit Amnesty international.

L'ancien ministre somalien des Mines et des Ressources naturelles, Duke Wadadin, est en prison depuis l'an dernier, ajoute le rapport.

Au Ghana, M. Joseph Henry Mensah, ministre des Finances dans le dernier gouvernement civil, purge une peine de huit ans de travaux forcés pour avoir publié une critique de la politique économique du gouvernement.

# Procès des Moluquois

ASSEN (AFP) — Les sept survivants des deux commandos sud-moluquois auteurs de la double prise d'otages de Groningue et de Bovensmilde, aux Pays-Bas, à la fin de mai dernier, comparaissent aujourd'hui devant le tribunal d'Assen.

Ils risquent une peine maximale de sept ans de prison pour séquestration de personnes et port d'armes illégales. Six autres participants à

cette prise d'otages avaient été abattus lors de l'assaut donné le 11 juin dernier par des fusiliers marins au train de Groningue à bord duquel 55 passagers avaient été séquestrés durant 19 jours.

Deux des passagers avaient été tués au cours de l'assaut final, sans qu'il ait jamais été clairement établi s'ils avaient été atteints par les armes des fusiliers marins ou par celles des Sud-Moluquois.

## UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

### GÉNIE MÉCANIQUE

### Professeurs demandés

Le Département de génie mécanique de l'Université de Sherbrooke offre des postes de professeurs à temps plein (rang selon les qualifications et l'expérience) pour enseigner aux 1er, 2e et 3e cycles et joindre des équipes de chercheurs dans une ou plusieurs des spécialités suivantes: transfert de chaleur et mécanique des fluides, design de composants et système mécanique.

### Exigences

Le doctorat (ou l'équivalent: maîtrise plus expérience démontrée par des travaux reconnus).

### Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Faire parvenir son curriculum vitae (détaillé) le plus tôt possible au:

Directeur / Génie mécanique  
Faculté des sciences appliquées  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

## LA CLAIRIÈRE DE QUÉBEC

### CHEF D'UNITÉ PAVILLONNAIRE

(HOMME OU FEMME)

Sommaire de la Fonction  
Sous l'autorité du Directeur des Services de Réadaptation, il doit organiser, diriger, coordonner et contrôler les opérations du Pavillon dans une optique de réinsertion sociale des mères célibataires.

### Exigences

Académiques: De préférence, posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines (psychologie, service social, psycho-éducation, éducation spécialisée, ou l'équivalent). Une expérience pertinente pourra suppléer à l'absence de diplôme.

Qualités personnelles: Capacité de leadership, gestion, relations humaines, disponibilité, créativité.

### Salaire

Selon les politiques salariales du Ministère des Affaires Sociales. Classe II

### Inscription

Les demandés devront parvenir au plus tard le 9 septembre 1977, à 17:00 heures à:

La Clairière de Québec  
M. Adrien Lacroix  
Directeur Général  
1618, chemin Sainte-Foy  
Québec G1S 2P4

Agence canadienne de développement international Canadian International Development Agency

L'Agence Canadienne de Développement International dans le cadre de son programme de coopération avec la république du Zaïre recherche un

## AGRONOME

comme  
Conseiller Technique et Administratif

### Fonctions:

Sous la direction du ou des chargés de projets responsables, le conseiller technique et administratif a pour responsabilité de faire des recommandations à l'ACDI sur ses interventions dans le secteur agricole au Zaïre - en supervisant le déroulement des travaux; en appréciant la qualité d'exécution; en rapportant toute question ayant un impact sur le déroulement des projets et en cueillant des informations permettant de planifier, analyser ou élaborer de nouveaux projets qui s'inscrivent dans l'ensemble du plan de développement agricole zairois.

### Exigences:

- Être agronome;
- Être citoyen canadien
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience en planification et gestion de projets;
- Expérience en commercialisation, culture en zone tropicale et élevage serait souhaitable;
- Expérience du développement international;
- Durée de l'affectation: deux ans ou plus.

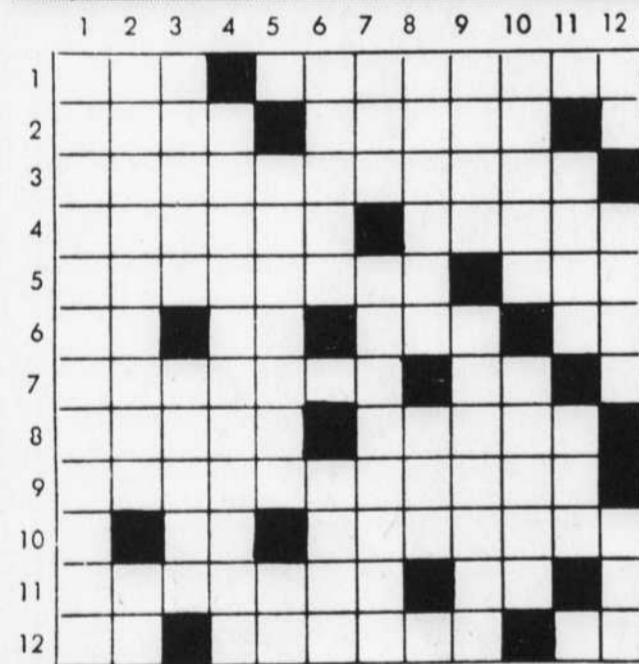
Pour poser votre candidature veuillez communiquer avant le 1er octobre avec:

M. Edmond Blais  
Agent supérieur de ressources  
Programme des ressources naturelles  
Direction des ressources humaines  
L'Agence Canadienne de  
Développement International  
122 rue Bank  
Ottawa, Ontario K1A 0G4

(Veuillez citer DRH 7194)

## Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

### les MOTS CROISÉS du Devoir



### Horizontalement

- 1—Ville du sud-ouest du Nigéria. — Vêtement.
- 2—Prophète hébreu. — Maladie contagieuse des solipèdes.
- 3—Qui dure trente ans.
- 4—Construire. — Mit à l'écart des autres hommes.
- 5—Peu souvent. — Amas.
- 6—Canadien National. — Nuptium. — Pluie. — Nickel.
- 7—Fêter en étoile. — Police Provinciale.
- 8—Action de peser. — Rivière de Champagne.
- 9—Lanière qui tient plié le pied d'un animal domestique.
- 10—Notre-Seigneur. — Qui fabrique ou vend des tuiles.
- 11—Tourmentas, tracassas. — Pronom indéfini.
- 12—Sans vêtement. — Clair, pur et calme. — Fer.

- 5—Edifice consacré au culte d'une divinité (plur.). — Petit cube.
- 6—Qui a une saveur rude et désagréable. — Vedette de cinéma.
- 7—Refus. — Elle a les nerfs irritables.
- 8—Soigna. — Mèche de cheveux rebelle.
- 9—Opinion. — Vingtème lettre grecque.
- 10—Rongeur. — Tout à fait rempli.
- 11—Mouvement pour s'élaner. — Ville des Pays-Bas.
- 12—Venu au monde. — Partie du monde. — Chemin de ville.

### Solution de samedi

1. GAVIA VESICAZ  
2. RUISSANT ORLE  
3. IDOLATRE ELU  
4. MILLA AETITE  
5. ATONAL ELIRE  
6. CONTRITION P  
7. ILLOCUTANT PI  
8. ERMITTE DIVINE  
9. REDITARSINE  
10. EREQUITEM SIT  
11. MIULM ECOT  
12. RESSEMER ANE

## Projet de lignes de transport d'énergie au Nigeria

Le Groupe SNC est une entreprise canadienne dynamique qui offre des services en ingénierie, en approvisionnement, en construction et en gestion de projets tant au pays qu'à l'étranger. De plus, l'entreprise appartient à part entière à ses employés. Dans le cadre d'un important programme d'électrification rurale au Nigeria, nous avons un poste d'ingénieur de projet au chantier à combler.

Les candidats doivent être membres d'une association professionnelle d'ingénieurs et posséder au moins cinq ans d'expérience en transmission et en distribution d'énergie, dont deux au niveau de la supervision. Ils doivent être capables de diriger efficacement une équipe malgré l'éloignement du siège social. La connaissance parfaite de l'anglais oral et écrit est obligatoire.

Le titulaire du poste sera entièrement responsable du personnel de chantier et de la supervision des travaux effectués sur des lignes de transport de 132 kV et sur des installations de distribution. Les rapports avec le client et trois entrepreneurs comptent parmi les tâches importantes de ce poste.

Le traitement et les indemnités de séjour sont très intéressants et les installations de logement sont des plus modernes. De plus, le Groupe SNC vous offre l'occasion d'exploiter tout votre potentiel au sein d'une entreprise en pleine expansion.

Profitez d'une nouvelle expérience à l'étranger!

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:  
Tom E. Ross ou Danielle Pagé  
1, Complexe Desjardins  
Case postale 10  
Succursale Desjardins  
Montréal, Québec  
H5B 1C8



## Combattez la pollution avec le Groupe SNC

Le Groupe SNC est l'une des plus grandes entreprises canadiennes à offrir des services en ingénierie, approvisionnement et construction au Canada et à l'étranger. Présentement, nous avons deux postes à combler à la division de l'Environnement.

Le titulaire du premier poste, un adjoint au directeur de projets, devra être ingénieur sanitaire et posséder plus de quinze ans d'expérience en conception de réseaux de canalisation et d'égouts, de systèmes de traitement des eaux et de stations de pompage. Il sera chargé de la planification et de la coordination des dessins, devis et estimations pour tous les projets de la division. Une très bonne connaissance du français et de l'anglais et, plus particulièrement, une facilité pour la rédaction en français de cahiers de charges et de rapports sont essentielles.

Le titulaire du second poste, un ingénieur municipal chargé de l'expansion des affaires, devra posséder au moins dix ans d'expérience en génie sanitaire ou municipal. Il sera chargé d'établir des rapports avec les clients éventuels, de rédiger et négocier les offres de services et les contrats et de voir à l'expansion des affaires de la division dans l'Est du Canada. Il doit pouvoir communiquer et rédiger dans les deux langues et posséder beaucoup d'initiative.

Les deux candidats doivent être membres de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et d'une association professionnelle dans le domaine de l'environnement.



## Saint-Laurent SERVICE DE LA SANTÉ TRAVAILLEUSE SOCIALE

Fonction:  
La travailleuse sociale devra exercer sa profession dans les limites de la Ville de Saint-Laurent et sera responsable au Directeur du Service Médico-Social de la Municipalité. Elle travaillera en étroite collaboration avec les infirmières hygiénistes et la travailleuse communautaire.

En plus de faire les interventions sociales pertinentes à l'égard des individus, familles et autres groupes sociaux, elle contribuera à la mise à jour de projets de recherche dans un but d'évaluation des services sociaux par rapport aux besoins identifiés en cours d'emploi.

Exigences:  
Détenir un baccalauréat en sciences spécialisées, service social.

Être membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux.

Avoir deux à trois ans d'expérience pertinente à la fonction.

Être bilingue.

Avoir des aptitudes à travailler en équipe.

Posséder une automobile disponible pour son travail.

Salaire:  
Selon l'expérience et les qualifications de la candidate.

Avantages sociaux:  
Assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire, caisse de retraite, congés fériés, vacances et autres bénéfices.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, le ou avant le 22 septembre 1977 à:

Ville de Saint-Laurent  
Service du Personnel  
777, boul. Laurentien  
Saint-Laurent, Québec H4M 2M7

## Cinq jeunes gens armés enlèvent le chef du patronat de la RFA

COLOGNE (d'après AP, Reuter et AFP) — Le président de la Confédération du patronat ouest-allemand, M. Hans-Martin Schleyer, a été enlevé hier à Cologne au cours d'une attaque à la mitrailleuse qui a fait quatre morts.

four à bord d'un minibus, ont tendu une embuscade au cortège de voitures dans lequel se trouvait l'industriel de 62 ans. Les quatre victimes, qui se trouvaient à bord de deux Mercedes, sont deux officiers de police, un agent de sécurité et le chauffeur de M. Schleyer. On estime généralement que les ravisseurs cherchent à

obtenir la libération d'extrémistes de gauche emprisonnés. Un quotidien allemand a grand tirage a d'ailleurs affirmé avoir reçu hier soir un appel d'un individu revendiquant l'attentat au nom d'un groupe terroriste et réclamant la libération des membres de la "bande à Baader". L'authenticité de l'appel n'a

avait cependant pas encore été vérifiée. Confirmant dans une déclaration à la télévision l'enlèvement de M. Schleyer, le chancelier Helmut Schmidt a souligné hier soir que son gouvernement était plus déterminé que jamais à lutter contre le terrorisme. L'enlèvement de M. Schleyer est "une sanglante

provocation qui constitue un défi adressé à nous tous", a déclaré le chancelier. Dans leur campagne visant à protéger la société, les forces de l'ordre bénéficient de mon appui personnel, a ajouté le chef du gouvernement. La police de Cologne a précisé que des voitures de police s'étaient lancées à la poursuite du minibus pendant sa fuite sur l'autoroute en direction de Coblenche, mais qu'elles en avaient perdu la trace.

Depuis quelque temps, la garde des hautes personnalités du monde des affaires et de la politique d'Allemagne de l'Ouest a été renforcée. Cette mesure fait suite à l'assassinat du procureur de la République fédérale en avril, et celui du directeur de la deuxième banque du pays, la Dresdner, en juillet.

L'opération d'hier rappelle l'enlèvement de M. Peter Lorenz, chef du Parti chrétien-démocrate de Berlin-Ouest, en février 1975. Cette personnalité fut libérée par la suite moyennant la mise en liberté de cinq anarchistes qui furent conduits au Sud-Yemen.



Hans-Martin Schleyer

## Bhutto arrêté pour complicité de meurtre

ISLAMABAD (d'après Reuter, AP et AFP) — L'ex-premier ministre du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, arrêté samedi sous l'accusation d'avoir trempé dans un meurtre politique commis en 1974, est maintenant soupçonné d'avoir ordonné un deuxième meurtre, perpétré celui-là en 1972.

De son côté, M. Bhutto a accusé le gouvernement militaire pakistanais de le poursuivre dans ces affaires pour des motifs purement politiques.

Selon les procureurs fédéraux du Pakistan, cinq individus qui auraient participé au meurtre du docteur Nazir Ahmed, membre de l'opposition à l'Assemblée nationale, en 1972, ont déclaré avoir tué leur victime sur l'ordre de M. Bhutto. On ignore pour le moment si le premier ministre déposé en juillet sera formellement inculpé de ce deuxième meurtre.

Arrêté samedi à l'aube à Karachi, M. Bhutto a été conduit à Lahore où un juge d'instruction a décrété une détention provisoire d'une semaine. La police aurait demandé un délai de 10 jours, déclare-t-on de source informée.

Devant le tribunal, l'avocat de l'ex-premier ministre, Me Badiuz Zamen, s'est vu refuser la demande de mise en liberté sous caution de son client pour raisons de procédures.

M. Bhutto est accusé par un ex-parlementaire de l'opposition, M. Ahmed Raza Kazuri, de complicité dans une embuscade contre sa famille, au cours de laquelle son père fut tué. Cinq responsables de forces fédérales de la sécurité auraient avoué avoir été

employés par M. Bhutto pour disloquer les réunions politiques de ses adversaires.

D'autre part, M. Bhutto est convoqué le 13 septembre par la Haute cour pour outrage à magistrat et incitation à l'enlèvement et détention illégale d'opposants politiques.

D'autre part, l'ancien chef de la force fédérale de sécurité, M. Masood Mahmood,

vient d'être condamné à six mois de prison après avoir été reconnu coupable d'outrage à magistrat.

Cet ancien collaborateur de M. Bhutto a reconnu avoir gardé deux anciens ministres du Pendjab en détention pendant 21 mois en défiant la justice. Il a affirmé avoir agi sur l'ordre exprès de l'ancien premier ministre.

## Moscou préconise la création d'un "foyer national" palestinien

MOSCOU (AFP) — M. Andreï Gromyko a demandé hier la création d'un "foyer national" pour le peuple arabe de Palestine, en portant un toast en l'honneur de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, en visite officielle en URSS.

Exposant la position de Moscou en ce qui concerne "le règlement urgent et équitable" de la crise du Proche-Orient, le ministre soviétique des Affaires étrangères, cité par l'agence Tass, a demandé également la "libération" de tous les territoires occupés par Israël en 1967 et l'assurance du droit à l'existence pacifique et à la sécurité pour tous les peuples et Etats de la région.

Les observateurs notent que c'est la première fois que M. Gromyko parle de la création d'un "foyer national", et non pas du droit des Palestiniens à avoir leur "propre Etat".

Mais cette formulation inusitée à Moscou ne paraît pas

en fait incompatible avec l'appui soviétique à la revendication palestinienne fondamentale et qui a été réaffirmé à l'occasion de la visite récente à Moscou de M. Yasser Arafat, président de l'OLP.

Dans le communiqué commun diffusé à la suite de la visite du leader palestinien le 31 août, les Soviétiques ont déclaré avec leurs interlocuteurs qu'il fallait permettre aux Palestiniens de jouir de "leurs droits nationaux et compris celui de créer leur propre Etat". Rien n'indique que la position soviétique ait changé en cinq jours.

D'autre part, hier, M. Gromyko a déclaré qu'un deuxième accord SALT ne saurait être conclu autrement que "sur la base d'une stricte observation du principe de l'égalité et de la sécurité intacte des deux parties".

M. Gromyko tenait ces propos quelques jours après le re-

port des conversations qu'il le secrétaire d'Etat Cyrus Vance.

L'Union soviétique soutient que les Etats-Unis cherchent à obtenir des avantages unilatéraux au détriment de la sécurité soviétique en insistant sur l'adoption de leurs propres propositions.

M. Waldheim, qui est arrivé

aurait dû avoir à Vienne avec dimanche soir pour une visite de trois jours à Moscou, la première qu'il y ait depuis 1972, s'entretiendra aujourd'hui de l'Afrique australe avec M. Gromyko. On s'attend qu'il rencontrera également le président Léonid Brejnev, et M. Alexei Kossyguine, président du Conseil.

## Ogaden: les Arabes demeurent neutres

LE CAIRE (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères arabes réunis au Caire se sont refusés à soutenir la Somalie contre l'Ethiopie dans le conflit de l'Ogaden, préférant inviter les deux pays à régler leur différend par des voies pacifiques, a annoncé hier le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad.

Le conseil ministériel de la Ligue arabe, dont les travaux avaient commencé samedi, a adopté une résolution exprimant sa "profonde préoccupation devant la poursuite du conflit dans la corne de l'Afrique" et exhortant tous les pays étrangers à s'en tenir à l'écart afin que "les peuples de la région puissent résoudre eux-mêmes leurs propres problèmes".

M. Riad a reçu mandat des ministres des Affaires étrangères arabes pour prendre contact avec le secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, M. William Eteki Mboumoua, en vue de trouver une solution au conflit de l'Ogaden "dans le cadre de la coopération afro-arabe".

D'autre part, l'Ethiopie a opposé un démenti hier soir à un communiqué du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) qui avait annoncé la prise de Djidjiga, dans l'Ogaden, par les forces du Front.

Le commandement opérationnel révolutionnaire éthiopien a déclaré que les "forces somaliennes" avaient été complètement mises en déroute à Djidjiga.

## 12 condamnations à mort pour complot en Ouganda

NAIROBI (d'après Reuter et AFP) — Douze Ougandais ont été condamnés à mort pour complot contre le président Idi Amin, a annoncé hier Radio-Kampala. Deux autres ont été condamnés à 15 ans de prison. Deux hommes avaient déjà été acquittés la semaine dernière.

Le tribunal militaire a ordonné que les condamnés soient fusillés à Kampala, avec les armes qu'ils avaient eux-mêmes fait passer en contrebande en Ouganda pour renverser le gouvernement.

Le procès a eu lieu à l'hôtel de ville de Kampala. Les prévenus n'ont pas été autorisés à se faire représenter par des avocats. La loi ougandaise leur permet toutefois de faire appel à la clémence du président Amin.

Parmi les 12 condamnés figurent: M. Abdallah Anyuru, ancien président de la Commission de la fonction publique, M. Y.Y. Okot, ancien inspecteur en chef des écoles, et

l'inspecteur de police Daniel Nseroko, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur.

Les accusés avaient été arrêtés en février dernier. Selon l'acte d'accusation, ils avaient tenté "de renverser par la force le gouvernement légalement établi d'Ouganda". Il leur était reproché d'avoir, au cours des derniers mois de 1976, introduit clandestinement des armes dans le pays.

La découverte d'un complot avait été annoncée à la mi-février par le chef de l'Etat ougandais. L'archevêque anglican d'Ouganda, le révérend Janani Luwum, et deux membres du gouvernement, le colonel Oryema et M. Charles Oboth Ofumbi, ministres des Ressources naturelles et de l'Intérieur, avaient été arrêtés au lendemain de cette annonce et devaient peu après trouver la mort dans un accident de voiture resté mystérieux.

**une université pour vous, chez vous**  
**POUR APPRENDRE LE QUEBEC ET LES QUEBECOIS**

**À DOMICILE PARTOUT AU QUÉBEC. AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ**

La TELE-UNIVERSITÉ, unité constituante de l'Université du Québec, offre aux adultes une diversité de cours.

Une université à distance, d'où le mot «télé» dans notre nom. Il y a désormais la TELE-UNIVERSITÉ, comme il y a eu la télé-graphie, le télé-phoné et la télé-vision.

Où que vous soyez, vous pouvez devenir télé-universitaire, car la plupart du temps c'est chez vous que vous apprendrez. De plus, selon le cours choisi, nous vous proposerons diverses activités, telles rencontres, ateliers, conférences téléphoniques, émissions de radio et de télévision, bulletins de liaison pour mieux vous rejoindre.

Suffit de s'inscrire! Il n'y a pas de niveau de scolarité exigé... car nous nous soucions de votre expérience d'adulte.

La TELE-UNIVERSITÉ vous offre, dans le cadre de son programme «Connaissance de l'homme et du milieu», les cours suivants:

	Inscriptions jusqu'au:		Inscriptions jusqu'au:
Initiation à la coopération	26 septembre 1977	Action Environnement (réalisation d'un projet collectif)	15 novembre 1977
Initiation à l'économie du Québec	26 septembre 1977	L'individu, son affectivité, sa sexualité	19 septembre 1977
Histoire du Québec d'aujourd'hui: économie, pouvoirs, idéologies	19 septembre 1977	Affectivité, sexualité et relations interpersonnelles	26 septembre 1977
Histoire du Québec d'aujourd'hui: population, travail, nation	19 septembre 1977	Français pour tous, français pour tout	3 octobre 1977
Un art méconnu: la gestion	19 septembre 1977	La publicité au Québec	19 septembre 1977
L'informatique... c'est pas sorcier (régions de Québec et Montréal)	10 octobre 1977		
L'environnement: un bien collectif menacé	19 septembre 1977		

Tous ces cours donnent droit à 3 crédits (sauf le cours «Un art méconnu: la gestion» - 1 crédit) et à une attestation de l'Université du Québec.

Frais de scolarité: \$50.00 par cours (sauf «Un art méconnu: la gestion» - \$17.00), plus \$7.50 de frais d'inscription par session, quel que soit le nombre de cours.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter ou retourner le coupon-réponse à:

Université du Québec  
**Télé-université**  
 3108, Chemin Ste-Foy  
 Sainte-Foy, Québec  
 G1X 1P8  
 (418) 657-2990

Télé Université  
 3465, rue Durocher  
 Montréal, Québec  
 H2X 2C6  
 (514) 282-7749

Je désire plus de renseignements

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél.: Bureau \_\_\_\_\_ Résidence \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

La collection de souliers d'automne signée Charles Jourdan!... un goût, un flair, une ligne... qui vous envoûteront. \$80. et plus

**CHARLES JOURDAN**

1 WESTMOUNT SQUARE 935-9777  
 1320 RUE BEAUBIEN 273-1771

**Le Ballet National du Canada**

**Rudolf Nureyev**  
 artiste invité

**La Belle au bois dormant**

27-29 septembre 20h30

Billets: \$6.00, \$8.00, \$10.00, \$12.00, \$12.50, \$13.00.

Le programme et la distribution sont sujets à changement.

**AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**  
 SALLE LOUIS-FRÉCHET, TEL. 643 8131

# Une maison ancienne menacée par la construction d'un boulevard

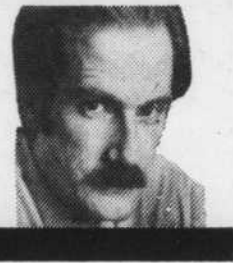
L'administration municipale de la ville de Saint-Jean, sur le Richelieu, a entre ses mains le sort d'une maison ancienne en pierres menacée par la construction d'un boulevard.

Il s'agit d'une maison située sur le terrain de la base des Forces armées canadiennes. Une pierre porte l'inscription 1834. Une tradition orale veut que le général Richard Montgomery y ait séjourné vers 1775 au moment où les troupes britanniques assiégeaient la ville de Saint-Jean. Jusqu'à ce jour, les recherches n'ont pu démontrer que la tradition avait des fondements historiques réels.

Néanmoins, il s'agit d'une maison ancienne dont il reste peu d'exemplaires dans la région. Le ministère de la Défense nationale l'a acquise durant la Deuxième Guerre mondiale en même temps qu'un

## patrimoine

par ALAIN DUHAMEL



vaste terrain. Depuis 1953, elle est inoccupée.

Mais, dans le cadre d'importants travaux d'aménagement de la base militaire, le bâtiment est devenu "un surplus" dont doit disposer le ministère des Travaux publics. L'entrée principale de la base, située à proximité de cette maison, rejoindra le chemin Grand Bernier que l'administration municipale se propose d'élargir en boulevard.

Le tracé de ce boulevard, auquel l'administration municipale a donné son accord,

passé en plein sur cette maison. Le maire de la ville, M. Ronald Beauregard, affirme qu'il est impensable de contourner cette maison. Elle est irrémédiablement compromise.

Le gouvernement fédéral serait prêt à céder la maison pour la somme de \$1 à l'administration municipale ou à un organisme à buts non lucratifs pourvu que le nouveau propriétaire puisse en disposer de telle sorte qu'elle ne se trouve plus sur les tracés des constructeurs de routes.

Le maire Beauregard a reçu récemment trois lettres de citoyens lui offrant de prendre la maison à leur charge et de la déplacer, pierre par pierre.

La menace qui pèse sur cette maison ancienne a soulevé beaucoup d'émotion dans la région de Saint-Jean où plusieurs citoyens, à travers des organismes divers, se préoccupent de la sauvegarde et de la mise en valeur de leur patrimoine.

La Corporation des musées historiques de Saint-Jean et la Société historique de la vallée du Richelieu, section de Saint-Jean-Iberville, ont toutes deux pressé les autorités de surseoir à leur projet et d'entreprendre la restauration de cette maison dans le but de l'utiliser comme un musée militaire ou comme un musée en hommage aux pionniers acadiens du Haut-Richelieu.

Et même si elle n'avait pas

un caractère proprement historique, son âge et son style en feraient un bâtiment digne de conservation. M. Réal Fortin, membre de la société d'histoire nous dit que les bâtiments centenaires en aussi bon état de conservation demeurent fort rares dans la région. Un incendie, en 1876, aurait détruit un grand nombre de maisons et d'immeubles de la ville de Saint-Jean.

À la ville de Saint-Jean, un porte-parole affirme que, même si la décision de construire a été prise, la décision de mettre en chantier peut encore attendre quelques semaines. En effet, il n'y a pas lieu de précipiter les travaux, tout au moins avant que l'on ait sérieusement envisagé toutes les solutions possibles.

Si l'administration municipale a renoncé à contourner cette maison et par là, renoncer à la restaurer sur place, elle doit tout au moins favoriser son déplacement et sa mise en valeur. Du reste, l'administration municipale devra de plus en plus s'intéresser à la sauvegarde et à la mise en valeur de son patrimoine. Un recensement, mené dans le cadre d'un projet d'initiatives locales, a relevé quelque 75 bâtiments intéressants et complété les recherches historiques sur une cinquantaine d'entre eux. Le ministère des Affaires culturelles se propose de publier bientôt cet inventaire patrimonial.

La ville de Saint-Jean possède un plan directeur et des règlements de zonage généraux. Il conviendrait que l'administration municipale raffine ses règlements dans le but de protéger ses immeubles les plus intéressants.



Est-ce cette maison ancienne, portant l'inscription 1834, qui se trouve sur le tracé d'un éventuel boulevard, ou est-ce un boulevard qui empiète un élément du patrimoine de la région de Saint-Jean sur le Richelieu?

## Vieux-Québec: les audiences sont retardées d'une semaine

QUÉBEC — Les audiences publiques relatives au projet de réglementation sur les usages d'hôtels, de restauration et de divertissement dans le Vieux-Québec auront lieu les 13, 14, 15 septembre à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Québec situé au 2 rue Desjardins.

Le ministère des Affaires culturelles a en effet décidé de retarder d'une semaine sa consultation populaire afin de permettre aux citoyens du Vieux-Québec de mieux étudier le projet de réglementation.

Les documents (projet de réglementation, plan de zo-

nage et grille de spécifications) sont d'ailleurs disponibles gratuitement à la division des permis de la Direction générale du patrimoine située au rez de chaussée du 6, de l'Université à Québec.

Par ailleurs, un dépliant intitulé "L'hébergement, la restauration et le divertissement dans le Vieux-Québec" sera distribué sous peu dans tous les foyers de l'arrondissement historique de Québec; celui-ci permettra aux citoyens de se familiariser avec le projet de la direction générale du patrimoine.

Le ministère des Affaires culturelles invite toute per-

sonne ou tout groupe intéressé à émettre, lors des audiences publiques, des avis sur le projet, défendre leur position, obtenir des précisions et des éclaircissements et enfin apporter des suggestions. Les personnes qui voudraient présenter un mémoire devront l'adresser à M. Jean-Pierre Montesinos, de la Direction générale du patrimoine au 6, de l'Université à Québec.

Source: Ministère des Affaires culturelles Direction des Communications Claire Simard Tél.: (418) 643-2183

## L'histoire sociale du Canada au Musée national de l'homme

OTTAWA (PC) — Le 15 octobre s'ouvrira au Musée national de l'homme, à Ottawa, une nouvelle exposition permanente portant sur l'histoire et la culture de la société canadienne.

C'est la reine Elizabeth II, en visite à ce moment-là dans la capitale canadienne à l'occasion de son jubilé d'argent, qui devrait inaugurer l'exposition.

En préparation depuis trois ans, l'exposition couvre plus de 13.000 pieds carrés de surface au quatrième étage de l'édifice Victoria.

Une équipe d'une vingtaine de personnes, sous la direction de Mme Barbara Tyler, directrice adjointe des programmes du Musée de l'homme, met la dernière main au projet, dont les seuls coûts

d'aménagement s'élèvent à quelque \$500.000.

Répartie sur deux paliers, l'exposition porte sur l'histoire canadienne dans une première section intitulée "Quelques arpens de neige" et sur la culture folklorique dans une seconde, appelée "Notre patrimoine".

Les responsables de l'exposition affirment avoir tenté de faire l'histoire sociale du pays sans héros.

On présente ainsi les objets usuels ayant servi au commerce de la fourrure, à l'agriculture, à l'exploitation forestière et minière, à la ferblanterie et à l'ébénisterie.

On y montre en outre le contraste entre les groupes sociaux, au cours de l'histoire

du pays, en exposant notamment les reconstitutions d'une cuisine de l'époque de la Dépression en Saskatchewan et d'un salon bourgeois du siècle dernier.

L'exposition comprend par ailleurs la reconstitution de la cale d'un bateau, transportant des immigrants d'Europe.

Parmi les objets évoquant l'histoire canadienne, on remarque aussi une réplique de la pierre tombale de Ginger Goodwin, militant syndicaliste abattu par les forces de l'ordre en Colombie-Britannique, en 1918.

L'histoire canadienne est par ailleurs présentée à l'aide des objets usuels des différents groupes ethniques et diverses régions du pays.

## L'INFORMATION À CKAC/73

**Jacques Morency**

**Raymond St-Pierre**

**Jacques Lebrun**

**André Côté**

**Michel Beaudry**

**Yves Létourneau**

**du lundi au vendredi**

- 7:45 h.** Le Midi Quinze avec Jacques Morency
- 12:15 h.** Le Quotidien avec Raymond St-Pierre
- 17:45 h.** la météo avec Jacques Lebrun
- 18:15 h.** le commentaire sportif avec Yves Létourneau
- 23:00 h.** Bonsoir les sportifs avec André Côté

**"Le Dimension" 7:45 h.**  
**animateur Jacques Morency.**  
 Soyez bien informés tôt le matin, Jacques Morency et son équipe vous livrent en détail l'information des dernières douze heures, les nouvelles locales, nationales et internationales y sont traitées.

**Le 12:15 ou "Midi Quinze" 12:15 h.**  
**animateur Jacques Morency**  
 A midi quinze du lundi au vendredi Jacques Morency et ses correspondants vous brossent un inventaire des nouvelles du matin, des travaux en chambre à Québec et Ottawa et finalement de l'actualité québécoise dans son ensemble. Faites le point tous les jours au "Midi Quinze".

### COMPTABLES AGRÉÉS

Ordre des comptables agréés du Québec  
 Constitué en 1880  
**C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif**  
 680, rue Sherbrooke ouest, 7<sup>e</sup> étage, Montréal P.Q. H3A 2S3  
 Tél.: (514) 288-3256

<p><b>AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  Honoré Audet, L.S.C. C.A.                  Michel Gosselin, M.S.C. C.A.                  Robert Moreau, M.S.C. C.A.                  Carol Lapierre, C.A.</p> <p>50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700                  Montréal H2P 2T4                  382-3080</p>	<p><b>COURTOIS, FREDETTE CHARETTE &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  Guy Charette, C.A. Hubert Mercier, C.A.                  Raymond Fournier, C.A. Jean-Paul Béri, C.A.                  Normand Boisvert, C.A. Raymond Proulx, C.A.</p> <p>1, Place Ville-Marie                  Suite 2220 (514) 866-9911                  Montréal H3B 3M4</p>	<p><b>MacGILLVIRAY &amp; CIE</b>                  LLOYD, COUREY, WHALEN &amp; BRUNEAU                  Comptables Agréés                  Montréal Toronto Hamilton Brompton                  St-Catharines Port Colborne Listowel                  Winnipeg Calgary Edmonton Vancouver                  et autres grandes villes à travers le monde</p> <p>1155 O. boul. D. rochester                  Montréal, Qué. - H3B 3T9                  (514) 871-8630</p>	<p><b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  7000, Avenue du Parc, Suite 301                  Montréal H3N 1X1 — 274-2797</p> <p><b>SAMSON, BELAIR &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  Montréal Québec                  Rimouski Sherbrooke                  Trois-Rivières Ottawa                  Sept-Îles</p> <p>Suite 3100, Tour de la Bourse                  Montréal H4Z 1H8 — 861-5741</p>
<p><b>BERNIER &amp; BISSON</b>                  Comptables Agréés                  Georges Bernier, C.A.                  Marcel Bisson, C.A.</p> <p>60, St-Jacques, Suite 601                  Montréal — 845-0209</p>	<p><b>DELOITTE, HASKINS &amp; SELLS</b>                  Comptables Agréés                  1, Place Ville-Marie 861-8512                  Montréal, Québec H3B 2W3</p> <p>Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p><b>MALLETTE, BENOIT &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  1, Complexe Desjardins, Bureau 1800                  281-1850</p> <p>420, Place du Marché, St-Jérôme                  430-4610</p> <p>Société nationale affiliée Ward, Mallette &amp; Cie                  Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver                  Représentation internationale</p>	<p><b>THORNE, RIDDELL &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  BUREAU                  Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse                  Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario                  Manitoba, Saskatchewan, Alberta                  Colombie-Britannique                  Région des Caraïbes</p> <p>Représentation dans le monde entier</p> <p>2500-630, Boul. Dorchester O.                  866-7351</p>
<p><b>BOUCHARD VIAU DUHAMEL &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  Guy Bouchard, c.a.                  Paul Viau, c.a.                  Paul Duhamel, c.a.</p> <p>59 rue St-Jacques, MtL.                  284-1117</p>	<p><b>DIRY, LAPLANTE &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  Edifice Le Chérier                  suite 207                  3500, rue du Parc Lafontaine                  Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557</p>	<p><b>MESSIER, BOURGEOIS &amp; CIE</b>                  NADEAU, PAQUET &amp; CIE                  Comptables Agréés                  Guy Messier, L.S.C. C.A.                  Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.                  Robert Paquet, B.A. C.A.                  Guy Duquet, C.A.</p> <p>Jacques Desjarais, L.S.C. C.A.                  André Mongrain, L.S.C. C.A.                  Yvon Marsolais, C.A.                  Gilles Blouin, C.A.                  Paul Marvillat, C.A.</p> <p>50, Place Crémazie suite 921                  Montréal H2P 2T6 — 384-1020</p>	<p><b>TOUCHE, ROSS &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  Sydney Halifax, Saint-Jean, Québec                  Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,                  Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,                  Regina, Saskatoon, Fort Saskatchewan,                  Calgary, Edmonton, New Westminster,                  Burnaby, Vancouver, Victoria,                  Bermuda, Nassau, et Freeport                  Bahamas, Grand Cayman,                  Bata, Lima, Grande-Bretagne et                  autres pays du monde</p> <p>1, Place Ville-Marie                  861-8531</p>
<p><b>CAZELAIS, LAVOIE &amp; ASSOCIÉS</b>                  MONTREAL-NORD                  3737, rue Monselet                  321-3832</p> <p>ST-DONAT                  444, rue Principale                  Poste Lussier, C.P. 30                  424-2363</p>	<p><b>DUNWOODY &amp; COMPAGNIE</b>                  Comptables Agréés                  1440, rue Ste-Catherine ouest                  Suite 810 — 861-9081                  Montréal, Québec H3G 1R8</p> <p>Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p><b>NORMANDIN, SEGUIN &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  225, rue Notre-Dame ouest                  Montréal, Québec H2Y 1T4                  Téléphone (514) 844-4445</p> <p>Bureaux                  Montréal, Ottawa, Peterborough, Hull,                  Gatineau, Grand-Mère, Shawinigan,                  Ville Saint-Georges, Lac-Etchemin,                  Baie-Comeau</p> <p>Bureaux affiliés                  Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke,                  Lac-Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie                  Robertville, Saint-François, La Malbaie</p> <p>Siège social                  1010 Sherbrooke ouest,                  Suite 2010                  Montréal, Québec - H3A 2R7</p>	<p><b>LUCIEN VIAU &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  Charles A. Gauvreau, C.A.                  Fernand Rheauff, C.A.                  Yves Charbonneau, C.A.</p> <p>210 ouest, boul. Crémazie                  388-9251</p>
<p><b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  Associés résidents                  Montréal-Québec</p> <p>C.W. Bessinger, C.A. M. Camirand, C.A.                  H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A.                  M.G. Chamberland, C.A. J.P. Desjardis, C.A.                  M.M. Domarini, C.A. S.R. Gagné, C.A.                  R. German, C.A. G. Gingras, C.A.                  J.P. Graveline, C.A. R.E. Lavoie, C.A.                  G. Limoges, C.A. D.G.R. Lindsay, C.A.                  M.A. Mackenzie, C.A. R.J. Messier, C.A.                  J.D. Morrison, C.A. R.K. Palmer, C.A.                  J.J. Pascock, C.A. R. Pearl, C.A.                  W.J. Smith, C.A.</p> <p>Bureaux à:                  St-Jean, N.Y., Halifax, Saint-Jean, N.B.,                  Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Regi-                  na, Kitchener, London, Windsor, Thurso,                  Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton,                  Vancouver, Victoria</p>	<p><b>GAGNÉ, VAILLANCOURT &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  AFFILIÉ À                  ARTHUR ANDERSEN &amp; CIE                  800 boul. Dorchester ouest                  Montréal H3B 1X9                  861-1641</p>	<p><b>GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  Roger Gauvin, C.A.                  Bernard Dumais, C.A.                  Roger Forget, C.A.                  Claude Boyer, C.A.                  Gilles Yvonneau, C.A.                  Jean-Roch Rivest, C.A.                  Michel Duquette, C.A.</p> <p>561 est, boul. Crémazie                  Montréal H2M 1L8 — 384-1430</p>	<p><b>PETRIE, RAYMOND &amp; CIE</b>                  Proulx, D'Orsonnens &amp; Cie                  Comptables Agréés                  360 ouest, rue St-Jacques,                  Suite 1225                  Montréal, H2Y 1P5, Qué.,                  Tél.: 288-0291</p>
<p><b>COGNET, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  MONTREAL - LAVAL                  1320, Boul. Graham                  Ville Mont-Royal                  341-3660</p>	<p><b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  666 ouest, rue Sherbrooke                  Suite 1400 288-0988</p>	<p><b>PRICE WATERHOUSE &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  Montréal Québec Halifax Ottawa                  Toronto Hamilton London Windsor                  Kitchener Winnipeg Saskatoon Calgary                  Edmonton Vancouver Victoria</p> <p>1200, ave McGill College                  H3B 2J4 879-9050</p>	<p><b>VIU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  Lucien D. Viau, C.A.                  Armand H. Viou, C.A.                  J. Serge Gervais, C.A.                  Waugh Boutin, C.A.                  H. Lionel Robin, C.A.                  Jean-Jacques Ouellette, C.A.                  Jacques P. Chabouss, C.A.                  Jacques Joyal, C.A.                  Richard De Beletour, C.A.                  Louis Bani, C.</p> <p>4926, ave Verdun, Verdun                  H4G 1N3                  7708, rue Édouard, LaSalle                  H8P 1T2</p> <p>55A, Blainville Est,                  Ste-Thérèse J7E 1L4                  769-3871 — 435-4691</p>
<p><b>COOPERS &amp; LYBRAND</b>                  Comptables Agréés                  630 ouest, boul. Dorchester                  Montréal H3B 1W6                  (514) 875-5140                  et à travers le monde</p>	<p><b>MAHEU, NOISEUX &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  2, Complexe Desjardins,                  Bureau 2800, C.O. 153                  Montréal H5B 1E8,                  Tél.: 281-1555</p> <p>Société nationale                  Collins Barrow</p> <p>avec bureaux à Vancouver, Calgary,                  Edmonton, Winnipeg, Toronto et                  Halifax</p> <p>Affiliation internationale                  Douglas Fox Kiddons                  International</p>	<p><b>RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ &amp; ASSOCIÉS</b>                  Comptables Agréés                  17<sup>ème</sup> étage                  La Tour de la Bourse                  Place Victoria                  Montréal H4Z 1G9, Québec                  (514) 878-2691</p> <p>350 est, boul. Charest                  Québec G1K 3H5, Québec                  (418) 647-3151</p>	<p><b>ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE &amp; CIE</b>                  Comptables Agréés                  MONTREAL - TORONTO</p> <p>Jack E. Zitrer, C.A. Herbert E. Siblin, C.A.                  Samuel Stein, C.A. Boris G. Levine, C.A.                  Marvin B. Goldsmid, C.A. David Stein, C.A.                  Arnold S. Echenberg, C.A. Steven A. Yagde, C.A.                  Morton S. Spector, C.A. Marvin H. Talbot, C.A.                  Barry A. Tosenbaum, C.A. Allan B. Chandler, C.A.                  Gerald A. Stein, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A.                  Norman Datchman, C.A. Brian D. Levine, C.A.                  Monnet, Fogelbaum, C.A.</p> <p>4115 Sherbrooke ouest                  Westmount, Qué. 933-1112</p>

**ANNONCES CLASSÉES EN CADRÉES**

**844-3361**

• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce  
• L'heure de l'annonce: 11:00 a.m. pour le lendemain  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**

**844-3361**

• Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots  
• Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun  
• L'heure de l'annonce: 11:00 a.m. pour le lendemain.

**APPARTEMENTS À LOUER**

N.D.G. 4 1/2 pièces, chauffées, poêle, réfrigérateur, taxe d'eau comprise. Occupation immédiate. Inf. Maurice Brisebois de 9 à 5 p.m. 489-4981 8-9-77

SUPERBE, neuf, grand et bien éclairé 1 1/2 pièce, genre "Alcôve", piscine, très central, petits animaux acceptés. Sous-location — très urgent. \$210. Tél.: Cathy 279-6809 11-9-77

2 1/2, \$156.00 plus taxe eau, sur Edouard-Montpetit, face au Pavillon des Sciences Sociales, Poêle et réfrigérateur fournis. Sous-location de septembre ou octobre 1977 à octobre 1978. Tél.: 731-5978 ou 733-1591 8-9-77

**CENTRE-VILLE**

Quartier McGill  
Appartement 2 chambres, salle à manger, salon, solarium, foyer, vieille maison totalement rénovée, disponible immédiatement. Appeler le jour au 935-1107 ou soir après 18h. 282-0422. 7-9-77

**ARTICLES À VENDRE**

LITHOGRAPHIES ORIGINALES. Lemieux, Clavé et Tin Yum Lau. Tél.: week-end et soir sur semaine 767-5174. 12-9-77

**ACHATS — VENTES**

ACHAT-VENTE-ÉCHANGE disques usagés, livres science-fiction, policier et bandes dessinées. L'Échange 3706 St-Denis (métro Sherbrooke). Tél.: 849-1913 7-9-77

DESIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, Architecture, Bibliographies, Canadiens, Histoire, Livres illustrés, etc. Aussi peintures et œuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390 9-9-77

**BUREAUX À LOUER**

Vieux-Montréal, 2.500 p.c. ou plus. Place Jacques-Cartier, site exceptionnel, idéal pour professionnels, 861-0080. 7-9-77

**COURS**

LANGUE CHINOISE par professeur chinois, ayant formation linguistique et expériences en Chine et au Canada. M. Yu. tél.: 767-6249 12-9-77

**COURS D'ESPAGNOL LE SOIR**

Centre Cultural Hispanico 483 ouest Sherbrooke Groupes de 10 personnes — 45 heures — \$75.00 Communiquer au: 524-4779 14-9-77

PROFESSEUR DE PIANO EXPERIMENTÉE, adultes et enfants, préparation à tous les diplômes, inscriptions limitées. Tél.: 387-4490 9-9-77

**COURS DE DESSIN ET TECHNIQUE DE LA PEINTURE**

Étude d'après les maîtres pour débutants et avancés. Maximum de 4 personnes en atelier. Cours le jour et le soir. Pour informations: (514) 521-4417 ou (514) 282-9218. 12-9-77

**CHALET À VENDRE**

UN MAGNIFIQUE CHALET SUISSE hivernisé, foyer, plage privée, piscine, tennis, \$30,000. \$246.07 mensuel. 430-0430 ou 1-819-326-5922 J.N.O.

**CHALET À LOUER**

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavaoires, flanc de montagne, cheminée pierre, meubles Thibault. Piscine chauffée, terrain de jeu. Location à la semaine (aussi saison ski). 727-9841 ou 1-819-326-5836 1-10-77

LUXUEUX CHALETS SUISSES à louer dans les Laurentides, à la semaine, au mois ou à l'année. Court de tennis, plage privée, piscine chauffée. Site idéal pour repos, voyage de noces. Tél.: 430-0430 7-9-77

**DÉMÉNAGEMENTS**

PETITS DÉMÉNAGEMENTS, 1 1/2 à 4 1/2 pièces, plus chalets, etc. Estimation gratuite. Demander Jean-Paul 255-7397 24-9-77

**DIVERS À VENDRE**

INDIVIDUS et organismes ayant besoin d'enregistrements sonores pour fins multiples. Tél.: entre 9 h et 17 h à 255-7392 ou 353-0164. 10-9-77

**DIVERS À VENDRE**



**RABAIS 30% JEUX D'ÉCHECS FRANÇAIS**  
modèle Staunton  
Toute vente finale. Rabais seulement avec cette annonce et jusqu'à 30 septembre. Le Fou des Échecs 4866 ouest, Sherbrooke, Mtl. Tél.: 484-0681 7-9-77

**ENTRETIEN-RÉPARATIONS**

MENUISIER PARTICULIER, ferait réparations, appartements, cuisines, sous-sol. Téléphonez au 521-9180 ou 523-6273. 9-9-77

**FOURRURES**

PARURE DE VISON de 12 femelles, pastel Majestic, presque neuve. Tél.: 284-0137 8-9-77

**FERMES À VENDRE**

FERMETTE, 40 milles de Montréal, vieille maison Québécoise, pièces sur pièces, chauffage central, 2 arpents paysagés, plus de 20 variétés d'arbres. Prix \$31,500. Tél.: 244-8862. 10-9-77

**GARDERIES**

GARDERAIIS enfants jusqu'à 6 ans. Outremont-Côte des Neiges. 272-5430. 7-9-77

**LOGEMENTS À LOUER**

VIAU-BELLECHASSE. 4 1/2 meublé, chauffé, tapis très propre. \$235.00 Tél.: 667-8850. 10-9-77

OUTREMONT: Bas-duplex, 7 1/2, avenue North, chauffé, garage, disponible vers début octobre. Personnes tranquilles seulement. \$550. Tél.: entre 17 et 20 h. 731-9990 9-9-77

PLACE PLANTAGENET: près Université Montréal, bas-duplex, 7 1/2, très ensoleillé, 2 salles de bains, cuisine équipée, garage, ascenseur, jardin. \$600, par mois. Tél.: 731-5371 9-9-77

CENTRE-VILLE, grand logement de 7 pièces, 5 chambres à coucher, système de chauffage, poêle, réfrigérateur et réservoir à eau chaude à vendre. Tél.: 845-2627 7-9-77

8 1/2 pièces, Plateau Mont-Royal, 2e foyer à bois authentique, cave ciment 8' avec entrée lavève-sècheuse, 220, solarium, planchers de bois franc, chauffage central à eau chaude individuel. \$350/mois. Tél.: 524-9921 P.M. seulement 7-9-77

COTE-DES-NEIGES SUR LACOMBE à l'est de Decelles, 6 1/2, chauffé, haut duplex, poêle réfrigérateur, tapis, possibilité garage. À louer jusqu'au 30 avril, disponible immédiatement. Tél.: 341-6196 8-9-77

C.D.N., Sur Lacombe à l'est de Decelles, 5 1/2, chauffé, bas duplex avec jardin, poêle, réfrigérateur, possibilité garage. Libre 1er octobre. Tél.: 341-6196 8-9-77

**BUREAUX À LOUER**

SECRETARE JURIDIQUE, bilingue avec expérience. Tél.: Me Borenstein, 274-4486. 12-9-77

SECRETARE MEDICALE? 35 à 45 ans, bilingue, 9 am. à 1 p.m. Tél.: 843-5577. 10-9-77

RECEPTIONNISTE-DACTYLO, bilingue, 50 mots minutes. Temps partiel à Ottawa, de 4 à 6 mois. Salaire \$163.00 par semaine. Tél.: 995-3171 9-9-77

SERVICES DIVERS  
IMPRESSION DE T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

VOULEZ-VOUS SAUVER DE \$30,000 À \$40,000 PAR ANNÉE SUR VOTRE IMPÔT...  
pour vous-mêmes et vos invités plus d'hôtel, plus de restaurant à payer, hôtesses et cuisinière à votre disposition. Tél.: 653-7002 7-9-77

TERRAS À VENDRE  
TERRE À VENDRE sans bâtiments, 310 acres, très bien située dans les Bois Francs, moitié boisée, 25 milles au sud de Victoriaville. Tél.: (514) 467-5826 ou (514) 351-3262 12-9-77

TERRAINS À VENDRE  
ILE PERROT NORD 80' x 100', tous services sur place, boisé, droit de passage sur lac. Tél.: 691-0709 6-9-77

**LOGEMENTS À LOUER**

LAVAL DES RAPIDES, 4 1/2 neuf avec balcon, chauffage électrique, stationnement privé avec prise. Buanderie, concierge. Près Cegep Montmorency. 1 mois gratuit. Tél.: 667-0458. 11-9-77

**MAISONS À LOUER**

OUTREMONT: 4 chambres à coucher, foyer, jardin, sous-sol fini. \$600.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 276-7469. 9-9-77

**ST-BRUNO**

split-level, 6 pièces luxueusement décoré avec grand goût. Tapis, lave-vaisselle inclus, hair très privée avec haie. Occupation 15 octobre. Rose St-Cyr Slough, 653-2496 ou 653-6807 MONTREAL TRUST courtier. 7-9-77

ST-LAMBERT, bungalow, 3 chambres, cuisine, salle à diner, salon. Fraîchement repeint. Garage. Quartier résidentiel. 10 minutes centre-ville. Transport par train. Occupation immédiate. Option d'achat. \$360.00 672-0717. 7-9-77

25 MINUTES DE MONTREAL, en pierre des champs, rénovation, 2 foyers, 3 chambres à coucher, grand terrain, bâtiment. Tél.: 282-7145 jour. 522-4119 soir. 7-9-77

BORD DE L'EAU: Lac Guindon, près St-Sauveur, chalets suisses, tous meublés, 1 de 3 chambres à coucher, 2 foyers, 2 salons, \$550/mois. 1 de chambres à coucher, foyer \$480/mois. Bail de saison ou annuel. Tél.: 737-6940 7-9-77

MAGASINS À LOUER  
OUTREMONT  
Queries - Laurier  
1er étage: magasin  
2e étage: salon de beauté ou autre.  
Tél.: 487-7480 9-9-77

OCASIONS D'AFFAIRES  
JOURNAL DE QUARTIER À VENDRE  
Un journal local bien établi depuis plusieurs années dans un quartier de Montréal. Chiffre d'affaire annuel: \$120,000.00, permettant à un éditeur dynamique de se faire un revenu très intéressant. Prix de vente: \$25,000.00 et certaines autres considérations.  
Ecrire: Le Devoir, C.P. 6033 dossier 452 Montréal, H3C 3C9 7-9-77

OFFRES D'EMPLOIS  
STENO DACTYLO bilingue, de 19 à 25 ans, ayant 1 an d'expérience et initiative, avec bon orthographe dans les deux langues, pour bureau dans Centre-Ville. Pour conditions et entrevue, appeler Mlle Dubé 871-8084. 9-9-77

SECRETARE exécutive avec expérience pour travail 1/2 journée (matin), steno anglaise excellente et conversation française. Age indifférent. Près Métro Victoria. Bonnes conditions de travail. Appelez Gisèle Laporte 849-2314. 9-9-77

SECRETARE JURIDIQUE, bilingue avec expérience. Tél.: Me Borenstein, 274-4486. 12-9-77

SECRETARE MEDICALE? 35 à 45 ans, bilingue, 9 am. à 1 p.m. Tél.: 843-5577. 10-9-77

RECEPTIONNISTE-DACTYLO, bilingue, 50 mots minutes. Temps partiel à Ottawa, de 4 à 6 mois. Salaire \$163.00 par semaine. Tél.: 995-3171 9-9-77

SERVICES DIVERS  
IMPRESSION DE T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

VOULEZ-VOUS SAUVER DE \$30,000 À \$40,000 PAR ANNÉE SUR VOTRE IMPÔT...  
pour vous-mêmes et vos invités plus d'hôtel, plus de restaurant à payer, hôtesses et cuisinière à votre disposition. Tél.: 653-7002 7-9-77

TERRAS À VENDRE  
TERRE À VENDRE sans bâtiments, 310 acres, très bien située dans les Bois Francs, moitié boisée, 25 milles au sud de Victoriaville. Tél.: (514) 467-5826 ou (514) 351-3262 12-9-77

TERRAINS À VENDRE  
ILE PERROT NORD 80' x 100', tous services sur place, boisé, droit de passage sur lac. Tél.: 691-0709 6-9-77

**TERRAINS INDUSTRIELS À VENDRE**

VARENNES: Sortie 88, autoroute 30, grande superficie, terrain zoné industrie lourde. Excellent investissement. M.L.S. C. Trudeau: 652-2307, Trust National, courtier 7-9-77

**TAILLEURS**

DROLET: vous avez maigri ou engraisé. Faites réajuster vos vêtements, habits, paletot, sur mesure \$149. Tél.: 388-2532, 351 rue Guizot. 8-9-77

**TRANSPORT**

À BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél.: 525-6872 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE  
LONGUEUIL  
23 logements brique, revenu de \$60,000. Très bien situé. On demande 6 fois les revenus. Robert Vivian, 651-5300, 670-9991. MONTREAL TRUST courtier. 7-9-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER  
FLORIDE  
Fort Lauderdale, Pompano. Condominiums 4-5, vente ou location. 1,000 pieds de la mer.  
Annette Lanoue 334-8336 LE PERMANENT courtier 2-9-77

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE  
BÂTISSE COMMERCIALE, rue Ontario, près Cegep du Vieux Montréal. Revenu annuel \$12,895. Tél.: Gaston 332-0360 poste 1754 7-9-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE  
RÉGION DE BERTHIER, petit domaine privé boisé et paysagé de 65,000 pi. ca., rivière, piscine creusée, 20' x 40', court tennis, maison style canadien, tapis mur à mur, foyer meublé. Prix réduit à \$52,500. Tél.: 381-4418 ou 1-836-3974 7-9-77

PERSONNEL  
AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. pédagogue, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
L'ACADIE: Cottage 1867 pierre restauré. Hangar, remise et dépendance. 2 1/2 arpents. Faites votre offre. Jacqueline Gervais 651-5710, 655-9532. Immeubles Beaudry courtier. 7-9-77

ST-BRUNO, TRANSFERT. Bungalow avec salle à diner, salle de séjour avec foyer et bar. Tout clôturé. Une visite vous convaincra: Bon achat. Louis Bertrand 651-5710 ou 670-4823. Immeubles Beaudry courtier. 7-9-77

A VINGT CINQ minutes de Montréal face à la montagne, luxueux bungalow fini marbre, boiserie frêne, 3 salon. Bachelor au sous-sol fini, plus salle familiale semi-finie, 20,000 pi. ca. de terrain. Roger Lefebvre 651-5710, 677-3593. Immeubles Beaudry, courtier. 7-9-77

RIVE-SUD: Magnifique bungalow pierre et brique 9 pièces, 3 chambres. Foyer marbre. Garage double. Système d'alarme. Tapis. Lave-vaisselle. Grand terrain paysagé de 19,000 pi. ca. arbres murs. Yves Quévillon 651-5710, 632-5677. Immeubles Beaudry, courtier. 7-9-77

OUTREMONT: Maplewood coin Pagnuelo, magnifique résidence, grand terrain paysagé, site superbe. M.L.S. Louise Ferland, 354-2950, 353-3361, Des Rosiers, Le Maître, courtier. 7-9-77

COTTAGE CANADIEN 12 pièces, unique, secteur exclusif, immense terrain boisé. Contactez Hélène Levasseur 467-1120, 467-8722. 7-9-77

BEAU DUPLEX 6 1/2, 5 1/2, 3 1/2. Côte des Neiges, \$72,000. Tél.: 737-0835, 288-0120. 12-9-77

ST-BRUNO: Vous désirez un coin tranquille? une propriété reposante à un prix convenable, nous l'avons. Basile Chiasson: 653-7841 ou 653-8038 Trust National, courtier 7-9-77

WESTMOUNT. Exceptionnellement bien située, toute équipée, résidence privée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini. Garage pour 2 autos, 2 balcons. Grand sundeck, jardin paysagé avec terrain libre à côté, superficie totale environ 11,500 pi. ca. Le tout pour \$179,500. Appelez à 488-7256 ou 937-1494 Vente privée. 12-9-77

LONGUEUIL (Bellière) magnifique bungalow, style Ranch, 4 chambres, salle à diner, foyer, garage double, patio, recouvert, près école, transport, cegep. \$62,000. 745 Louis-Hébert. Tél.: 679-5919 10-9-77

ST-LAMBERT. Cottage détaché de 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, salle à diner et salle familiale séparées, foyer, beau terrain, prix \$50,000.00. Tél.: 661-3144 et 381-7039. 12-9-77

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, vieille maison de village en brique, entièrement restaurée, 8 pièces et grenier à aménager, isolée, chauffage électrique, espace d'atelier. 787-2272 8-9-77

OUTREMONT rue Querbes, cottage semi-détaché, 8 pièces dont 4 chambres à coucher, garage. Tél.: 279-0255 entre 18 et 20 heures. 12-9-77

20 minutes de Montréal, magnifique maison en pierre des champs, 40x32, abri d'auto Chauffage électrique, foyer au sous-sol, aubaine, 382-5262, après 6 hrs., 473-2084, \$47,500.00. 7-9-77

CHAMBLY: Grand bungalow tout brique 4 chambres, sous-sol fini, cuisine luxueuse et fonctionnelle. Magnifique terrain paysagé. Seulement \$39,700. Jacqueline Gervais 651-5710, 655-9532. Immeubles Beaudry, Courtier. 7-9-77

VIEUX LONGUEUIL: Professionnel, Grand et luxueux cottage 11 pièces avec sous-sol fini pouvant servir de bureau, sortie extérieure, Custom built pour aussi peu que \$62,000. Jacqueline Gervais 651-5710, 655-9532. Immeubles Beaudry, courtier. 7-9-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

OUTREMONT AVE McDOUGALL  
Maison familiale 10 pièces, 5 chambres à coucher, boiserie en chêne, fenêtre Rusco. 2 1/2 salles de bains. Cuisine moderne et buanderie toutes équipées. Sous-sol fini avec foyer. Garage. Vente privée 272-9015. 8-9-77

DOMAINE FLEUVE DE BRONZE  
Crique Clair, La Tuque  
Pavillon de chasse et pêche, en Haute Mauricie dominant le fleuve de Bronze, nom indien donné à la rivière St-Maurice. Maison 6 pièces, tapis mur à mur, poêles électriques, à bois, foyer, eau fraîche, puits artésien, piscine chauffée, écurie, lot d'un mille, vue imprenable sur les Dinosaurés laurentiens. Tél.: 761-3721 10-9-77

ST-BASILE  
Amateur de belle nature, bungalow 3 chambres, bord du Richelieu, beau terrain, taxes basses, vue splendide. Réjane Leith 653-2496, 653-6740 courtier. 7-9-77

BROSSARD  
Secteur M  
Cottage avec piscine intérieure, situé dans le plus beau secteur de Brossard. \$8,000. J. Robitaille: 671-0978 ou 672-6450

OUTREMONT  
Chemin Ste-Catherine  
Résidence de prestige, magnifique cottage de 10 pièces, idéal pour professionnel. Sous-sol — bureau et salle d'attente avec entrée séparée. Françoise Perras: 672-6450 ou 655-5959.

ST-LAMBERT  
Quartier de choix  
Spacieux split-level, très ouvert, 4 chambres à coucher, — même niveau. Terrain 10,550 pi. ca. M.L.S. Suzanne Palmer: 672-6450 ou 672-7876 MONTREAL TRUST, courtier 7-9-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
FLORIDE  
Fort Lauderdale, Pompano. Condominiums 4-5, vente ou location. 1,000 pieds de la mer.  
Annette Lanoue 334-8336 LE PERMANENT courtier 2-9-77

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE  
BÂTISSE COMMERCIALE, rue Ontario, près Cegep du Vieux Montréal. Revenu annuel \$12,895. Tél.: Gaston 332-0360 poste 1754 7-9-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE  
RÉGION DE BERTHIER, petit domaine privé boisé et paysagé de 65,000 pi. ca., rivière, piscine creusée, 20' x 40', court tennis, maison style canadien, tapis mur à mur, foyer meublé. Prix réduit à \$52,500. Tél.: 381-4418 ou 1-836-3974 7-9-77

PERSONNEL  
AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. pédagogue, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
L'ACADIE: Cottage 1867 pierre restauré. Hangar, remise et dépendance. 2 1/2 arpents. Faites votre offre. Jacqueline Gervais 651-5710, 655-9532. Immeubles Beaudry courtier. 7-9-77

ST-BRUNO, TRANSFERT. Bungalow avec salle à diner, salle de séjour avec foyer et bar. Tout clôturé. Une visite vous convaincra: Bon achat. Louis Bertrand 651-5710 ou 670-4823. Immeubles Beaudry courtier. 7-9-77

A VINGT CINQ minutes de Montréal face à la montagne, luxueux bungalow fini marbre, boiserie frêne, 3 salon. Bachelor au sous-sol fini, plus salle familiale semi-finie, 20,000 pi. ca. de terrain. Roger Lefebvre 651-5710, 677-3593. Immeubles Beaudry, courtier. 7-9-77

RIVE-SUD: Magnifique bungalow pierre et brique 9 pièces, 3 chambres. Foyer marbre. Garage double. Système d'alarme. Tapis. Lave-vaisselle. Grand terrain paysagé de 19,000 pi. ca. arbres murs. Yves Quévillon 651-5710, 632-5677. Immeubles Beaudry, courtier. 7-9-77

OUTREMONT: Maplewood coin Pagnuelo, magnifique résidence, grand terrain paysagé, site superbe. M.L.S. Louise Ferland, 354-2950, 353-3361, Des Rosiers, Le Maître, courtier. 7-9-77

COTTAGE CANADIEN 12 pièces, unique, secteur exclusif, immense terrain boisé. Contactez Hélène Levasseur 467-1120, 467-8722. 7-9-77

BEAU DUPLEX 6 1/2, 5 1/2, 3 1/2. Côte des Neiges, \$72,000. Tél.: 737-0835, 288-0120. 12-9-77

ST-BRUNO: Vous désirez un coin tranquille? une propriété reposante à un prix convenable, nous l'avons. Basile Chiasson: 653-7841 ou 653-8038 Trust National, courtier 7-9-77

WESTMOUNT. Exceptionnellement bien située, toute équipée, résidence privée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini. Garage pour 2 autos, 2 balcons. Grand sundeck, jardin paysagé avec terrain libre à côté, superficie totale environ 11,500 pi. ca. Le tout pour \$179,500. Appelez à 488-7256 ou 937-1494 Vente privée. 12-9-77

LONGUEUIL (Bellière) magnifique bungalow, style

vient de paraître

par Angèle Dagenais

mèr par Nicole Brossard, 100 pages, \$6.20.

Longueuil. Longueuil me sourit par Pauline Viger-Bélanger, \$5.95.

aux Editions Quinze:

Nicole Brossard vient de publier son dernier livre, L'Amèr — ou le chapitre effrité, où elle continue l'exploration des liens secrets qui existent entre le corps humain et l'écriture.

aux Editions Fides:

Dans la collection Intermondes, Fides publie Longueuil me sourit — (La chronique des Chénier 1914-1945) par Pauline Viger-Bélanger, qui est la petite histoire d'une humble famille de Longueuil à travers deux guerres mondiales.

En co-édition avec Bords-Dunod, les Presses de l'U de M viennent de publier La dynamique de la créativité dans l'entreprise par J.-C. Schiètere et Pierre Régis Turcotte.

aux Presses de l'Université de Montréal:

En co-édition avec Bords-Dunod, les Presses de l'U de M viennent de publier La dynamique de la créativité dans l'entreprise par J.-C. Schiètere et Pierre Régis Turcotte.



lard, ce travail vise ensuite à reconstituer la théorie bachelardienne des images littéraires. La question du langage littéraire est au centre de cette étude qui remet en question le dualisme du philosophe. Bachelard ou le concept contre l'image par Jean-Pierre Roy, 243 pages, \$14.

Editeur officiel du Québec:

On vient de rééditer récemment Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires au Québec de Lise Dunningan, un document qui résulte d'une étude menée au Conseil du statut de la femme pendant un an.

\*\*\*

L'Editeur officiel publie par ailleurs un autre ouvrage rédigé par une équipe de chercheurs sous la direction du Conseil du Statut de la femme. Il s'agit d'un guide bibliographique suivi d'une filmographie intitulée Les Québécoises. De Lionel Groulx à Lysiane Gagnon en passant par Thérèse Casgrain et la cinéaste Anne-Claire Poirier, cette bibliographie jette un éclairage nouveau et révèle sur toute une portion de la société québécoise restée largement dans l'ombre jusqu'à maintenant.

PANIQUE BIENTOT. Ce film marquera une époque. Du grand art. LE MIROIR. CATHARINE BURGESS LAURA MICHOLSON. produit & mis en scène par JONAS MIDDLETON.

À L'AFFICHE! LAVAL 1, VERSAILLES 3, CHATEAU 1, GREENFIELD PARK 1.

théâtre du rideau vert. dès le 22 SEPTEMBRE. Mise en scène: YVETTE BRIND AMOUR. marielle dutill, viola léger, guy provost, jo-ann quérel, marc hébert, jean-luc montminy, andre cailloux, josé retino, robert daviau, et paul guevremont. maria chapdelaine. DE LOÏC LE GOURIADEC D'APRÈS L'ŒUVRE DE LOUIS HÉMON.

Le nouveau film de FRANÇOIS TRUFFAUT CHARLES DENNER L'HOMME qui aimait LES FEMMES. le DAUPHIN 1. Sem.: 7.30 - 9.45.

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. JEAN de BARONCELLI • LE MONDE. L'EMPIRE DES SENS. version originale sous-titres français. LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. URIEL LUFT A LA DIRECTION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE.

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Louis O'Neill, annonce la nomination de monsieur Uriel Luft comme directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

A NE PAS RATER! S. Dussault La Presse. -Plein de tendresse, un film attachant. -Un des plus beaux films de l'année. -A ne pas rater. PHILIPPE LEOTARD • ALBERT DRAY • ZOE CHAUVEAU DANIEL DUVAL. L'OMBRE DES CHATEAUX. YVES BENEYTON, DAUJO.

YVON DESCHAMPS. À COMPTER DU 5 OCTOBRE. SEM. 20H30 SAM. 17H & 20H30. billets \$6.00 à \$9.00. CHEZ SAUL FRÈRES ET CIE-LME 87 St Charles O, Longueuil. THÉÂTRE MAISONNEUVE. PLACE DES ARTS. Montréal (Québec) H2X 1Z9.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Le ministre des Affaires culturelles monsieur Louis O'Neill, annonce qu'il vient de procéder à trois importantes nominations: monsieur Georges Cartier est nommé directeur général des arts et des lettres, monsieur Guy Boivin, directeur du livre et monsieur André Garon, directeur de la recherche et du développement de l'enseignement des arts.

GEORGES CARTIER, GUY BOIVIN, ANDRÉ GARON. Ecrivain et bibliothécaire, monsieur Cartier occupait, depuis 1973, le poste de directeur de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Avocat, monsieur Guy Boivin était, jusqu'à sa nomination aux Affaires culturelles, secrétaire général du Conseil supérieur du livre. Professeur au département d'histoire de l'Université Laval, monsieur Garon s'est spécialisé dans la connaissance et l'utilisation des méthodes et techniques d'analyse mises au point par les divers secteurs des sciences humaines et à leur application à l'étude des milieux et aux mécanismes de prises de décision. Il est détenteur d'un doctorat en histoire de l'Université d'Ottawa.

la boîte à échos

C'est la célèbre comédie de Jacques Tati, Les vacances de M. Hulot, qui inaugurerait la 14ème saison de la Cinéma-thèque québécoise le 8 septembre prochain à 20 h.

Le chœur des Chanteurs de Sainte-Thérèse et du collège Lionel-Groulx annonce que les répétitions de la saison d'automne commenceront le 12 septembre à 19 h 30 dans le local S-11 du collège Lionel-Groulx.

Le pianiste André Gagnon a dû annuler pour des raisons de santé le concert inaugural de la saison de l'Orchestre de chambre McGill, le 19 septembre à 20 h 30.

14 ANS. V.D. SOUS-TITRES FRANÇAIS. LE FANTÔME DU PARADIS. un film de BRIAN DE PALMA. Musique de PAUL WILLIAMS.

Après L'Opéra des pauvres et Un prince mon jour viendra, le Centre culturel populaire Le Patriote ouvrira sa saison avec une nouvelle création du Grand Cirque ordinaire, inspirée de la légende de Rose Latulipe, le 5 octobre prochain. (523-1131)

L'exposition Square des arts qui se tenait annuellement au Square Dominion se tiendra cette année au centre Pierre-Charbonneau, 3000 rue Viau (sur le site olympique). Cette exposition qui a permis par le passé à de nombreux artistes de se faire connaître, présentera cette année à compter du 9 septembre, 72 œuvres de 45 artistes.

ZAZZ. un film de JOHN BOORMAN. EN FRANÇAIS. avec SEAN CONNERY. ZARDOZ SEM.: 7.30. FANTÔME SEM.: 9.25. Cinéma 7art 722 0302 3180 rue BELANGER.

Le fameux Cirque de Moscou revient cette année pour une grande tournée de 55 représentations à travers le Canada. Il sera au Forum de Montréal du 27 septembre au

En collaboration avec le Conseil des arts du Canada la Société Radio-Canada lance son troisième Concours national pour les jeunes compositeurs dans les trois catégories suivantes: musique électronique; deux à 12 instrumentistes ou chanteurs; voix ou instrument solo, avec ou sans accompagnement.

Élysée. 35 MILTON / 842-6053. SALLE RESNAIS 7.30 - 9.30. l'arbre de GUERNICA. UN FILM DE ARRABAL. MARIANGELA MELATO (vedette de SWEET AWAY). SALLE EISENSTEIN 7.00 - 9.30 TOUS. CATHERINE DENEUVE. GIANCARLO GIANNINI. LA GRANDE BOURGEOISE.

Dans le cadre de son exposition "Onze sculpteurs canadiens" qui se terminera dimanche prochain, le service de l'animation du Musée d'art contemporain présente deux films sur la sculpture.

Durée des films: L'art de notre temps: sculpture 1945-1959", 14 min. couleur, 1959. Allemagne, Alfred Ehrhardt Film. "Sculpture aujourd'hui", 22 min. noir et blanc, 1965, Belgique (en anglais). Réal.: Frédéric Geilfus.

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC. présente ENTRESIX LA COMPAGNIE DE DANSE / DANCE COMPANY. "Le classique contemporain". Direction artistique: Lawrence Gradus. Programme: Nonetto — In the Forest — Apart — Scherzo russe — Feu d'artifice — Le Danube Bleu — Divertissement — En mouvement — Toccata. Billets: \$4, \$5, \$7, \$8, \$10. 15-16-17 septembre — 20h30. Groupes — Chargex & Mastercharge: 935-0678. THÉÂTRE MAISONNEUVE. PLACE DES ARTS. Montréal (Québec) H2X 1Z9. Renseignements: 842-2112.



# La télévision de Radio-Canada

1952-1977

**Sans vous nous n'aurions jamais si bien grandi**

Nous avons le plaisir de vous présenter le programme des émissions spéciales portées à l'affiche de la télévision de Radio-Canada à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire.

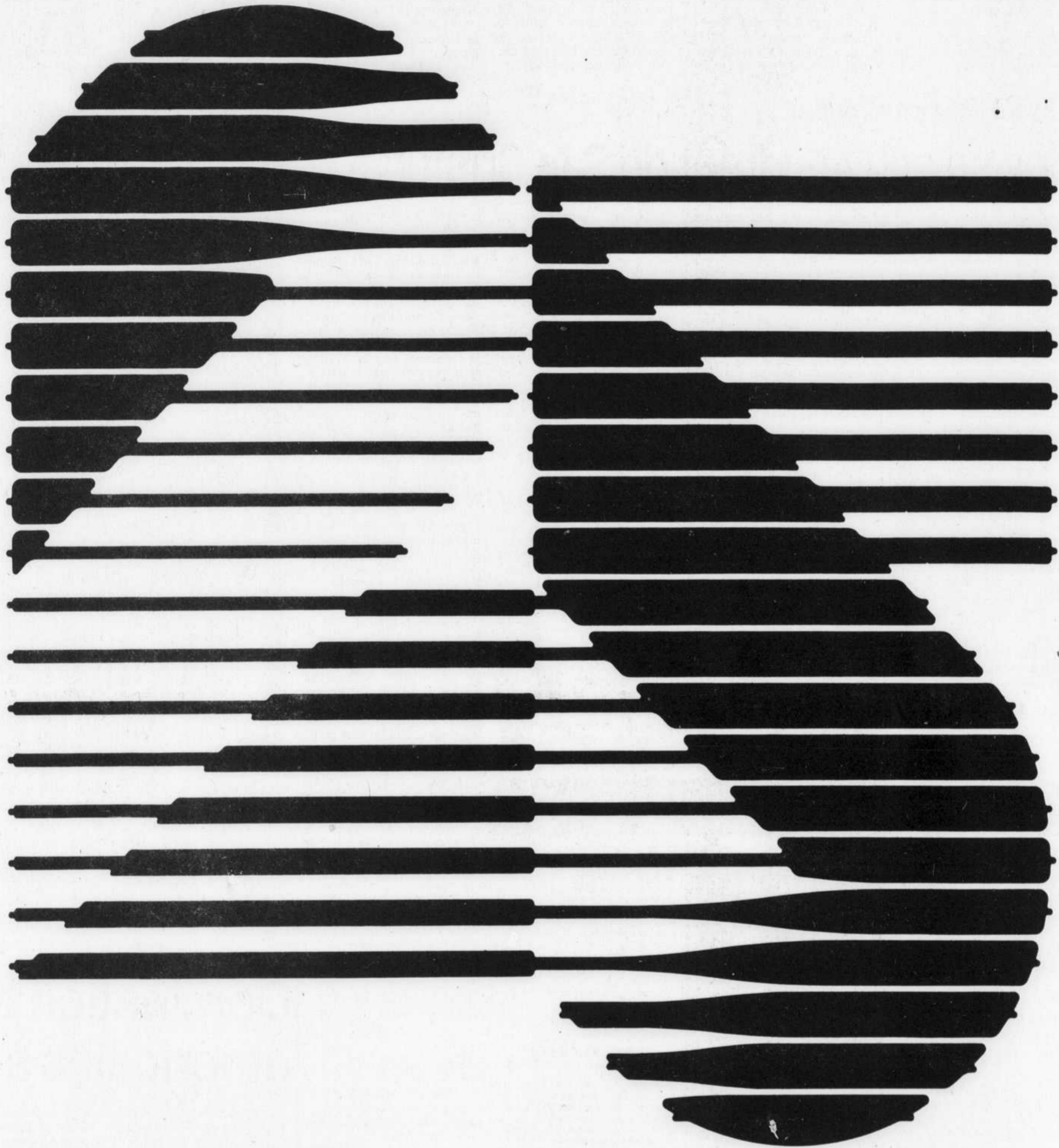
Pour nous, cet événement important signifie: Vingt-cinq années marquées par votre soutien sinon votre enthousiasme pour nos productions.

La participation de milliers d'artisans de la télévision à la création d'émissions qui vous ressemblent.

Le souci constant d'offrir une programmation variée, apte à satisfaire tous les goûts, tous les besoins.

La volonté de refléter l'évolution sociale, politique et économique de notre société par nos émissions d'information.

La contribution de nos stations régionales et affiliées, l'implantation de nouvelles installations afin de rejoindre tous les groupes francophones au pays.



**Du 6 au 18 septembre :**  
le programme des émissions spéciales

**Mardi 6 septembre**

De 20h00 à 21h30

**Le Super Travail à la chaîne**

12 vedettes jouent pour autant de concurrents venus des grandes régions canadiennes.  
Animateur : Serge Laprade.  
Grand argentier : Jacques Houde.  
Réalisation : Lisette Le Royer.

De 21h30 à 23h00

**Les Grands Moments de l'information**

Bernard Derome nous guide dans une rétrospective des grands moments de l'actualité depuis 1952. Réalisation : Michel Hébert.

**Jeudi 8 septembre**

De 19h30 à 20h30

**Radio-Canada, témoin et associé du cinéma canadien**

Animateur : André Vigeant.  
Réalisation : Armand Fortin.

De 20h30 à 22h30

**Les Beaux Dimanches**

Long métrage réalisé par Richard Martin d'après l'œuvre de Marcel Dubé.  
Avec Jean Duceppe, Catherine Bégin, Denise Filiatrault.

**Vendredi 9 septembre**

De 21h00 à 22h00

**Pour les femmes aussi... le temps passe**

L'évolution de la condition féminine telle que reflétée par Radio-Canada.  
Animatrice : Aline Desjardins.  
Réalisation : Franck Duval.

**Samedi 10 septembre**

De 19h30 à 21h00

**La Machine à images**

Avec Bobino, entouré de plus d'une cinquantaine de personnages de la télévision Jeunesse.  
Réalisation : Hubert Blais.

**Dimanche 11 septembre**

De 19h00 à 20h40

**Vingt-cinq ans de comédie**

Toutes les formes d'humour exploitées à la télévision de Radio-Canada depuis 1952.  
Animateur : Yvon Deschamps.  
Réalisation : Jean Bissonnette et Roger Fournier.

De 20h40 à 22h10

**Le Théâtre à la télévision**

Présentation : Henri Bergeron.  
Réalisation : Claude Désorcy, Guy Hoffman et André Bousquet.

De 22h10 à 23h00

**Célébration**

Musiciens, chanteurs et danseurs canadiens réunis pour un concert prestigieux.  
Au pupitre : Jean Deslauriers.  
Réalisation : Jacqueline Léveillé.

**Mardi 13 septembre**

De 19h00 à 21h30

**Cinq épisodes de téléromans en reprise**

Présentation : Jacques Fauteux.

De 21h30 à 22h30

**La Télévision... ouf!**

(Miroir ou facteur de changement)  
Denise Bombardier propose une réflexion sur les relations entretenues entre la télévision et son public.  
Réalisation : Karl Parent.

**Jeudi 15 septembre**

De 19h30 à 21h45

**Kamouraska**

Le film célèbre de Claude Jutra, avec Geneviève Bujold.

De 21h45 à 22h45

**La Religion à la télévision**

Le cheminement spirituel des Québécois depuis 1952. Animateur : Jacques Houde.  
Réalisation : Jean Charbonneau.

**Vendredi 16 septembre**

De 21h00 à 22h00

**L'Agriculture, les ressources naturelles et la télévision de Radio-Canada depuis vingt-cinq ans.**

Animateur : Pierre Perreault  
Réalisation : Gilles Perron.

**Samedi 17 septembre**

De 19h00 à 20h00

**Historique ORTO**

Le diffuseur-hôte des Jeux Olympiques, un dispositif extraordinaire.  
Narration : Raymond Lebrun.  
Réalisation : Guy DesOrmeaux.

De 21h30 à 22h30

**Le Sport et la télévision depuis vingt-cinq ans.**

Rétrospective fantaisiste animée par Jean-Guy Moreau et Claude Quenneville.  
Réalisation : Gaston Dagenais.

**Dimanche 18 septembre**

De 19h00 à 23h00

**Vingt-cinq ans ensemble**

En direct, 12 villes canadiennes réunies par satellite. Simultanément, 12 spectacles avec 14 grands noms de la chanson.  
Réalisation : Gaston Laporte.  
Coordination : Maurice Dubois.

## Vingt-cinq ans ensemble

Les Européennes privent la RDA d'un doublé

Surprenante victoire des Est-allemands à Düsseldorf

DUSSELDORF, (AFP) — On attendait les Etats-Unis chez les hommes et la RDA chez les femmes. On a eu l'Europe chez les femmes et la RDA chez les hommes.

portait finalement par 127 points à 120 sur les Américains, tandis que, pour la 3e place, la RFA devançait l'Europe d'un point (112 à 111).

RDA, le poids (Udo Beyer), le disque (Wolfgang Schmidt), le 110 m haies (Thomas Munkelt), la hauteur (Rolf Beilschmidt). Pour la RFA, le 3.000 m. steeple (Michael Karst), le marteau (Karl-Hans Riehm), le javelot (Michael Wessing) et le 4 x 400.

but de la saison et aussi par son épauante tentative, il y a près de trois semaines à Bruxelles, contre le record du monde de Filbert Bayi, est une des quelques déceptions qui ont été enregistrées à cette coupe du monde.

mètres devant la puissance de l'Allemand de l'Est Thomas Munkelt et le Hongrois Miklos Nemeth, qui domine le javelot depuis des années, et dont le record du monde (94 m 58) apparaît inaccessible, a été défait par l'Allemand de l'Ouest Michael Wessing et par celui de l'Est, Wolfgang Hansch.

bain, et 5.000 et 10.000 pour l'Ethiopien. Une autre athlète a réussi le même exploit chez les femmes la Polonaise Irena Szewinska (200 et 400).

l'athlétisme: le 400 M. a été disputé successivement le samedi et le dimanche.

Francesco Moser sacré champion routier

Les cyclistes se souviendront de San Cristobal

SAN CRISTOBAL (Reuter) — Des dizaines de coureurs étendus sur les bas-côtés d'une étroite route de campagne, certains dans le coma, d'autres littéralement à bout de souffle, un vainqueur incapable de se rendre au podium par ses propres moyens, une chaleur torride, des pluies tropicales: tels sont certains des souvenirs, les plus pénibles, qu'emporteront participants et observateurs des championnats du monde cycliste 1977 qui se sont achevés dimanche à San Cristobal, dans le nord-ouest du Venezuela, sur les contreforts des Andes.

du soleil et leur permettre de se reposer. La glace ou les boissons fraîches étaient absentes, et aucune assistance médicale n'avait été prévue par les organisateurs.

disputé tour à tour sous une pluie battante et par un vent très violent, a été une course par élimination. Il fallut en effet attendre les 50 derniers kilomètres pour que les "ténors" consentent enfin à entrer en jeu, leurs lieutenants s'étant contentés jusque-là d'assurer un train très soutenu qui avait provoqué de nombreuses éliminations par l'arrière.

d'allégresse, tombait sur la chaussée. Il se relevait souriant mais le visage inondé de sang par une pluie au front.

a pris le troisième rang.



Le Français Patrick Tambay fête la victoire qu'il a remportée dimanche dans la septième épreuve de la saison de la série Can-Am disputée à Trois-Rivières. L'Américain Elliott Forbes-Robinson a terminé deuxième devant le Britannique Peter Gothin. Gilles Villeneuve, de Berthierville, n'a su terminer l'épreuve en raison de défaillances mécaniques. La course de la série Can-Am a été précédée du grand prix de Trois-Rivières pour formule Atlantique, qui a été remportée par l'Américain Price Cobb au terme d'un duel passionnant avec son compatriote Howdy Holmes, devancé par moins d'une longueur de voiture. Le Français Patrick Depailler a pris le troisième rang devant Gilles Villeneuve. (Téléphoto CP)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 8

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées. PAI-77-19148 le mardi 20 septembre 1977 Région Abitibi SERVICE DE DÉNEIGEMENT DES ROUTES D'ACCÈS AUX AMÉNAGEMENTS PREMIÈRE-CHUTE, RAPIDE-DES-ILES ET RAPIDES-DES-QUINZE ET AUX POSTES GUIGUES ET LORRAINVILLE Garantie de soumission: \$3,000 Principale place d'affaires au Québec

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DANIEL PLACHINSKI faisant affaires sur le nom et mode de l'importation D.P. Enr. — D.P. Imports Reg'd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 26e jour d'août 1977, sous le numéro 28103376.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976) ARTICLE 2.58.1

PRENEZ AVIS que BOWEN MOVING & STORAGE LTD. 8880 Young Rd. South Chilliwack, B.C., au Québec, 200 rue St-Jacques ouest, Suite 900, Montréal détenteur du permis no. 20211-VM s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer tout son système de transport incluant tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle a eue ou pourra avoir au moment dudit transfert, en faveur de BOWEN MOVING & STORAGE (1976) LTD. dont le siège social et la place d'affaires au Québec sont les mêmes que précités.

AVIS PUBLIC Le Service des Travaux publics de la Ville de Montréal. Enlèvement du réseau de distribution électrique aérien sur la 21ième Avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse et réinstallation dudit réseau dans les ruelles adjacentes.

Domination des nageurs américains à Leningrad

LENNINGRAD (Reuter) — Les Etats-Unis ont battu l'Union soviétique 212 points à 132, dimanche, à Leningrad, au terme de la seconde journée d'une rencontre internationale de natation. Les Américains ont remporté 12 des 15 épreuves dimanche et accru leur avantage de la première journée (102-62). Sur les 29 courses, six seulement sont allées aux Soviétiques.

secondes et demie, après avoir enlevé le 200 mètres samedi. Son compatriote Arsen Miskarov, 16 ans, a fait de même en gagnant le 200 mètres en 2:19.26 après le 100 mètres, la veille.

quises dans le 100 mètres papillon dames par Wendy Boglioli en 1:01.72, Rick Demont dans le 200 mètres messieurs en 1:52.09 et Mike Brunner dans le 200 mètres papillon, dans le temps de 2:01.08.

Jobin établit un record canadien au 20 kilomètres

SUDBURY (AP) — Diane Jones-Konihowski, d'Edmonton, et Zenon Smiechowski, de Vancouver, ont dominé les championnats canadiens d'athlétisme disputés en fin de semaine à Sudbury. Jones-Konihowski a remporté le pentathlon, tandis que Smiechowski a glané la médaille d'or du décathlon.

a terminé troisième avec 3.821 points. Jobin a franchi la distance en une heure, 30 minutes et 12,8 secondes. Keating a, enfin réalisé un lancer de 67.64 mètres pour devancer facilement Bishop Dolegiewicz, de Toronto, qui a réussi un lancer de 58.54 mètres.

lino et Masao Tsuchida ont disposé de Pat Tryon et Ian Johnson, tous deux de Montréal, par des scores de 15-4, 15-11. Kinki Zeniya a remporté le simple chez les hommes en battant John Czich, de Kingston, 15-5 et 15-6. Saori Kondo a défait Jane Youngburg, de Vancouver, 11-8, 11-4, tandis que Kazuo Sekine et Sonoe Ohtsuka ont eu raison de Youngburg et Clarkson 15-9, 15-5, dans le double.

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC DIRECTION DES CONTRATS BUREAU N° 809 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

En vertu du règlement municipal 3986 modifié, tout propriétaire, occupant, possesseur ou locataire de tout bâtiment existant ou qui sera construit à l'avenir sur la rue décrite ci-dessus et dans lequel l'on se servira de l'électricité pour quelque fin que ce soit, devra disposer dans les soixante (60) jours qui suivront la publication du présent avis, les fils électriques à l'extérieur et si nécessaire à l'intérieur du dit bâtiment de manière à ce qu'ils puissent être reliés au réseau de distribution ainsi réinstallé ou à tout autre réseau existant. Tout intéressé qui négligera de se conformer au présent avis ou au règlement précité sera passible de la pénalité édictée selon le règlement.

SUCO beaucoup de projets peu d'argent

Circuits de Perez et Valentine

# Koosman voudra oublier 1977

NEW YORK (d'après AP) — Le vétéran lanceur gaucher des Mets de New York, Jerry Koosman, voudra oublier au

plus tôt la saison 1977. Auteur de 21 victoires l'an dernier, Koosman a subi hier sa 18ème défaite de la saison, alors que

les Expos de Montréal ont vaincu les Mets 4-3. Koosman n'a pas si mal fait, si l'on fait exception des cir-

cuits claqués par Ellis Valentine et Tony Perez. Mais comme les Mets ressemblent en tout point à une formation de niveau AAA depuis le départ de Tom Seaver et celui de Dave Kingman, Koosman se devait de lancer un match presque parfait pour avoir une chance de mériter la victoire.

Or, sa prestation n'aura pas été irréprochable et Koosman, comparé à Sandy Koufax à ses débuts dans les majeures il y a quelques 10 ans maintenant, risque de terminer la saison avec un bilan de 20 défaites. Hier, devant 6,583 spectateurs réunis au Shea Stadium, Koosman a lancé durant six manches, accordant quatre points, tous mérités, et six coups sûrs. Il a de plus commis deux buts sur balles tout en retirant sept frappeurs sur des prises.

Le lanceur partant des Expos, Wayne Twitchell a été retiré du match encore plus tôt que Koosman. Son travail aura été toutefois plus efficace. Ainsi à ses cinq premières manches, Twitchell, 4-10, a limité les Mets à un simple au champ intérieur. Il a cependant été chancelant à la sixième alors que les Mets ont marqué deux points à la suite d'un simple de Lenny Randle au champ intérieur après deux retraits, et un circuit de Lee Mazzilli, son quatrième.

Twitchell a lancé durant cinq manches et deux tiers, accordant aux Mets cinq coups sûrs et un seul but sur balles. Le gérant Dick Williams n'a pas hésité toutefois à le remplacer lorsque les Mets ont menacé à la sixième reprise, et son successeur au monticule, Will McEaney a mis fin à la poussée des New-Yorkais. McEaney a connu des difficultés à la septième et Don Stanhouse a terminé le match pour les Expos.

L'offensive des Expos a été menée principalement par Perez et Valentine. L'ex-joueur des Reds de Cincinnati a réussi son 16ème circuit de la saison à la quatrième manche. Un simple de Gary Carter et un double de Larry Parrish ont produit un deuxième point au cours de cette même reprise.

Perez a obtenu un but sur balles à la sixième manche, puis Valentine a suivi avec son 21ème circuit de la saison, son premier depuis le 8 août. Dave Cash a également bien fait pour les Expos avec deux simples.

Il s'agissait de la 62ème victoire des Expos cette saison contre 74 revers.

# Lanny Wadkins améliore le record de Firestone

AKRON (AP) — Lanny Wadkins, aucunement dérangé par le tonnerre dans le lointain et la poussée tardive de Tom Weiskopf, a inscrit un 65, cinq sous la normale, hier, en triomphant dans la Série mondiale du golf avec une priorité de cinq coups.

Wadkins, qui avait mis fin à une léthargie avec un gain dans le championnat de la PGA, a amélioré le record du parcours sud de Firestone d'un coup avec un total de 267, 13 sous la normale.

Weiskopf, qui avait commencé le dernier tour avec un retard de cinq coups, a rejoint le meneur avec des birdies sur les quatre premiers verts et sur cinq des six premiers, plus un autre sur le huitième, ce qui donnait un total de six sous la normale pour la journée et une égalité avec Wadkins.

Avec un enjeu de \$100,000 contre les meilleurs joueurs au monde, Wadkins s'est mis à l'oeuvre. Il a calé des birdies sur les 9e et 10e verts, suivis

d'un autre sur le 12e, où Weiskopf a commis un bogey. Ainsi, Wadkins avait gagné quatre coups en quatre trous. Wadkins avait repris une avance de quatre coups à six trous de la fin et Weiskopf concédait alors la victoire.

Weiskopf, qui avait roulé un impressionnant 29 à l'aller, a dû se contenter d'un 36 au retour ainsi que du deuxième rang, sur un pied d'égalité avec Hale Irwin à 272. Weiskopf et Irwin ont récolté \$35,000 chacun sur la bourse totale de \$300,000.

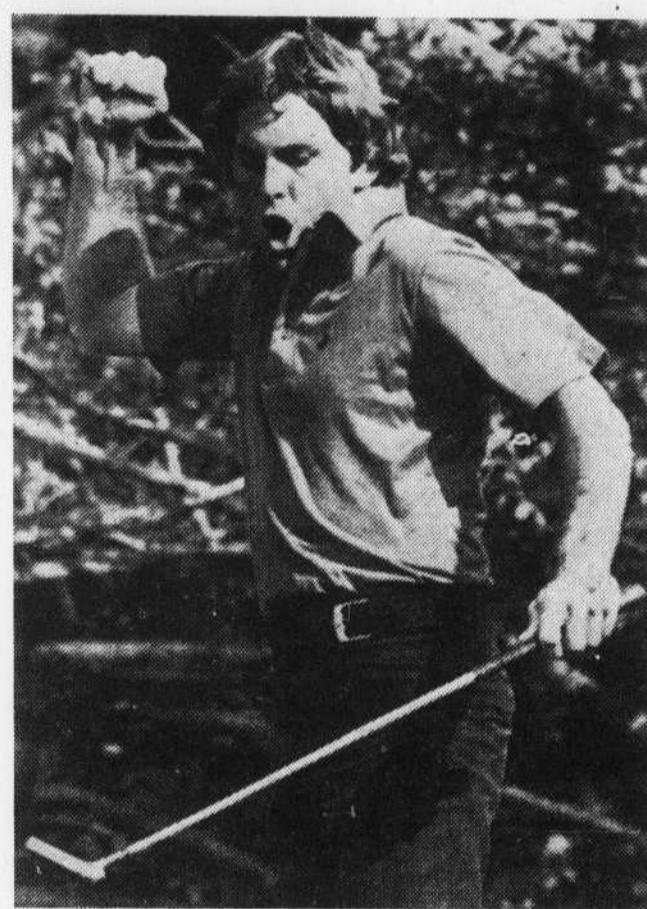
Mark Hayes, 69-276, a pris le

quatrième rang, devant l'ex-champion Jack Nicklaus, Ray Floyd et Gary Player à 278.

Tom Watson, vainqueur à cinq reprises cette année, a affiché un total de 282 et le champion de l'Omnium américain, Hubert Green, 292.

Watson a récolté \$7,000 haussant son total à \$305,428 cette saison. Il est le troisième golfeur, après Nicklaus et Johnny Miller, à récolter plus de \$300,000 en une saison.

Wadkins a remporté la première bourse de \$100,000, portant son total à \$238,920 cette saison.



Lanny Wadkins ne cache pas sa joie alors que sa balle tombe dans la coupe pour un birdie au 12ème trou, hier. Wadkins a remporté la Série mondiale du golf et le premier prix de \$100,000.

(Téléphoto AP)

# Brillante victoire de Stacy

SPRINGFIELD, Illinois — Hollis Stacy a remporté hier le tournoi de golf féminin de Springfield, en Illinois, grâce à une fiche record de 271, soit 17 sous la normale. Mlle Stacy a réussi une dernière ronde de 69, trois sous la normale, et son total de 271 pour 72 trous bat l'ancien record de 273 établi par Kathy Withworth en 1966. Mlle Stacy a terminé sept coups en avant de sa plus proche rivale Betty Burfreindt. Jane Blalock a terminé troisième à neuf coups de la tête, et Sandra Post quatrième ex-aequo avec Laura Baugh.

# baseball

## Ligue Nationale

**Samedi**  
Montréal 5, Houston 1  
New York 9, Atlanta 1  
San Francisco 6, St-Louis 5  
Philadelphie 9, Cincinnati 3  
San Diego 4, Chicago 1  
Los Angeles 6, Pittsburgh 4

**Dimanche**  
Houston 7, Montréal 1  
Atlanta 7, New York 5  
Cincinnati 5, Philadelphie 2  
Los Angeles 8, Pittsburgh 2  
Chicago 2, San Diego 1  
St-Louis 8, San Francisco 2

**Hier**  
Montréal 4, New York 3  
Chicago 4, St-Louis 2  
Atlanta 4, San Francisco 0  
Houston 5, Cincinnati 1  
San Diego 1, Los Angeles 0  
Pittsburgh 3-1, Philadelphie 1-11

**Aujourd'hui**  
Montréal, Holdsworth (2-0) à New York, Todd (2-4), 14 h 05  
St-Louis, Underwood (7-10) à Chicago, Krukow (8-12), 14 h 30  
Los Angeles, Rhoden (16-8) à San Diego, Jones (6-11), 16 h  
Philadelphie, Lonborg (10-3) à Pittsburgh, Reuss (10-12), 19 h 30  
San Francisco, Knepper (7-7) à Atlanta, Solomon (4-4) ou Capra (3-10), 19 h 30  
Cincinnati, Capilla (6-6) à Houston, Richard (14-10), 20 h 30

## LIGUE NATIONALE

Section Est		g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	84	52	618	—	—
PITTSBURGH	78	60	565	7	—
CHICAGO	73	62	541	10½	—
ST-LOUIS	73	64	533	11½	—
MONTRÉAL	62	74	456	22	—
NEW YORK	53	83	390	31	—

Section Ouest		g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	83	54	606	—	—
CINCINNATI	73	65	529	10½	—
HOUSTON	67	70	489	16	—
SAN FRANCISCO	63	75	457	20½	—
SAN DIEGO	62	77	446	22	—
ATLANTA	51	86	372	32	—

## LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est		g	p	moy.	diff.
NEW YORK	83	53	610	3	—
BOSTON	80	56	588	4½	—
BALTIMORE	78	57	578	17	—
DETROIT	66	70	485	19½	—
CLEVELAND	64	73	467	28	—
MILWAUKEE	58	84	408	37	—
TORONTO	45	89	336	—	—

Section Ouest		g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	80	54	597	—	—
TEXAS	75	59	560	5	—
CHICAGO	74	60	552	6	—
MINNESOTA	75	62	547	6½	—
CALIFORNIA	63	69	447	16	—
OAKLAND	54	81	400	26½	—
SEATTLE	55	83	399	27	—

# Contre les Alouettes Les Argos devront éviter les erreurs

Les Alouettes de Montréal et les Argos de Toronto ont gagné presque le même nombre de verges, mais la comparaison entre les deux équipes de la LCF s'arrête là. Les Alouettes, qui ont gagné 2,209 verges en sept matches et affiché un bilan de 7-0, affrontent, ce soir, les Argos avec 2,205 verges et un bilan de 2-5.

Les Argos aimeraient bien mettre fin à la série victorieuse des Alouettes ce soir, mais, pour ce faire, ils devront réduire leurs échappés (21) et leurs pénalités (93). Par contre, les Alouettes ne comptent que 11 échappés, dont neuf recouverts, et 65 pénalités.

Le pilote Léo Chaill, des Argos, ne s'inquiète pas des pénalités résultant en une perte totale de 696 verges.

"Je suis prêt à pardonner toute pénalité résultant d'une rude mise en échec, mais non celles résultant de hors jeux et d'échappés."

Les bloqueurs torontois viseront surtout, ce soir, le quart-arrière Joe Barnes qui compte des gains aériens de 953 verges et de 450 au sol.

D'ailleurs, Barnes avait été l'objectif des Argos lors du gain de 20-16 des Alouettes, alors que le pilote montréalais Marv Levy avait accusé les Torontois "de fausses manœuvres" en frappant Barnes

en retard.

Les Alouettes prévoient établir un record d'assistance au Stade olympique ce soir, soit améliorer celui de 68,500 amateurs lors du premier match disputé au stade l'automne dernier. Dès vendredi soir, on comptait déjà 60,000 billets vendus et l'objectif demeurait 69,000.

# Ottawa vainc Hamilton

HAMILTON (CP) — Tom Clements et Jeff Avery ont conjugué leurs efforts pour réussir un jeu aérien de 82 verges au troisième quart, et les Rough Riders d'Ottawa n'ont eu aucune difficulté par la suite à vaincre les Tiger-Cats de Hamilton 33-18, hier soir devant 25,677 spectateurs.

Tony Gabriel, à la suite d'une passe de 17 verges de Clements, et Clements lui-même ont marqué les autres touches des Riders. Garry Organ a pour sa part réussi quatre placements et trois transformations. Mike Harris et Jimmy Edwards ont réussi les deux touches de Hamilton.

# football

## Ligue Canadienne

**Mardi**  
Montréal 25, Edmonton 20  
Winnipeg 20, Hamilton 19

**Mercredi**  
C.-Britannique 27, Ottawa 24

**Hier**  
Ottawa 33, Hamilton 18  
Saskatchewan 26, Winnipeg 18  
Edmonton 22, Calgary 8

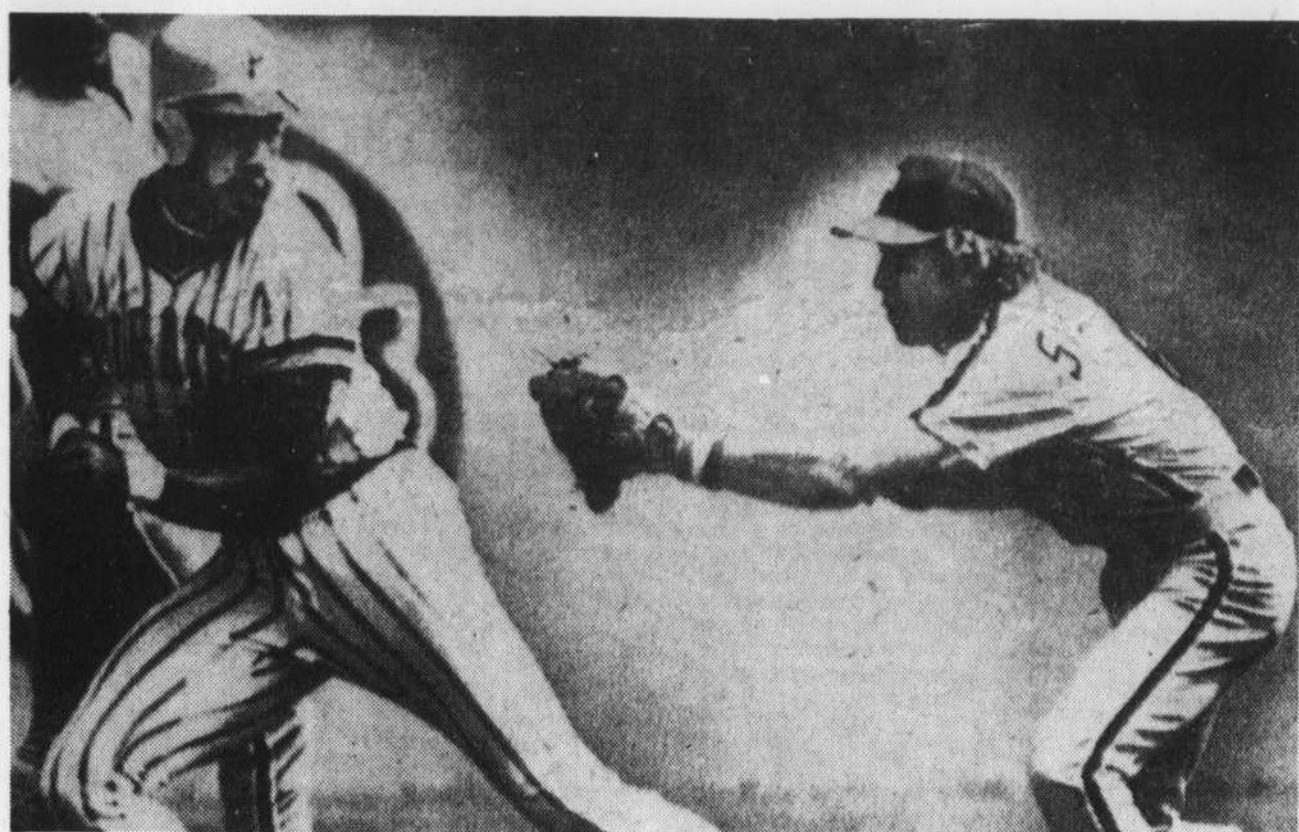
**Ce soir**  
Toronto à Montréal

## LIGUE CANADIENNE

Section Est		pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	7	7	0	0	160	94	14	—
OTTAWA	8	3	5	0	184	171	6	—
TORONTO	7	2	5	0	106	137	4	—
HAMILTON	8	2	6	0	125	182	4	—

Section Ouest		g	p	n	pp	pc	pts
C.-BRITANNIQUE	8	6	2	0	183	138	12
EDMONTON	8	5	3	0	223	148	10
SASKATCHEWAN	8	5	3	0	168	186	10
WINNIPEG	8	4	4	0	175	189	8
CALGARY	8	1	7	0	112	191	2



Dave Parker des Pirates de Pittsburgh a été trop téméraire en tentant de se rendre du deuxième au troisième but sur un roulant au champ intérieur et Ted Sizemore des Phillies de Philadelphie a réussi à le retirer facilement. Les deux équipes ont partagé les honneurs d'un programme double, hier. (Téléphoto AP)

# Forest Hills tombe sous le charme de Tracy Austin

FOREST HILLS (AFP) — Forest Hills a découvert, deux mois après Wimbledon, Tracy Austin, la cendrillon du tennis américain. La garmine de quatorze ans, avec ses couettes, son sourire, sa bonne humeur et ses longues jambes un peu frêles, a été hier la vedette de la sixième journée de l'open des Etats-Unis, où elle a charmé, enthousiasmé les 13,000 spectateurs massés sur les gradins du stade du West Side tennis club.

Tracy Austin, la plus jeune fille d'un physicien nucléaire de Rolling Hills, petite ville située à 30 kilomètres au sud de Los Angeles, en Californie, n'est pas encore une joueuse complète, mais sa détermination, son pouvoir de concentration hors du commun pour une adolescente de son âge, lui ont permis de venir à bout en deux sets (6/3 7/5) et cent minutes de la Roumaine Virginia Ruzici, âgée de 22 ans.

Ainsi, l'enfant prodige du tennis californien, pas plus haute que deux pommes (elle mesure 1m51 et pèse 42 kilos), se retrouvait, à l'issue de son 24ème match professionnel, dans les quarts de finale de l'un des plus prestigieux tournois du monde.

Tracy, qui ne paie pas de mine avec son appareil dentaire qui lui cache les dents, sa robe trop vaste et ses épaulettes pointure 36 qui révèlent une croissance sans achevée, aborde ses matches sans complexe. "Pourquoi devrais-je être nerveuse?", répond-elle en toute candeur aux journalistes. "Je joue mon jeu. C'est tout. Betty Stove, connais pas. Je ne l'ai jamais vue jouer".

"C'est la plus persévérante et la plus douée de mes enfants", admet Jeanne Austin, dont la fille Pam, âgée aujourd'hui de 27 ans, avait été, il y a une dizaine d'années, une autre enfant prodige du

tennis californien. "Enfin, contrairement à Pam, qui n'a découvert le tennis qu'à l'âge de 12 ans, Tracy joue avec un entraîneur, Bobby Lansdorp, depuis l'âge de sept ans".

Sa mère, ses frères, Jeff (26 ans), Doug (23) et John (20) qui l'appellent tous les jours au téléphone, semblent bien plus excités que la petite Californienne, que les spécialistes comparent à Chris Evert.

"Mon but est d'égaliser Chris dans la perfection des coups de base et Billie Jean King en agressivité", souligne Tracy. Elle est sur la bonne voie car une fois sur le court, elle se transforme en tigresse, se battant pour chaque balle.

"Cela me plaît de battre des têtes de série", dit-elle encore avec beaucoup de fraîcheur.

Excellente élève, aussi appliquée en mathématiques qu'au tennis, Tracy Austin ne demeure pas moins une "tenager" américaine. Elle adore, outre le tennis, le

basket-ball, rafale de crèmes glacées et de bonbons et a sa chambre tapissée de posters de joueurs de tennis et remplie d'animaux en peluche.

Pour la presse américaine, l'histoire de Tracy Austin est tout simplement celle d'Alice au pays des merveilles du tennis. Hier matin déjà, après sa victoire sur Sue Barker, le New York Times lui consacrait la une, soulignant "qu'une étoile était née" à Forest Hills.

D'autre part, les têtes de série encore qualifiées ont toutes passé le quatrième tour notamment Martina Navratilova (EU), Rosie Casals (EU), Mima Jausovec (You), Virginia Wade (GB).

Chez les hommes deux non-têtes de série, Corrado Barazzutti (Ita) le "tombeur" d'Ilie Nastase, et Ray Moore (A.-Sud) se sont qualifiés pour les quarts de finale.



## Tarifs de pré-ouverture

**sani sport inc.**  
le choix de l'ambiance

# Du squash à Sani Sport

**Si vous hésitez entre le conditionnement physique et le sport... choisissez les deux.**

Dès septembre le SQUASH, le RACQUET BALL et la BALLE AU MUR font leur entrée au club de tennis Sani Sport de Boucherville.

Tarifs de pré-ouverture	Tarifs: 1er oct. 1977 / 30 sept. 1978	
\$275	homme	\$295
\$170	femme	\$180
\$495	famille	\$525
\$ 95	junior	\$100

(Note: ces tarifs comprennent l'abonnement annuel à Sani Sport)

**Le nombre d'abonnements est limité**  
**Réservez votre place immédiatement**

**Sani Sport Inc.**  
1601, rue Montarville  
Boucherville, Qué. J4B 5E4

Téléphone:  
Boucherville 655-9150  
Montréal 521-4050  
à deux pas du tunnel  
Louis-Hippolyte Lafontaine, sortie 58

**Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée**



Pierre Henry

Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée est heureuse d'annoncer la nomination de Pierre Henry au poste de Directeur des communications. Avant d'accéder à ce poste M. Henry était Directeur des relations publiques, responsabilité qu'il continuera d'assumer. Dans ses nouvelles fonctions, il sera chargé des communications internes et publiques de même que des affaires publiques. Pratt & Whitney Aircraft du Canada, l'un des plus grands fabricants mondiaux de turbomoteurs pour l'aviation générale, fait partie du Groupe Pratt & Whitney Aircraft de United Technologies.

**Le prix des automobiles en 1978**

**5% de plus sans compter les accessoires**

**transport**

par GUY DESHAIES



Le prix des voitures américaines de modèle 1978 sera plus élevé d'environ 5% mais cette hausse réelle pourra varier selon les constructeurs par les accessoires offerts ou non en option. Chez American Motors, il semble que la hausse sera moindre que chez les autres constructeurs étant donné certains équipements qui seront offerts en version standard. Chez General Motors, en revanche, on annonce pour les modèles 78 une hausse moyenne de 5,7% (soit \$387) mais certains équipements qui étaient inclus dans le prix de base en 1977 seront offerts en option seulement cette année. D'autre part, chez GM certains accessoires coûteront plus cher, notamment les systèmes d'air climatisé. Chez Chrysler et Ford les hausses moyennes se situent autour de 6%. Cependant, règle générale, les modèles compacts seront plus luxueux et pourront

attirer davantage la clientèle des grosses voitures qui dépenseront donc moins au départ pour l'achat d'une automobile. On s'attend que l'année financière 78 sera très bonne avec des ventes totales près de 12 millions d'autos en Amérique du Nord.

**Nouveau forfait aérien** La Commission de l'aviation civile américaine vient d'autoriser la société aérienne Eastern Airlines à offrir un tarif forfaitaire de \$299 permettant de

faire autant d'étapes qu'on le désire sur tout le réseau d'Eastern aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, aux Bermudes et dans les Caraïbes. Ce pris forfaitaire est valable pour une personne accompagnée (tarif de \$598 pour deux) à la condition que le voyage soit d'au moins 7 jours et d'au plus 21 jours. Le tarif applicable aux enfants qui accompagnent le ou les passagers est de \$199. D'autre part, Eastern Airlines commencera à mettre en service ses avions

français Airbus à compter des premiers jours de décembre. Le premier avion reçu à Miami ce mois-ci d'Airbus Industrie de France sert présentement à l'entraînement des pilotes d'Eastern. Il s'agit d'un gros porteur (300 passagers) à moyen courrier poussé par deux réacteurs Pratt & Whitney JT 9D de 53,000 livres de réaction chacun.

**Ford lève le voile** C'est le jeudi 15 septembre au restaurant La Saulaie de Boucherville que la société Ford du Canada présentera à la presse en avant-première les modèles Ford 1978. Pour les premiers six mois de l'année 77 Ford a connu une intéressante remontée de ses ventes qu'on attribue en partie à l'excellente garantie antirouille de ce constructeur, notamment au Canada. Chrysler Corporation, qui a connu elle aussi une relance on ne peut plus à point étant donné le péril financier dans lequel elle se trouvait l'an dernier, présentera ses nouveaux modèles à la presse à Toronto les 7, 8 et 9 septembre prochains.

**Montréal-Miami et retour à \$149** La société nationale des chemins de fer passagers des Etats-Unis, Amtrack, propose un tarif réduit sur toutes ses routes de l'Est à compter du 15 septembre prochain après avoir connu un été étonnamment achalandé. Le prix ordinaire de \$228 aller-retour entre Montréal et la Floride a été réduit de \$79 pour un total de \$149, soit quelques dollars de plus que l'aller simple. Des

**L.F. Rothschild ferme son bureau de Montréal**

La maison de courtage L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, après 51 ans de présence à la Bourse de Montréal, cessera toute activité au Canada le 31 octobre prochain.

Tout en confirmant la nouvelle, M. Jim Asimakopoulos refuse de fournir quelque raison. On prétendait, rue Saint Jacques, que pour 30%, la raison était le ralentissement des affaires et la baisse des profits, et pour 70% les contraintes imposées à ce bureau de courtage américain par la politique linguistique du gouvernement.

Il est probable, estime-t-on sur le parquet de la Bourse que la maison mère de New York cherche à réduire ses dépenses d'opération. Le bureau de Montréal — il ne compre-

nait que 14 personnes — n'était pas très actif. Il n'effectuait guère de transaction que sur des titres américains reconnaît M. Asimakopoulos. Le rapatriement de toutes les activités canadiennes à New York est donc probablement davantage relié à la faible activité du marché de Montréal.

On reconnaît toutefois, du côté de la direction de la Bourse, que la loi 101 a créé de sérieux remous: l'activité boursière est très largement anglophone et surtout tournée vers New-York et Toronto. Par ailleurs, le départ des fonds de pension de la Banque Royale et du Canadien Pacifique auraient provoqué une réduction "assez sensible" du volume de transactions effectuées à Montréal au cours des trois derniers mois.

**En 78, les EU investiront plus de \$25 milliards à l'étranger**

NEW YORK (AFP) — Les investissements américains à l'étranger devraient totaliser 22,4 milliards de dollars en 1977 soit une augmentation de 7% par rapport à 1976, indique

l'institut de recherche économique McGraw Hill. Cette augmentation est toujours à rapprocher d'un taux d'inflation mondiale de 8%.

Les investissements américains à l'étranger devraient en revanche progresser de 14% en 1978 pour totaliser 25,6 milliards de dollars.

Selon l'enquête de McGraw Hill, 37,4% des investissements américains à l'étranger en 1977 soit 8,4 milliards de dollars, seront effectués dans les pays de la CEE. Le Canada sera le deuxième bénéficiaire des investissements américains à l'étranger avec 5 mil-

liards de dollars, soit 22,2% du total.

L'enquête fait d'autre part apparaître une diminution de la part des investissements américains en Amérique Latine: en 1977 ils totaliseront 2,56 milliards de dollars, soit 11,4% du total contre 14,7% en 1976. Toutefois ils devraient de nouveau atteindre 14,4% en 1978.

Les investissements américains au Moyen Orient actuellement de 5,1% du total contre 6,4% en 1976 devraient continuer à diminuer et ne représenter que 3,2% du total en 1978.

L'augmentation des investissements directs des entreprises américaines à l'étranger s'est ralentie en 1976, indique une autre étude publiée par le Département américain du commerce.

Ces investissements totalisaient 137,2 milliards de dollars à la fin 1976, en augmentation de 10% sur l'année précédente, précise l'étude. Ils avaient augmenté de 13% en 1975.

Selon le Département du commerce, les sorties nettes de capitaux des Etats-Unis à fins d'investissements directs ont diminué de 27% l'an dernier, tombant à 4,6 milliards de dollars. La baisse a été due en partie à des ventes de filiales par les compagnies pétrolières dans certains pays et en partie à un ajustement des dépenses en capital à l'excédent de capacité productive résultant de la récession de 1974/75.

Les bénéfices réinvestis dans les filiales étrangères ont diminué de 4% pour tomber à 7,7 milliards de dollars, poursuit l'étude. En revanche les rapatriements de bénéfices ont totalisé 11,1 milliards, en hausse de 30%. Enfin, les royalties et commissions reçues des filiales étrangères des sociétés américaines sont restées pratiquement stationnaires à 3,5 milliards de dollars.

**C'EST L'AFFAIRE D'UNE MINUTE**

**LOCATION**

Automobiles et Camions

**LOCATION A LONG TERME**

**Gaétan Cloutier**  
688-9200  
332-9756

**Woods, Gordon & Cie**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

630 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL H3B 1T9

**ASSOCIÉS RÉSIDENTS**

H. M. CARON	G. E. M. CUMMINGS	M. L. DAIGNAULT
G. A. GAGNON	J. M. A. TACHANCE	C. LEMIEUX
J. D. MORRISON		

QUÉBEC  
OTTAWA  
KITCHENER  
LONDON  
EDMONTON  
VANCOUVER  
TORONTO  
WINNIPEG  
VICTORIA  
HAMILTON  
CALGARY

Membres de l'Association canadienne des conseillers en administration

**NOUS ACHETONS DE L'AMEUBLEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT USAGÉS DE BUREAU**

Nous offrons les meilleurs prix

**APPELEZ 381-8861**

**FUTURIC**

DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT DE BUREAU FUTURIC LTÉE

1401 OUEST RUE LEGENDRE, MONTRÉAL, QUÉ. TÉL.: 381-8861

**Brascan**

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action (monnaie des Etats-Unis) sur les actions ordinaires convertibles de classe A de la Compagnie sans valeur nominale ou au pair, et sur les actions ordinaires convertibles de classe C sans valeur nominale ou au pair. Ces dividendes seront PAYABLES le 31 octobre 1977, aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse le 1er octobre 1977.

Le dividende payable sur les actions ordinaires convertibles de classe A, représentées par des certificats d'actions au porteur, ne seront versés que contre remise desdits certificats au porteur (portant les numéros de série de coupons 154/160, tous deux inclusivement, avec talons attachés), en échange de reçus de dépôt internationaux au porteur émis par la Morgan Guaranty Trust Company of New York, à Bruxelles, Belgique, pour ce qui est des actions ordinaires convertibles de classe C ou pour les certificats enregistrés d'actions de la Compagnie. Les certificats au porteur (avec numéros de série de coupons 154/160, tous deux inclusivement, avec talons attachés) peuvent être remis pour fins d'échange à:

CIK  
59, Rue de Namur  
1000 Bruxelles

-ou-

Morgan Guaranty Trust Company of New York  
35, Avenue des Arts  
1040 Bruxelles

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que le Conseil d'administration de la Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-et-un cents et un quart (21-1/4¢) pour chaque action ordinaire convertible de classe B de la Compagnie sans valeur nominale ou au pair (monnaie des Etats-Unis), plus, si la résolution du budget numéro 27 de l'Avis de motion des Voies et Moyens qui doit amender la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), présentée dans le cadre du budget fédéral du 31 mars 1977, entre en vigueur le 30 novembre 1978 ou avant cette date, trois cents et trois quarts (3-3/4¢) par action (monnaie des Etats-Unis).

Le dividende pour chaque action ordinaire convertible de classe B sera payé aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse le 1er octobre 1977, selon les modalités suivantes:

(i) vingt-et-un cents et un quart (21-1/4¢) le 31 octobre 1977, et

(ii) trois cents et trois quarts (3-3/4¢) dans un délai de trente jours suivant la date à laquelle l'amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), rendant effective la résolution du budget numéro 27, entrera en vigueur, mais seulement si un tel amendement prend force de loi le 30 novembre 1978 ou avant cette date.

FAIT à Toronto, Canada, le 30 août 1977.

Pour le Conseil d'administration,  
Le Secrétaire  
L. A. ALLEN

Les agents des transferts de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada, et Citibank N.A., New York, U.S.A. Il faut communiquer promptement tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada.

**NOMINATION CN**

**J.C. BOLDOC**

M. J.M. Duncan, vice-président du CN aux affaires générales, annonce la nomination de M. J.C. Bolduc, A.A.C.I., e.a., au poste de directeur général immeubles, à Montréal.

M. Bolduc, qui était jusqu'à maintenant directeur de la planification et du développement au service des immeubles, sera responsable de l'évaluation, de l'achat, de la vente de même que de la location et de l'administration des propriétés du CN à travers le pays.

**Dépôts garantis**

**9 1/2 %**

**5 ans, intérêt annuel**  
Dépôt initial minimum: \$5,000.00

Renseignez-vous auprès de votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec aux numéros suivants:  
Montréal: 281-8840  
Québec: 653-9270  
Appels interurbains: composez sans frais 1-800-361-6840, poste 8840

**Fiducie du Québec**  
le "Trust" des Caisses populaires

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

**chez QUEUX**

cuisine française traditionnelle

menu d'hommes d'affaires à partir de \$325

ouvert tous les jours de midi à minuit

158 E. Rue St-Paul  
866-5194 — 866-5988

**Brascan**

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-trois cents et un huitième de cent (53-1/8¢) (monnaie du Canada) par action, à prélever sur l'excédent d'exploitation existant pour l'exercice de 1971, sur les actions privilégiées de la série A sur l'impôt prorogé égales à 8-1/2% à la valeur nominale de \$25 émises de la Compagnie, PAYABLE le 14 octobre 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 septembre 1977.

Fait à Toronto, Canada, le 30 août 1977.

Pour le Conseil d'administration  
Le Secrétaire,  
L. A. ALLEN

Les agents des transferts de la Compagnie en ce qui concerne les actions privilégiées de l'impôt différé de l'ordre de \$25 sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada. Il y a lieu de faire part immédiatement de tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

**La BFD ouvre une succursale à LaSalle**

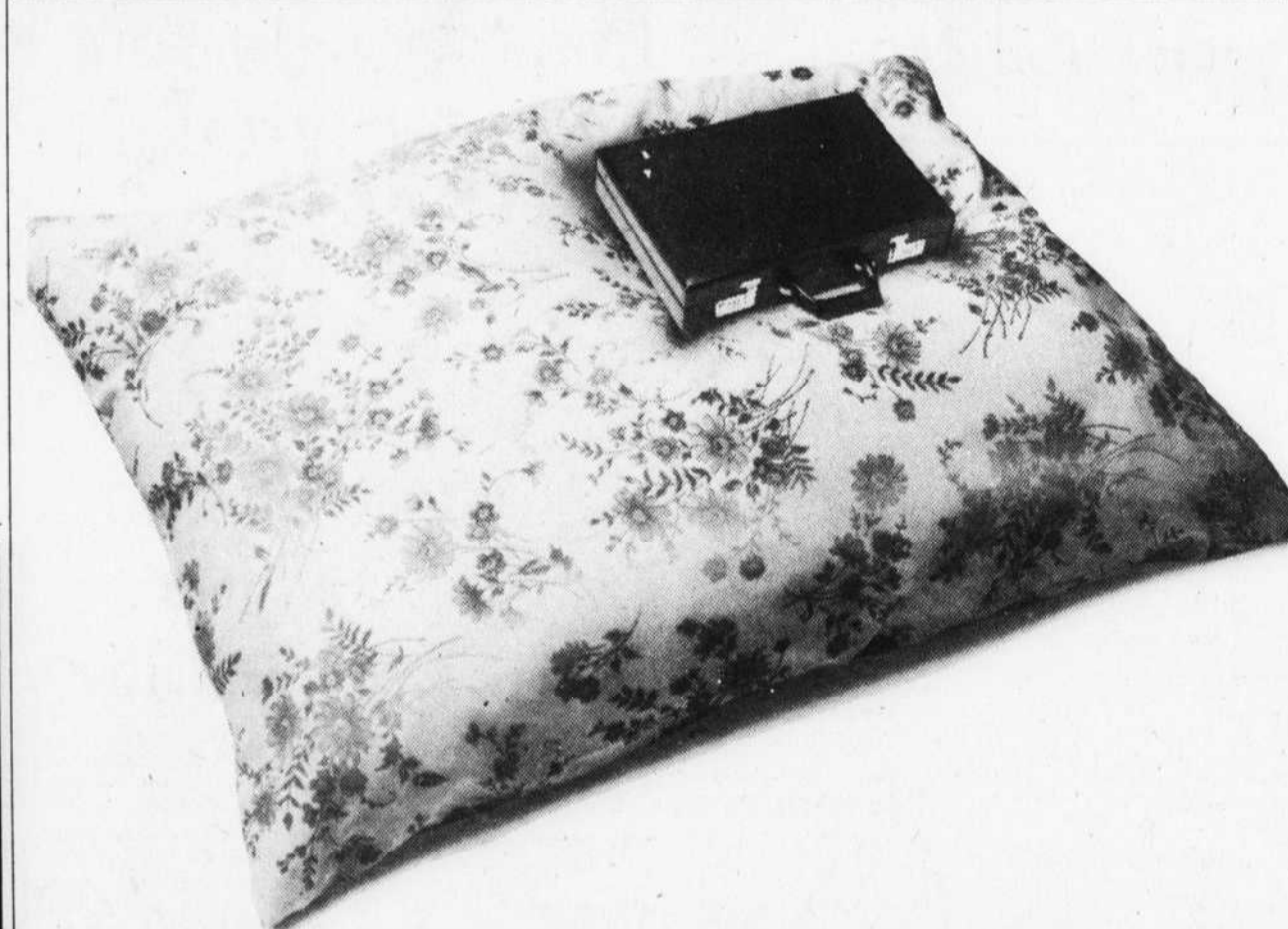
La BFD vise à promouvoir l'expansion et la création d'entreprises canadiennes, surtout de petites entreprises. Elle offre, entre autres, une aide financière, des services de consultation, de formation en gestion et d'information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. Les hommes et femmes d'affaires sont invités à se rendre à la succursale de la BFD, ouverte récemment à LaSalle, pour discuter de questions relatives à leurs entreprises.

Demandez le dépliant décrivant nos services.

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**

Directeur — Michel D. Légaré  
1550, avenue Dollard  
LaSalle, Québec. H8N 1T6  
Téléphone: 364-4410

Il y a également des bureaux de la BFD à la Place Frontenac et à la Place Victoria, à Montréal; à Saint-Laurent, St-Léonard, Longueuil, St-Jérôme et dans douze autres villes du Québec.



**Le Château Laurier: le repli stratégique.**

Lors de votre prochain voyage d'affaires à Ottawa, descendez au Château Laurier.

Situé en plein centre de la ville, au bas de la colline parlementaire, le Château Laurier cache derrière ses murs majestueux le summum du confort moderne.

Vous apprécierez la qualité et l'efficacité du service. Vous pourrez vous distraire, bien manger et vous détendre dans un décor unique en son genre.

Le Château Laurier offre aussi piscine intérieure, saunas, salles de réunions et de congrès.

Alors, avant de livrer votre prochain «combat d'affaires», réservez votre chambre au Château Laurier.

Partout au Canada, les hôtels CN vous accueillent chaleureusement et vous offrent des chambres à prix raisonnables. Renseignez-vous sur nos tarifs d'affaires. Réservations instantanées à l'un ou l'autre de ces hôtels CN:

à Montréal, composez 877-4032

à l'extérieur de Montréal, composez 1-800-261-6362.

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T-N) — Hôtel Nova Scotian, Halifax

Hôtel Beauséjour, Moncton — Le Reine Elizabeth\*, Montréal — Château Laurier, Ottawa

Hôtel Fort Garry, Winnipeg — Hôtel Macdonald, Edmonton — Jasper Park Lodge, Alberta

Hôtel Vancouver\*, Vancouver

Sans oublier le restaurant Top of Toronto, Tour CN, Toronto

\*Administrés par Hilton Canada.

**hôtels CN**

**OUVERTURE  
D'UNE SUCCURSALE  
DE LA BFD  
À LASALLE**

**Le câblesélecteur**

**Un enjeu industriel d'au moins \$50 millions**

par Michel Nadeau

Le Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ) vient de mettre au point un câblesélecteur à partir d'une technologie entièrement nouvelle qui élargit considérablement les possibilités de l'appareil de télévision.

La fonction première d'un câblesélecteur est de permettre la réception d'un plus grand nombre de canaux de télévision que le cadran de l'appareil limité actuellement à douze positions (de 2 à 13).

Vingt-cinq prototypes ont été réalisés et plusieurs manufacturiers se sont déjà montrés intéressés à fabriquer ce bijou électronique dont la valeur de production dépassera les \$50 millions.

En effet, en plus des 500.000 abonnés du câble au Québec, l'appareil qui a été conçu à l'initiative de Cablevision Nationale Limitée, pourrait être vendu à d'autres grandes compagnies canadiennes de câbles: Premier Cablevision de Vancouver, Canadian CableSystems de Toronto, Rogers Telecommunications de Toronto, Maclean Cable T.V. de Toronto également.

Un marché existe également au Mexique où Cablevision Nationale coopère avec des firmes locales à l'implantation du câble.

L'appareil mis au point par le CRIQ est un câblesélecteur de la troisième génération. La première était celle des boîtiers assez volumineux présentement utilisés par certaines firmes comme Vidéotron. Son fonctionnement était essentiellement mécanique (clavier de boutons) alors que les appareils de la deuxième génération (notre photo) ont des circuits électroniques.

Un des grands avantages des appareils de la troisième génération est le contrôle du son à distance. Les câblesélecteurs présentement en opération ne permettent finalement que la sélection d'un des 36 canaux disponibles.

L'appareil du CRIQ comporte pas moins d'une dizaine de fonctions très précises qu'on peut ajouter à demande. On peut ainsi inclure dans l'appareil une mémoire qui pour-

rait enregistrer la programmation de la journée. Plus besoin de changer de canal! Une autre possibilité serait de fermer électroniquement l'accès à certaines émissions aux enfants.

Il sera aussi possible d'appuyer sur le "Mute" pour faire taire l'appareil durant les messages commerciaux. Une nouvelle touche sur le bouton et le son revient.

Tant au Centre de recherches industrielles qu'à Cablevision Nationale, on se montre discret sur les fonctions qui pourraient être remplies par l'appareil développé au Québec.

On sait cependant que le câblesélecteur pourrait commander à distance un vidéocassette qui enverrait l'image sur un écran ordinaire de télévision. Il serait également possible de transférer le son des haut-parleurs du téléviseur à ceux d'une chaîne stéréo.

D'une apparence assez voisine à une calculatrice, le câblesélecteur jouera peut-être ce rôle-clé dans la cité des ondes de demain qu'on attribue jusqu'à maintenant au téléphone.

C'est pourquoi Cablevision Nationale et le CRIQ n'ont pas hésité à investir un demi-million de dollars dans ce projet.

Une fois passée l'étape de la vérification des prototypes, commencera la phase de la production en série. On est assuré de voir les premiers exemplaires de séries industrielles sortir de l'usine avant le milieu de l'an prochain.

Ce mini-ordinateur coûtera à la compagnie de câblodistribution environ \$100 l'unité soit quelques dollars de plus que les appareils de deuxième génération présentement offerts sur le marché.

Ce prix inclut évidemment la partie fixe du câblesélecteur qui est posé sur le téléviseur. Si l'introduction de cet appareil aura des conséquences heureuses sur l'industrie électronique au Québec, on ne s'entend pas sur les modalités de l'opération.

Le câblesélecteur est-il le "téléphone noir" que doit fournir la compagnie ou est-ce plu-

tôt le "Cascade" que l'Hydro-Québec vend ou loue?

La compagnie Cablevision Nationale soutient que c'est à l'abonné d'acheter ou de louer l'appareil en question. Au contraire, la Régie des services publics affirme que c'est au câblodistributeur de fournir cet équipement qui fait partie intégrante du service du câble.

Avec 350.000 abonnés, Cablevision Nationale et ses filiales devraient investir \$35 millions pour respecter une ordonnance récente de la Régie des services publics qui lui demande de fournir un câblesélecteur à tous ses abonnés de la région de Québec avant le 1er juin 1978 et le 1er janvier 1979 pour ceux de la métropole.

La compagnie obtient également la permission de majorer ses tarifs mensuels de \$5.50 à \$8.50 pour ainsi équiper tous les abonnés avec le câblesélecteur en question.

L'organisme québécois prétend qu'il n'appartient pas au public de supporter les frais de marketing (30% du prix de vente). Si les appareils demeurent la propriété de Cablevision Nationale, collectivement les abonnés épargneront de \$30 à \$40 millions.

Mais voilà, Cablevision prétend qu'elle n'a pas les ressources financières pour sup-

porter un investissement de cette envergure. Jamais les milieux financiers acceptent d'investir dans un appareil 1° — qui sera entre les mains de l'abonné dont difficilement récupérable en cas de faillite 2° — dont la durée de vie ne devrait pas dépasser cinq ans.

En effet, les câblodistributeurs prévoient que les fabricants de téléviseurs commenceront bientôt à incorporer un câblesélecteur interne. Présentement les manufacturiers ne le font pas car le marché supporterait mal une majoration de prix de l'ordre de \$150 à \$200. De plus, il faudra repenser tout le "design" des téléviseurs pour placer cet équipement.

Cablevision Nationale préférerait vendre ou louer l'appareil. Evidemment tout le monde sait fort bien que la grande majorité optera pour la location. Ainsi Cablevision Nationale devra de toute façon supporter les immobilisations supplémentaires! Evidemment mais cette fois, les frais de réparation seront à la charge de l'abonné...

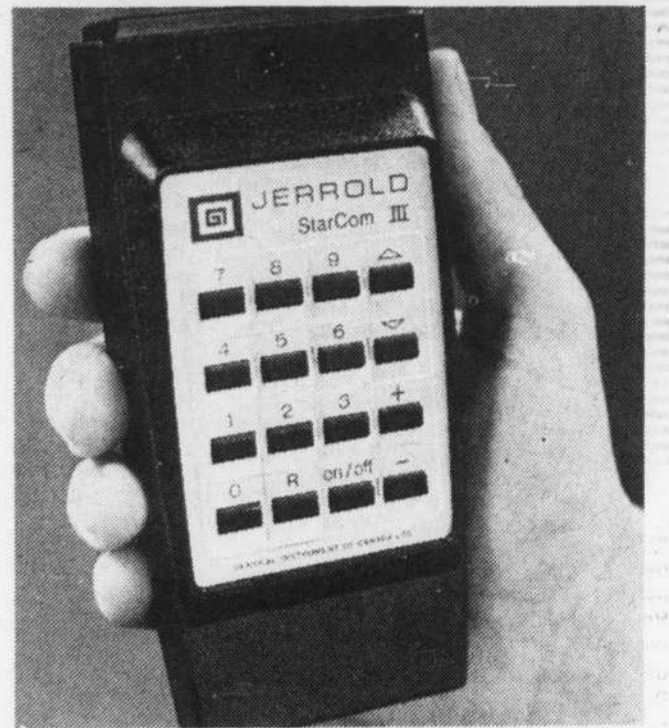
Dans sa décision, la Régie des services publics mentionne que si le "libre choix" est laissé aux abonnés, ces derniers succomberont à la tentation d'acheter un appareil bon marché dans un grand magasin. Or souvent ces appareils

sont importés du Japon et des Etats-Unis. Plusieurs sont de qualité douteuse.

Un mouvement massif des consommateurs vers ces derniers appareils aurait l'inconvénient d'empêcher le développement au Québec d'un produit qui pourrait par la suite être facilement exporté. De plus, les abonnés seraient assurés d'un câblesélecteur de bonne qualité. Il ne faut pas oublier qu'en cas de bris, l'abonné perd la jouissance des canaux supplémentaires situés à l'extérieur du cadran.

Présentement, Cablevision Nationale a décidé d'en appeler de la décision de la Régie des services publics alléguant que le câble est de juridiction fédérale. Cette position est d'autant plus curieuse de la part d'une compagnie à chartre provinciale dont le principal actionnaire est... précisément le gouvernement du Québec par l'intermédiaire de la Caisse de dépôt et placement.

Le CRTC devrait à son tour publier prochainement sa décision en ce qui concerne les récentes demandes tarifaires de Cablevision. L'organisme fédéral ne s'embarasse pas de ces préoccupations socio-économiques reliées au câblesélecteur. S'il accepte les demandes de Cablevision, les 209.000 abonnés de la région de Montréal devront payer



Un câblesélecteur de deuxième génération. (Photo Jacques Grenier)

\$10.00 par mois soit \$7 pour le service et \$3 pour la location de câblesélecteur sans compter un montant supplémentaire pour le contrôle à distance.

Québec a autorisé \$8.50 mais à partir de l'an prochain seulement alors que le câblesélecteur sera disponible. Toutefois ce chiffre pourrait être révisé. Télé-Câble Vidéotron vient de demander une majoration de \$9.25 en incluant le service d'un câblesélecteur. Les audiences pour l'étude de cette enquête auront lieu le 3 août prochain à Montréal.

**RÉDUISEZ VOS IMPÔTS**  
Avec des immeubles - construction 1977.  
Chauffage électrique payé par locataires. Comptant minimum: \$30.000.  
Exclusif.  
**Ferdinand Berner**  
Bur: 527-9856 ou  
Rés: 671-8414  
Natinvest, courtier

**Le Pavillon de l'Atlantique**  
BAR-SALON  
**MOBY DICK**  
FRUITS DE MER FRAIS  
chowders, soupes, étouffés de homards et sandwiches  
Repas complet tous les jours  
Bière, grogs et autres boissons  
**À LA SALLE À MANGER**  
**SABRE ET ANCRE**  
Table d'hôte complète  
Lunch et dîner tous les jours  
Nous offrons un des plus gros choix de fruits de mer et poissons frais au Canada  
**Le Pavillon de l'Atlantique**  
1454A, rue PEEL  
285-1636

**Le très grand déjeuner à \$6.50 au**  
Pierre de COUBERTIN  
Le plat du jour, avec les hors-d'œuvre ou le potage, dessert, thé ou café.  
Dans un des plus élégants décors en ville.  
Le Quatre Saisons, Montréal  
... n'attend plus que vous (Angle Sherbrooke et Peel)

**Nominations**

**Laurent A. Picard, D.B.A.**

**J.B. Hyne, Ph.D.**

M. Pierre A. Nadeau, président du conseil d'administration de Petrofina Canada Ltée annonce les nominations de MM. Laurent A. Picard, D.B.A., et J.B. Hyne, Ph.D., au conseil de la Société.

M. Picard est professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal et au School of Management de McGill University. Ancien président de Radio-Canada, il a par la suite dirigé une importante société industrielle canadienne; il est administrateur de plusieurs sociétés commerciales et d'organismes à caractères social et public.

Monsieur Hyne est doyen des Études post-universitaires de l'University of Alberta et directeur de la recherche de Alberta Sulphur Research Ltd. Autorité mondiale en chimie du soufre, il s'est consacré pendant plusieurs années au Conseil national de recherches du Canada. Il est membre de plusieurs organismes professionnels, canadiens et internationaux.

**COMPTABLES AGRÉÉS**

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE C.A.  
ROBERT ST-JEAN C.A.  
GILLES SPERANO C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

**PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER**  
Comptables Agréés  
Jean Provost, C.A.  
Jacques Larose, C.A.  
6000 est, Métropolitain 254-7559

**VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Lucien D. Viau C.A.  
Armand H. Viau C.A.  
J. Serge Gervais C.A.  
Waqub Bouras C.A.

H. Lionel Robin C.A.  
Jean Jacques Ouellette C.A.  
Jacques R. Chabillon C.A.  
Jacques Joyal C.A.  
Richard De Bellefeuille C.A.  
Louis Barré C.A.

4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3  
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9  
55A, Blainville Est.  
St-Thérèse J7E 1L4  
789-3871 - 435-4891

**samson, BÉLAI & ASSOCIÉS**  
comptables agréés  
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —  
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles  
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8  
861-5741



**Tout à la même enseigne!**

Ouvrez la porte qui donne sur l'avenir: faites appel au GCI. Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin à cette enseigne. Le Groupe des communications informatiques vous offre une vaste gamme d'appareils et de services informatiques. Il peut vous aider à identifier vos besoins, installer et mettre en service votre système de communication informatique et voir à son bon fonctionnement par la suite.

Joignez-vous au GCI, le Groupe qui a tout pour vous. Pour de plus amples renseignements sur nos systèmes de communication informatique, demandez le Zenith 33000, sans frais d'interurbain.  
L'avenir commence là.

Le GCI qui compte quelque 2 000 professionnels hautement qualifiés peut vous fournir à peu près n'importe quel type de système de communication informatique. Il rencontre vos besoins spécifiques dans les moindres détails et vous devenez efficace sur toute la ligne!

**Le Groupe des communications informatiques**

De plus, une fois qu'un système de communication informatique est installé chez vous, le GCI se porte garant de son bon fonctionnement. Car la réparation et l'entretien font aussi partie de sa tâche. Des experts du GCI disposent d'équipement ultra-moderne pour effectuer des tests à distance et le Centre de contrôle des opérations constitue votre assurance rendement-optimum.

**Bell Canada**

En collaboration avec le Réseau Téléphonique TransCanadien  
**L'équipe de l'avenir... dès aujourd'hui.**

# Carter a des difficultés avec les Noirs américains

WASHINGTON (Reuter) — Les Noirs américains, qui ont pas mal contribué à faire accéder M. Jimmy Carter à la Maison Blanche, paraissent de plus en plus déçus aujourd'hui par leur président. Leur attitude risque, en tout cas, de lui poser des problèmes politiques dans les mois à venir.

Pour résumer la situation, la communauté noire américaine, qui avait fermement appuyé M. Carter pendant sa campagne électorale, a le sentiment qu'il tarde un peu trop à lui exprimer sa reconnaissance, pour rembourser ses "dettes politiques", estiment les leaders noirs. M. Carter devrait intervenir pour multiplier les offres d'emplois aux Noirs et prendre des mesures en vue d'améliorer les conditions de surpeuplement et de déchéance dans lesquelles ils vivent.

La première salve visant l'administration est venue, en juillet, de M. Verdon Jordan, membre de la Ligue urbaine nationale.

Il a sévèrement critiqué M. Carter, lui reprochant de ne pas avoir "lancé d'offensive massive contre les problèmes qui se posent aux Noirs et contre les cités dans lesquelles ils vivent".

Le président Carter n'a pas voulu qu'une telle critique restât sans réponse. Il a riposté dans sa conférence de presse

du 28 juillet, qualifiant de "démagogues" ceux dont les déclarations font leur proie de tous les pauvres les démunis ou les aliénés de notre société".

Mais à la fin du mois d'août, une quinzaine de leaders noirs, réunis à New York, ont relancé et amplifié le débat, déclarant leur intention de "contre-attaquer sur la dureté avec laquelle sont négligés les Noirs, les pauvres et les villes américaines".

On dit dans les milieux noirs américains que cette rencontre signale peut-être la renaissance de la coalition noire qui avait été particulièrement active dans les années soixante, au moment des grandes campagnes pour les droits civiques. L'action des noirs avait été beaucoup moins efficace — en partie à cause de désaccords sur la stratégie — sous la présidence de Richard Nixon.

Les questions les plus critiques sont, selon une déclaration des leaders noirs, "le plein emploi, la reconstruction des villes, la réforme sociale, l'action affirmative (l'embauche accrue des Noirs), le développement économique et le rajeunissement des objectifs moraux et sociaux de la nation américaine".

Un porte-parole du centre commun des études politiques — organisation noire à Washington qui se tient informée des activités des Noirs américains — a déclaré

que la rencontre de New York serait probablement la première d'une série de conférences visant à mettre au point de nouvelles stratégies pour encourager M. Carter à répondre plus vite et plus efficacement aux besoins des Noirs.

L'un des leaders les plus militants de la rencontre de New York, le révérend Jesse Jackson, de Chicago, a déclaré que sous l'administration Nixon les Noirs avaient souffert d'un certain manque d'attention des autorités, ajoutant: "Nous avons installé M. Carter à la Maison Blanche et nous n'accepterons pas de sa part qu'il nous abandonne avec cette insensibilité".

Le puissant leader syndicaliste George Meany, président de l'AFL-CIO, a fait généralement écho aux critiques des Noirs. M. Meany est capable d'exercer de fortes pressions sur la Maison Blanche pour qu'elle agisse davantage en faveur des minorités.

Se trouvant de nouveau sur la défensive, la Maison Blanche a contesté le 30 août les affirmations des leaders noirs et publié une liste des actions que le président Carter a déjà entreprises ou proposées en faveur des Noirs et des cités où ils habitent.

La Maison Blanche a notamment déclaré que M. Carter luttait contre le grand commerce afin que les Noirs puissent se faire entendre comme consommateurs, qu'il essayait d'élargir les emplois grâce à des projets publics de milliards de dollars, qu'il avait mis l'accent sur les emplois dans son projet de réforme sociale et qu'il demandait au Congrès d'augmenter l'aide financière aux enfants retardés et démunis dans les écoles.



L'évangéliste Billy Graham (à gauche) a été accueilli dimanche à Budapest où il a entamé une visite de huit jours en Hongrie, la première qu'il ait faite dans un pays communiste. Le célèbre évangéliste américain, qui est actuellement accompagné par le chef de l'Eglise baptiste d'Union soviétique, aurait été invité à se rendre en Roumanie et en Union soviétique. Sa visite en Hongrie a débuté par un sermon en plein air en présence de 12.000 jeunes gens. (Téléphoto AP)

## le bridge

### "Je contre" arme terrible

par Charles-A. Durand

♦ ♦ ♦ ♦

Donneur: Nord  
Vulnérables: Nord-Sud

NORD

♦ AD 3

♥ 3 2

♦ R 9 5 2

♦ DV 9 5

OUEST EST

♦ 5 ♦ 9 8 4

♥ AV 7 5 ♥ RD 10 9 8 6 4

♦ 10 8 7 4 ♦ A 10 6

♦ R 8 4 2 ♦ A 10 6

SUD

♦ RV 10 7 6 2

♦ a

♦ DV 6 3

♦ 7 3

Les enchères:

Nord Est Sud Ouest

1 ♥ 2 ♦ 3 ♥

3 ♦ 4 ♥ 4 ♥

4 ♦ 5 ♦ contre passe

5 ♥ 5 ♦ passe

contre passe

l'entame: Le 4 de carreau par Ouest.

Le contre s'emploie selon des buts bien différents: souvent il est fait pour punir les adversaires qui se sont trop aventurés vers un contrat hardou et irréalisable; ou encore, le contre placé immédiatement après une ouverture en couleur s'en servira comme demande à son partenaire d'annoncer une couleur facilement identifiable. Et entre autres choses il en est un pour diriger ou demander l'attaque que devra faire le partenaire; ce contre est assez subtil, il peut se préparer ou s'appliquer de différentes manières selon les enchères des adversaires ou de celles de son partenaire.

La donne ci-dessus nous en donne un bel exemple. Ce contre est un échange entre partenaires qui contient plus d'une phase et qui demande beaucoup d'entente.

Analysons quelque peu les enchères pour bien nous arrêter sur leurs significations. L'ouverture du joueur Est n'est pas forte en points d'honneurs mais par contre, sa couleur autonome compense pour cette déficience ainsi que son absence de carreau qui peut devenir un guet-apens pour les adversaires. Sud affirme bien sa couleur et sa force par l'enchère à saut de 2 piques.

Ouest et Nord donnent un bon encouragement à leur partenaire respectif. Est passe lors de son deuxième tour d'enchère, il a probablement 5 carreaux en cette couleur.

Ouest gage 4 coeurs et Nord 4 piques c'est alors qu'arrive la gageure stratégique de 5 carreaux par Est, il veut certainement décrire à son partenaire qu'il n'a pas de perdante en cette couleur. Et voici le contre de Sud, punitif au possible. Ouest passe, Nord passe, et Est ayant déjà pris ses positions se replie dans sa belle couleur en gageant 5 coeurs.

Sud gage 5 piques, Ouest et Nord passent et Est contre. Définitivement il demande à son partenaire l'entame du carreau. Une première coupe est faite, la main est passée au Roi de trèfle du joueur Ouest; une deuxième coupe est faite en carreau, ce qui avec l'As de trèfle fait la quatrième levée. C'est un bénéfice de 500 points pour l'équipe Est-Ouest.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos

**MEUBLES et MACHINES DE BUREAU**

sur les lieux

Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc.

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

7035 av. du Parc

270-1141

Stationnement

Ouvert samedi de 9 à 12

**Modula**

ameublement modulaire commercial

Conception d'ameublement modulaire, magasin, bureau, résidence.

Montréal 931-8931

1160 St Mathieu

Québec - 683-1971

2376 Galvanie St. Foy

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

**Robic, Robic**

ET ASSOCIÉS

2100, rue DRUMMOND

Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

JEAN K. MALOUF INC.

entretien

industriel - commercial

résidentiel

Plus de 25 ans d'expérience

Bureau

6305, 25e Ave, Rosemont

Montréal

**ALAN SWABEY & CIE**

Guy Houle Robert Mitchell

Paul Marcoux

Arthur Mallette

John D. Miller

Gary W. Parrington

AGENTS DE BREVETS ET

DE MARQUES DE COMMERCE

625, Ave du Président Kennedy

Montréal — 445-7126

**TAXI**

273

6331

DIAMOND

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,

Pourquoi n'auriez-vous pas

un compte courant avec nous!

Association des Taxis Diamond Ltée

909 St-Grégoire

Appelez 273-1725

Les notaires

**PELLETIER, POIRIER,**

**KIMMEL, FILION**

Me. Denys Pelletier

Me. Fernand Poirier

Me. A. Earl Kimmel

Me. Pierre Filion

Étude

500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287

Mont-Royal, 820 est, Mont-Royal, tél.: 527-0034

Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

# Les États-Unis. On y va... beaucoup plus!



## Vous allez vers le Sud?

Si vos affaires vous appellent vers le Sud, il y a de fortes chances pour qu'Eastern se rende là où vous allez, au moment qui fait votre affaire. De Montréal, Eastern dessert plus de villes américaines que toute autre ligne aérienne, soit plus de 45 centres d'affaires, tous les jours.

## New York? Philadelphie?

Eastern vous offre le seul vol sans escale vers Philadelphie. Pour New York, Eastern est la seule ligne à vous offrir des vols quotidiens sans escale vers La Guardia, l'aéroport le plus près de New York.

## Atlanta ou Houston?

Eastern vous offre vers Atlanta le vol le plus tôt le matin. Comme nous avons plusieurs vols par jour, vous pouvez facilement planifier votre travail. Nous avons aussi de fréquents vols quotidiens vers Houston, Texas. La prochaine fois que vous irez vers le Sud pour vos affaires, rappelez-vous qu'Eastern met tout en oeuvre pour faciliter vos voyages. Nous en faisons notre affaire!

Pour vous renseigner ou réserver, appelez Eastern à Montréal à 931-8211 ou, si vous êtes de l'extérieur de Montréal, en composant sans frais 1-800-361-8530. Ou appelez votre agent de voyages.

DESTINATION	DÉPART DE MONTRÉAL	ARRIVÉE	DÉTAILS
Atlanta	7h20	12h33	Correspondance
Atlanta	9h00	12h52	Une escale
Atlanta	12h25	16h50	Correspondance
Atlanta	15h20	19h25	Une escale
Atlanta	18h07	21h43	Une escale
Atlanta	19h12	23h35	Correspondance
Baltimore	7h00	9h16	Une escale
Charleston	15h20	20h35	Correspondance
Charlotte	9h00	13h50	Correspondance
Charlotte	12h25	18h00	Correspondance
Charlotte	16h44	21h15	Correspondance
Columbus	15h20	20h51	Correspondance
Corpus Christi	15h20	22h32	Correspondance
Dallas/Ft. Worth	9h00	14h30	Correspondance
Dallas/Ft. Worth	15h20	21h21	Correspondance
Houston	7h20	13h15	Correspondance
Houston	9h00	14h23	Correspondance
Houston	12h25	17h31	Correspondance
Houston	15h20	21h12	Correspondance
Houston	18h07	23h49	Correspondance
Houston	7h20	10h45	Une escale
Houston	9h00	14h10	Correspondance
Houston	15h20	20h48	Correspondance
Houston	18h07	23h10	Correspondance
New York (JFK)	7h10	8h26	Sans escale
New York (Lga.)	7h20	8h27	Sans escale
New York (Lga.)	9h00	10h05	Sans escale
New York (Lga.)	12h25	13h30	Sans escale
New York (Lga.)	15h20	16h24	Sans escale
New York (JFK)	16h44	18h05	Sans escale
New York (Lga.)	19h12	20h23	Sans escale
Philadelphie/Wlmgtn.	18h07	19h24	Sans escale
San Antonio	9h00	14h35	Correspondance
San Antonio	15h20	21h35	Correspondance
San Antonio	18h07	0h56	Correspondance
Washington	7h20	11h00	Correspondance
Washington	9h00	11h58	Correspondance
Washington	12h25	15h59	Correspondance
Washington	15h20	19h05	Correspondance

En vigueur à partir du 8 septembre

**Vous allez vers le Sud? Allez-y par Eastern.**



**EASTERN**

LES AILES DE L'HOMME

"Vous avez le droit de vous faire servir vite et bien, et c'est ce que je fais tout le temps."  
— Anne Brisson, préposée aux billets, Montréal.

